

WALK

#walktheglobalwalk

Recueil d'activités

3

Co-funded by
the European Union



Ce volume a été publié avec le soutien financier de l'Union européenne.
Ses contenus n'engagent que le responsable du projet et leurs auteurs et ne peuvent
en aucun cas être considérés comme une expression des positions de l'Union européenne.

Scannez ce QR code pour accéder à la version numérique du recueil d'activités avec tous les liens hypertextes mentionnés, et aux annexes.



Le présent Recueil d'activités est le résultat d'une collaboration intense composée de 6 organisations européennes différentes (Institut international des droits de l'Homme et de la paix, France ; ActionAid Hellas, Grèce ; Université de Glasgow, Écosse ; Oxfam Italia Intercultura, Italie ; Carmarthenshire County Council Education Department(Département de l'éducation du Conseil de comté de Carmarthenshire), Pays de Galles, et Dolen Cymru, Pays de Galles et Lesotho), avec la coopération des partenaires de Walk the Global Walk du Portugal, de Bulgarie, de Croatie, de Chypre et de Roumanie. Ce produit reflète une dimension européenne essentielle et est également totalement adaptable à chaque contexte national, dans le but de développer une communauté d'apprentissage européenne commune.

Remerciements :

Coordination du Recueil d'activités : Claudia Maffei - Oxfam Italia Intercultura
Conception graphique du Recueil d'activités : Nicola Zeloni - Région de Toscane
Mise en page du recueil d'activités pour la version française : Eve Mesnil-Letellier - Institut international des droits de l'Homme et de la paix
Relecture : Alexandra Frontali ; Anouk Chaperon ; Nathan Dennebouy - Institut international des droits de l'Homme et de la paix
Groupe de travail sur le recueil d'activités pour les programmes de cours : Claudia Maffei, Oxfam Italia Intercultura ; Alexandra Frontali, Clémence Bisson, Institut international des droits de l'Homme et de la paix ; Despoina Kardogerou et Chrisoula Stamatoukou, ActionAid Hellas ; Mandy Ballett, Dolen Cymru Lesotho ; Polly Seton, Conseil de comté de Carmarthenshire ; Ines Alves, Lesley Atkins, Ria Dunkley, Université de Glasgow)

Sommaire

Programme de cours : activité d'introduction obligatoire.....	21
Ça commence ici	22
Plan de cours 1 : Paix	35
Qu'est-ce qu'une société pacifique	36
Comment construire une société pacifique	43
Plan de cours 2 : Justice	51
Qu'est-ce qui est juste ?.....	52
Reconstitution d'un procès aux assises - ©ECPM	57
Justice climatique.....	76
Plan de cours 3 : Institution efficaces	87
Qui décide ?	88
Comment rendre les institutions efficaces ?	95

De quoi s'agit-il ?

Le présent Recueil d'activités 3 fait partie du programme pédagogique Walk the Global Walk qui aide les enseignants et les élèves (principalement âgés de 11 à 18 ans) à poser un regard critique sur les tendances et problématiques mondiales actuelles par le biais des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Il s'agit d'un outil simple et clair, destiné aux enseignants qui souhaitent intégrer les sujets et les méthodes de l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté mondiale à la matière qu'ils enseignent et concevoir des cours pluridisciplinaires, en collaborant avec leurs collègues. Cet outil propose aux enseignants toutes les informations et tous les conseils nécessaires pour préparer leurs cours en complément d'une méthode d'éducation formelle.

Ce recueil d'activité se concentre sur l'« ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces » et s'inscrit dans la continuité du recueil d'activité 1, consacré à l'« ODD 11 : Villes et communautés durables » et du recueil d'activité 2 sur l'« ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ».

Il a été rédigé en 2020, alors qu'un choc majeur survint : la pandémie de la Covid19 et la fermeture des écoles qui en a résulté ont touché 1,2 milliard d'enfants et de jeunes à travers 150 pays, creusant les inégalités et posant de graves menaces (voire violations) sur les droits fondamentaux des enfants. Suite aux [9 idées pour l'action publique de l'UNESCO pour « L'éducation dans un monde post-Covid19 »](#), nous reconnaissons que l'éducation est un bien commun, qu'elle nécessite de l'innovation par le biais de nouvelles formes d'environnements d'apprentissage tout en protégeant les espaces sociaux fournis par les écoles, que les enseignants sont l'un des plus grands piliers de notre société et sont capables de construire des systèmes résilients même en situation d'urgence sans précédent. Et, enfin, qu'il est fondamental de « Promouvoir la participation et les droits des élèves, des jeunes et des enfants. La justice intergénérationnelle et les principes démocratiques devraient nous obliger à donner la priorité à la participation des élèves et des jeunes à la co-construction d'un changement souhaitable. » Vous noterez qu'il s'agit du fil conducteur de toutes les activités contenues dans le présent recueil, car il est également la base de l'Éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté mondiale.

La proposition pédagogique, que vous pouvez soit mettre en œuvre en présentiel, en ligne ou une combinaison des deux, contient :

- Une première activité commune sur l'Agenda 2030, les ODD et l'ODD16, ainsi que la Covid 19 (1 heure)
- 3 heures de programmes de cours portant sur un aspect différent de l'ODD 16, à choisir parmi : 1) Paix ; 2) Justice ; 3) Institutions efficaces

Par conséquent, vous pouvez choisir de travailler avec vos élèves à différents niveaux, en mettant en œuvre entre 1 et 3 programmes de cours, au-delà de la première

activité. Ainsi, votre cours en classe peut avoir une durée estimée de 4 à 10 heures. Le programme est de nature linéaire, de sorte que la partie 1 est fixée dans un cadre général, puis aborde progressivement des questions plus nuancées et spécialisées, chacune d'entre elles se terminant par des petites actions importantes à prendre pour la sensibilisation à l'ODD 16. Même si vous pouvez réaliser les activités indépendamment les unes des autres, le fait de discuter des aspects dans l'ordre donné permettra aux participants d'acquérir un point de vue plus complexe sur des questions de plus en plus conflictuelles et controversées. Il convient de noter que les plans de cours fournis sont « adaptables », ne sont pas entièrement prescriptifs et que les stratégies d'apprentissage sont également interchangeables. Dans le cas d'une mise en œuvre en présentiel, lors de la préparation des supports pour les activités, veuillez envisager les options respectueuses de l'environnement.

Activité d'introduction obligatoire	
Titre :	Ça commence ici
Tranche d'âge	11 - 18 ans
Durée estimée	1 heure
Matériaux	Du papier A4, un tableau papier, des stylos de couleur, du ruban adhésif, un ordinateur portable/de bureau muni d'une connexion Internet, des enceintes et un projecteur Annexe 1 - Association des ODD Annexe 2 - ODD Annexe 3 - Fleur
Besoins en termes d'espace	Une salle suffisamment grande pour permettre aux participants de se déplacer librement et de travailler en groupe
Objectifs	• Comprendre l'objectif de l'Agenda 2030 et des 17 ODD • Réfléchir à ses propres besoins humains et aux conditions nécessaires pour y répondre • Évaluer de manière critique les questions de paix, de justice, d'inclusion et d'institutions efficaces au niveau local, national et mondial
Principales compétences développées par l'ECM	☒ Compétences de réflexion systémique ☒ Compétence d'anticipation ☒ Compétence normative ☐ Compétence stratégique ☒ Compétence de collaboration ☐ Compétence d'esprit critique ☒ Compétence de conscience de soi ☐ Compétence intégrée de résolution des problèmes
Disciplines	Toutes disciplines
ODD impliqués	Tous les ODD ; axe sur l'ODD16
Variante en ligne	Toutes les alternatives en ligne aux activités sont marquées par ce symbole 
Description des activités	
00:00 - 00:15	Premiers pas avec les ODD • Demandez aux participants de former un cercle, puis de fermer les yeux. • Collez 1 image ou titre des ODD (Annexe 1) sur le dos de chaque participant. Si le nombre de participants est impair, vous pouvez demander à l'un d'eux d'agir en tant qu'observateur externe ou vous pouvez rejoindre le groupe et avoir une image/carte de texte collée sur votre dos également. • Une fois que tout le monde a une carte collée sur le dos, expliquez qu'il n'est pas autorisé de la retirer ou de la regarder. • Expliquez-leur qu'ils ont une carte dans le dos qui est soit un logo, un pictogramme, soit un titre. Expliquez-leur que normalement la carte est formée du logo plus du titre, mais que tout a été séparé ! Ils vont devoir retrouver leur paire : soit le logo pour ceux qui ont un titre, soit le titre s'ils ont un logo. Ils sont autorisés à parler ou à se déplacer dans la pièce, mais il leur est interdit de regarder leur propre papier ou d'y toucher. • Une fois qu'ils pensent qu'une paire a été formée correctement, ils doivent se tenir côte à côte, mais ne peuvent pas encore regarder leur carte !

Voici un ci-dessus un exemple de plan de cours de ce recueil d'activités. Chaque activité comprend un débriefing, qui est très important à la fois pour vous en tant qu'enseignant et pour vos élèves. En effet, il crée une occasion importante de consolider l'apprentissage, de réfléchir et d'évaluer, d'exprimer des sentiments, de comprendre ce qui a bien fonctionné et ce qui peut être amélioré et de sortir de l'exercice et réfléchir à la façon dont la société, dont le monde fonctionne aujourd'hui. En général, le temps et l'attention que vous consacrez au débriefing doivent correspondre

à la durée et à l'importance des activités mises en œuvre. Dans tous les cas, nous vous recommandons fortement de toujours prendre le temps de faire un débriefing en plénière. Les activités ont été conçues pour être aussi inclusives que possible : nous parlons des minorités, des personnes issues de la migration, des personnes en situation de handicap et nous avons inclus des méthodes qui tentent de répondre aux besoins spécifiques des participants. Cependant, vous connaissez vos élèves et leurs besoins, alors gardez en tête la dimension inclusive et adaptez les activités si vous pensez qu'elles peuvent heurter les sentiments de quelqu'un ou exclure certains de vos élèves.

Les textes de couleur bleue vous indiquent des conseils d'animation. Vous trouverez également des pistes de réflexion à certains endroits de ce document. Elles ont pour but de vous aider à cadrer votre réflexion et votre préparation par rapport aux opportunités d'apprentissage et d'enseignement.

Au début et à la fin de ce recueil d'activités, vous trouverez un questionnaire d'évaluation simple et bref pour vos élèves. Ce questionnaire a été spécialement créé pour attester de l'apprentissage et de l'évolution des élèves qui participent au programme Walk the Global Walk. Il est très important pour nous d'avoir ces questionnaires dans la mesure où ils seront transmis à la Commission Européenne. Il peut également être un outil utile pour vous en tant qu'enseignant, afin de mesurer les progrès de vos élèves. Le questionnaire ex-ante doit être fait avant de commencer les activités au début de l'année scolaire, tandis que l'ex-post doit être fait après avoir terminé les activités, en fin d'année.

Education à la citoyenneté mondiale, développement durable et programmes scolaires

Au-delà de l'aggravation des inégalités, la COVID-19 a également amplifié la hausse des cas de haine, de discrimination et de stigmatisation. Face à l'incompréhension des autres et à l'égoïsme dans le contexte de la COVID 19, selon l'UNESCO, ses États membres doivent renforcer la solidarité internationale par la promotion de l'Éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté mondiale (EDH/ECM).

« L'ECM a joué un rôle déterminant pour permettre aux personnes, quel que soit leur âge de développer leur empathie, leur solidarité et leur respect envers autrui, indépendamment de leur race, nationalité, origine ethnique, sexe ou religion. Nous espérons contribuer au renforcement de la confiance sociale grâce au pouvoir transformateur de l'ECM. Nous invitons chacun à joindre sa voix à la nôtre. » - Groupe des amis pour la solidarité et l'inclusion par l'éducation à la citoyenneté mondiale, lancé par l'UNESCO le 26 mai 2020.

La pandémie de la COVID-19 a mis en évidence que nous vivons dans un monde complexe et interconnecté, où les violations des droits de l'Homme et de l'environnement, les inégalités et la pauvreté continuent de menacer la

paix et la durabilité. La dimension mondiale fait partie de notre quotidien et pose des défis, en particulier aux jeunes qui éprouvent des difficultés à comprendre, à exprimer leur propre point de vue éclairé, leurs sentiments et à agir, avec leur présent et leur avenir mis en danger. Le système scolaire formel représente l'espace le plus sûr et le plus inclusif pour offrir aux élèves la possibilité d'apprendre, de réfléchir et de tester les nouvelles compétences mondiales qui sont nécessaires dans la société internationale dans laquelle ils vivent. En outre, en 2019-2020, des manifestations éclatent à travers le monde : de l'Europe à l'Amérique latine et à l'Asie, des manifestants ont défilé dans les rues, luttant pour leurs libertés à travers le monde. Quelles que soient les causes de ces manifestations contre les injustices sociales, environnementales et économiques, nous y retrouvons un point commun : nombre de manifestants sont des jeunes.

Nous espérons que ce recueil d'activités soutiendra vos cours quotidiens pour aborder ce sujet dans toutes les disciplines et, éventuellement, par le biais de cours interdisciplinaires. Nous avons choisi le terme « Éducation à la citoyenneté mondiale » pour en parler avec vous, car il intègre également l'éducation au développement durable.

Partout dans le monde, et plus particulièrement en Europe, la société civile et les établissements d'enseignement s'allient pour progresser dans l'application des principes d'éducation à la citoyenneté mondiale dans des contextes officiels. Le Conseil de l'Europe, l'UNESCO, GENE (Global Education Network Europe) et d'autres organisations et réseaux importants à l'échelle mondiale contribuent à l'élaboration de stratégies et de méthodes d'éducation à la citoyenneté mondiale et au développement durable en collaboration avec les gouvernements nationaux et locaux.

En 2002, la Déclaration de Maastricht sur l'éducation à la citoyenneté mondiale définissait cette dernière comme « une éducation qui ouvre les yeux des citoyens sur les réalités du monde et les engage à participer à la réalisation d'un monde plus juste et plus équitable, un monde de droits de l'Homme pour tous ». L'éducation à la citoyenneté mondiale permet d'acquérir des compétences transversales en citoyenneté mondiale. Ces compétences, qui comprennent, entre autres, le raisonnement critique, la résolution de problèmes et la prise de parole en public, sont essentielles pour que les jeunes comprennent et analysent l'interconnexion du local avec le global dans le monde actuel, qu'ils agissent en conséquence et deviennent des moteurs de la transformation vers un monde durable.

L'histoire de l'éducation à la citoyenneté mondiale montre que cette dernière comprend différents types d'éducation : l'éducation au développement, l'éducation aux droits de l'Homme, l'éducation au développement durable, l'éducation à la paix et à la prévention des conflits, l'éducation interculturelle et l'éducation civique. Cependant, comme le souligne l'UNESCO dans le document « L'éducation en vue des Objectifs de Développement Durable – Objectifs d'apprentissage

» (2017), l'éducation à la citoyenneté mondiale « doit être intégrée dans tous les programmes d'éducation formelle [...]. Pour cela, il faudrait, tout d'abord, que [l'éducation au développement durable] ne soit pas considérée comme une matière rapportée ou autonome. Dans l'enseignement scolaire, par exemple, il faut qu'elle fasse partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage des matières de base. »

Grâce à sa démarche transversale, axée sur les compétences et la pluridisciplinarité, ce recueil d'activités permet aux enseignants d'intégrer des notions de citoyenneté mondiale et d'éducation aux droits de l'Homme au programme scolaire en utilisant une approche innovante, inclusive et globale.

Piste de réflexion n°1

Dans quelle mesure incorporez-vous déjà l'éducation à la citoyenneté mondiale et l'éducation au développement durable dans votre enseignement et votre apprentissage ?

Education à la citoyenneté mondiale et objectifs de développement durable

Votre rôle d'enseignant est crucial pour créer un monde plus durable. Partout dans le monde, les

enseignants s'unissent pour promouvoir l'éducation à la citoyenneté mondiale, comme en témoigne le projet Walk the Global Walk. Et nous ne sommes pas seuls : chaque année, en septembre, l'ONU lance la « World's Largest Lesson », La plus grande leçon du monde, une plateforme contenant des plans de cours et des supports pédagogiques pour inciter les enseignants à aborder les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Depuis des décennies, le monde est de plus en plus interconnecté politiquement, économiquement et socialement. En 2015, conscients de l'interdépendance de notre monde, les dirigeants mondiaux ont lancé les Objectifs de Développement Durable (ODD), « un plan d'action pour les populations, la planète et la prospérité » à réaliser d'ici 2030. Les ODD fournissent des cibles claires, quantitatives, des résultats attendus et ont une portée mondiale, soulignant le concept et les actions nécessaires pour un développement réel et durable, afin d'aborder un large éventail de questions mondiales cruciales, notamment les changements climatiques, l'éducation, l'égalité, la faim, la justice, la paix, la pauvreté, la santé publique et un certain nombre d'autres défis mondiaux. Cette coopération a été façonnée par la « citoyenneté mondiale », « qui par définition encourage les nations et les citoyens du monde entier à se joindre à des causes communes. La sensibilisation mondiale et un engagement commun à agir, coordonner et mobiliser les autres sont les signes distinctifs de la citoyenneté mondiale » (Evan Saperstein et Daniel Saperstein, *Global Citizenship in a COVID-19 World*, *Global Citizenship Review*). Récemment, cependant, nous avons constaté que plusieurs nations sont passées du multilatéralisme au protectionnisme et au nationalisme (interdictions de voyager, restrictions à l'immigration, barrières commerciales) et que, pour limiter la propagation de la pandémie, « les dirigeants mondiaux ont utilisé des pouvoirs dus à l'état d'urgence pour accroître la taille et la portée de leurs gouvernements ». En outre, de grandes institutions telles que l'UE et l'ONU ont rencontré des difficultés pour maintenir une cohésion.

Malgré ce repli, la pandémie de la COVID-19 a montré que la solution à un problème mondial, dans un monde aussi interconnecté, n'est possible qu'à travers la coopération, la solidarité et l'unité. De l'action

Cible 4.7	Indicateur 4.7.1
4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.	Degré d'intégration de i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation au développement durable, y compris l'égalité des sexes et le respect des droits de l'Homme, dans : a) les politiques nationales d'éducation, b) les programmes d'enseignement, c) la formation des enseignants et c) l'évaluation des élèves.

des Fridays for Future Movement pour le climat au mouvement Black Lives Matter pour enfin éradiquer le racisme, le public (et surtout les jeunes) s'est uni dans le monde entier pour demander justice sur le plan social, environnemental et économique, au nom de la liberté et de l'équité. Ils se sont unis pour assurer un développement durable aux générations futures.

En tant qu'enseignant, vous avez l'occasion d'encourager vos élèves à réfléchir de manière critique et par le biais de la citoyenneté mondiale aux défis auxquels ils sont confrontés, afin d'assurer leur participation active, leur pleine inclusion, allant de la dimension mondiale à la dimension locale et vice-versa, en enrichissant vos méthodes d'enseignement avec des outils numériques.

Comme le prévoit l'Agenda 2030, l'Éducation de qualité (ODD 4), qui traite de l'importance de la connectivité et de l'accès à la connaissance, ainsi qu'à l'information, doit doter les citoyens d'un ensemble de connaissances, de valeurs, d'attitudes et de compétences pouvant être utilisées quel que soit le domaine professionnel ou la partie du monde. Elle doit « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Plus spécifiquement, l'ODD promeut également l'Éducation à la citoyenneté mondiale comme pratique universelle.

Piste de réflexion n°2

À l'heure actuelle, pensez-vous avoir suffisamment de connaissances et de maîtrise pour intégrer l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale à votre travail quotidien ?

Pour en savoir plus :

Vidéos :

- [Programme des Nations unies pour le développement : Transition vers les objectifs de développement durable](#)

- [Fondation des Nations unies : A Look at the Sustainable Development Goals](#)
- [Connaissez-vous chacun des 17 Objectifs de Développement Durable ?](#)
- [Michael Green, TED Talk How We Can Make the World a Better Place by 2030, sous-titrée en français](#)

Sites Internet :

- <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>
- [Déclaration d'Incheon et Cadre d'action pour la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 4](#)
- [Les villes apprenantes et les ODD : Guide d'action](#)

Lien avec le programme scolaire national et les matières

La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République a introduit l'éducation à l'environnement et au développement durable comme nouvelle mission de l'école dans le code de l'éducation. Cette mission s'exerce dans le cadre d'une démarche partenariale entre la communauté éducative, les collectivités territoriales et les parties prenantes et associations intervenant dans le champ de cette éducation transversale.

L'éducation à la citoyenneté mondiale et aux Objectifs de Développement Durable n'a pas vocation à être une nouvelle discipline. Elle repose sur les enseignements obligatoires. L'objectif du Ministère de l'Éducation nationale est d'intégrer l'éducation au développement durable dans l'ensemble des programmes, des écoles et des établissements ; en l'inscrivant tout au long du cursus scolaire des élèves, de façon cohérente et progressive tant à l'intérieur de chaque discipline ou champ disciplinaire (entre les niveaux d'enseignement) qu'entre les différentes disciplines (à chaque niveau). Cette pluridisciplinarité permet à chaque discipline de contribuer à l'analyse des situations avec ses contenus et ses méthodes spécifiques. La souplesse introduite dans certains programmes et/ou les thèmes laissés au choix des enseignants peuvent ainsi être pleinement utilisés pour l'éducation à la citoyenneté mondiale et au développement durable.

Cette dernière a pour objet l'étude d'enjeux mondiaux qui ne sont pas nécessairement nouveaux, mais dont l'acuité et la complexité sont renforcées par la mondialisation et les exigences du développement durable. Ces enjeux appellent la communauté internationale, les États, les entreprises, la société finale, les groupes d'intérêts et, in fine, les individus à se positionner et à faire des choix. Le défi est de fournir aux élèves les outils leur permettant de comprendre ces enjeux, puis de leur montrer les possibilités d'action, afin d'en faire des citoyens qui participent au monde de demain.

Les élèves acquerront des compétences faisant intervenir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être, leur permettant de se situer et d'opérer des choix, pour aujourd'hui et pour demain en tant qu'individus et citoyens d'un Etat.

Les objectifs de développement durable, qu'est-ce que c'est ?

Origines

C'est en 2012 lors de la conférence de Rio que les Etats ont décidé que seraient créés des « Objectifs de Développement Durable » dans le cadre de l'Agenda 2030 qui définit le Programme de développement durable. L'Agenda 2030 est la fusion de l'agenda du Développement et celui des Sommets de la Terre.
Retour en arrière :

Sommets de la Terre

A partir de la conférence de Stockholm de 1972, tous les 10 ans étaient organisés les Sommets de la Terre au niveau mondial, pour déterminer les principes de la préservation de l'environnement. Progressivement, la recherche d'un développement durable incluant une dimension sociale fait son apparition. En 1987, Brundtland, ancienne ministre norvégien définissait alors le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». C'est une définition encore largement répandue aujourd'hui.

A partir de cela, le Sommet de Rio de 1992 conduit à l'adoption de plusieurs conventions, dont la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

L'Agenda du développement

En 2000, les Nations Unies avaient adopté les 8 Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces huit objectifs étaient à destination des pays en développement uniquement et recouvraient les principaux enjeux humanitaires. Ils portaient sur l'extrême pauvreté, l'accès à l'éducation, la mortalité infantile, la lutte contre les épidémies... Durant 15 ans, ces OMD ont structuré la solidarité mondiale et mobilisé les acteurs impliqués dans l'aide au développement. Malgré les critiques qui ont pu être faites à leur encontre, notamment le fait qu'ils ne concernaient qu'une partie des acteurs mondiaux, les OMD ont permis d'enregistrer des améliorations notables bien qu'inégales et insuffisantes pour rattraper le développement des pays plus développés.

Fusion des deux Agendas

Les problématiques d'une part liée à l'environnement et d'autre part aux enjeux humanitaires ne pouvaient pas rester chacune de leur côté, et la fusion de plusieurs thématiques était plus que nécessaire. Diverses

thématiques dont celle centrale des droits de l'Homme. En effet les Objectifs de Développement Durable (ODD) n'ont pas été créés ex nihilo, ils s'inspirent du respect des droits de l'Homme. Depuis l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme il y a 70 ans, l'ONU et les Etats parties se sont engagés à assurer « le respect universel et effectif des droits de l'Homme et des libertés fondamentales ». Il était impensable d'imaginer les Objectifs de Développement Durable pour les 15 années à venir sans penser à l'accomplissement des droits de l'Homme, de penser à comment façonner un monde durable, sans penser que les droits de l'Homme ne feraient pas partie intégrante du développement de ce monde.

Dès la résolution A/RES/70/1 adoptée le 25 septembre 2015 qui présente et reconnaît les ODD, l'ONU affirme dans son préambule que les ODD et leurs 169 cibles cherchent à atteindre les droits de l'Homme. Les chef(fe)s d'Etats et de Gouvernements s'engagent à protéger les droits de l'Homme d'ici 2030 grâce notamment à l'Agenda 2030 et en s'appuyant sur les instruments de protection des droits de l'Homme déjà existants.

« Nous réaffirmons l'importance de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et des autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme et au droit international. Nous soulignons la responsabilité qui incombe à tous les Etats, conformément à la Charte des Nations Unies, de respecter, protéger et promouvoir les droits de l'Homme et les libertés fondamentales de tous, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance, de handicap ou de toute autre situation ».

On retrouve ainsi les droits de l'Homme et les libertés fondamentales dans les 17 Objectifs de Développement Durable. Si certains sont évidents à première vue : accès à la santé (droit à la santé/ODD 3), éducation de qualité (droit à l'éducation/ODD 4), travail décent et croissance économique (droit au travail/ODD 8)... d'autres sont sous-jacents : villes et communautés durables (ODD 11), ne peuvent l'être que si les citoyens sont éduqués (droit à l'éducation) et expriment leurs voix (liberté d'expression) de façon démocratique (droit de vote et de participation) sans distinction aucune (égalité).

A l'inverse, si les Etats ne s'engageaient pas en faveur des ODD, ils montreraient un désengagement des droits de l'Homme énoncés dans des textes internationaux qu'ils ont ratifiés. Difficile d'imaginer comment refuser de prendre des mesures pour l'égalité entre les sexes (ODD 5), sans être pointé du doigt par la communauté internationale pour pratiquer une politique discriminatoire en fonction du sexe par exemple.

ZOOM sur l'ODD 16 « Paix, Justice et Institutions efficaces » et les droits de l'Homme sous-jacents



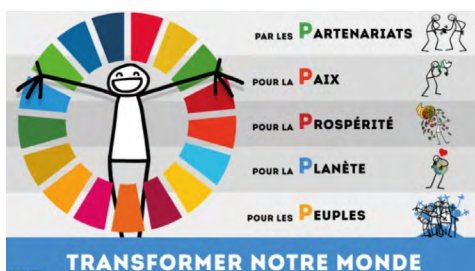
Plusieurs droits de l'Homme irriguent cet ODD :

- Le droit à la vie et la sécurité de la personne
- Protection contre toute forme de torture
- La protection des enfants contre toute forme de violence, abus et exploitation
- Le droit à l'accès à une justice équitable
- Droit à une personnalité juridique
- Droit à la participation aux affaires publiques
- Droit d'accès à l'information
- Liberté d'expression
- Accès à la Justice
- Droit à un procès équitable
- Droit à l'identité
- ...

D'ailleurs, l'ODD 16 « Paix, Justice, et institutions efficaces » est une condition essentielle à l'effectivité des droits de l'Homme, et des ODD. Il est en effet plus difficile de faire respecter les droits de l'Homme et les ODD sans paix, Etat de droit, Justice et sans un accès effectif aux voies de recours.

Tout comme les droits de l'Homme, les Objectifs de Développement Durable sont interdépendants. Les ODD forment un tout, il n'est pas possible d'en laisser un de côté car agir sur l'un, aura des conséquences sur d'autres. A l'inverse, vouloir tout faire pour en mettre un de côté aurait des conséquences négatives sur les autres.

L'Agenda 2030 tourne autour de 5 domaines clés - les 5P : pour les Peuples, pour la Prospérité, pour la Paix, pour la Planète, par les Partenariats.



Trois années de négociations ont suivi Rio+20 avant d'aboutir à l'adoption des ODD le **25 septembre 2015**.

Ces négociations étaient inédites compte tenu de la participation de l'ensemble des parties prenantes aux ODD. Les ODD ont été choisis en concertation avec les acteurs qui doivent œuvrer pour les mettre en œuvre : collectivités territoriales, secteur privé, société civile, citoyens...

Pour ces derniers, l'ONU a mis en ligne un sondage, accessible à tous les citoyens leur demandant quelles étaient leurs priorités d'actions pour la période 2016-2030. Le site (myworld2015.fr) recensait alors des propositions, diverses thématiques sur des questions de société et du devenir de l'humanité. Les internautes pouvaient également proposer une nouvelle priorité d'action.

La participation des jeunes dans ce sondage est assez impressionnante et encourageante quant à l'engagement des jeunes dans la prise de décision (cible 16.7). Les moins de 15 ans représentaient 23% des votes exprimés, et les 16-30 ans 54% des votes ! Parmi les propositions de priorités d'action pour la période 2015-2030, on retrouve des énoncés qui ont inspiré les ODD tels que nous les connaissons : Action taken on climate change, Equality between men and women...

Mais également des propositions qui n'ont pas été adoptées directement : phone and internet access, political freedom, protection against crime and violence... que l'on retrouve cependant de manière transversale parmi les Objectifs de Développement Durable qui ont été adoptés.

Comment l'ONU vérifie que les Etats mettent en œuvre les ODD ?

Les ODD ne sont pas contraignants juridiquement, ne pas les mettre en œuvre n'est pas sanctionnable devant une juridiction. Toutefois, les Etats se sont engagés à prendre des mesures pour que le ODD soient atteints sur leur territoire. A cette fin, ils devront rapporter les avancées et être vigilants quant aux retards dans l'accomplissement des ODD.

Tous les quatre ans, les Etats doivent fournir un rapport qui détaille la mise en œuvre de l'Agenda 2030 à travers la réalisation d'une revue nationale volontaire au Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN). Cet organe se réunit tous les ans sous les auspices de l'ECOSOC et tous les quatre ans sous l'auspice de l'Assemblée générale.

Depuis 2017, deuxième année de mise en œuvre des ODD, le FPHN examine de plus près 5 ou 6 Objectifs mis en lumière par an. En 2019 le thème du Forum était « encapaciter les personnes et assurer l'inclusivité et l'équité », cinq Objectifs ont fait l'objet d'un examen approfondi : ODD 4 - éducation de qualité, ODD 8

- travail décent et croissante économique, ODD 10 – réduire les inégalités, ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques et l'ODD 16 – paix, justice et institutions efficaces.

En plus de ce rapport quadriennal, tous les ans la France propose un point d'étape volontaire qui fait l'état des lieux de la mise en œuvre des ODD à différents niveaux de l'Etat.

Plusieurs outils ont également été mis en place pour faciliter le travail de suivi du FPHN :

Chaque ODD est divisé en sous-objectifs que l'on appelle Cibles. Plusieurs cibles qui déterminent plusieurs sous-thématiques et orientations à donner pour atteindre un Objectif de Développement Particulier.

Les cibles des ODD, au nombre de 169 pour l'ensemble des 17 ODD, sont soit numérotées, soit alphabétisées. La différence réside dans l'obligation qu'elles font peser aux Etats. Les cibles avec un numéro sont des obligations de résultats et donc des cibles de résultats. Elles sont quantifiables, bien que la grandeur quantifiable reste elle à définir, avec des objectifs plutôt vagues « à tous », de « réduire » ...

Les cibles « lettrées » sont des cibles dites de moyen. Elles sont au nombre de 70 parmi les 17 ODD et sont plus transversales. Il faut « promouvoir », « appuyer » ... Il n'est plus question d'essayer de quantifier un résultat. Les cibles à atteindre restent donc assez vagues et l'interprétation libre pour les acteurs qui doivent atteindre ces ODD. C'est pourquoi les ODD sont complétés par un troisième niveau : les indicateurs.

Ce sont ces indicateurs qui vont permettre plus précisément de suivre l'avancée de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable au sein de chacun des Etats. Il s'agit de l'instrument de mesure du résultat attendu.

193 Etats se sont accordés en 2015 sur les différents indicateurs. La France a joué un rôle important dans les négociations ayant abouties à ces indicateurs. Pour autant et à l'image d'autres pays, elle a rapidement fait savoir que ces indicateurs seraient adaptés en France,

pour faire peser un objectif plus ambitieux. Les ODD se veulent universels mais la réalité fait que les Etats ne sont pas égaux dès le départ. La fracture entre les Etats en développement et les Etats développés a imposé une réappropriation des indicateurs pour chaque Etat en fonction de sa situation et de son niveau de développement (durable !).

Les indicateurs relatifs aux ODD sont ventilés par niveau de revenus, sexe, âge, origine, appartenance ethnique, statut migratoire, situation au regard du handicap, lieu de résidence ou autres caractéristiques conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle .

Combien ça coûte ?

L'ONU estime entre 5 et 7 milliers de milliards de dollars par an la somme nécessaire pour atteindre les Objectifs de Développement Durable dans le monde. Le secteur privé joue un rôle important dans le financement et la réalisation de l'Agenda 2030. En France, un quart des entreprises du CAC 40 mentionnent les ODD dans leur dernier rapport de développement durable. United Global Compact travaille justement sur les questions de stratégies financières pour que le secteur privé investisse dans des Objectifs de Développement Durable.

Pour réduire le coût de ces ODD, chacun, dans son quotidien, peut adopter un comportement qui permette de respecter et promouvoir ces Objectifs.

Sources* :

- <https://www.agenda-2030.fr/agenda2030/presentation-principes-specificites-origines-18#scrollNav-2-1>
- <http://data.myworld2015.org/>
- <https://fonda.asso.fr/ressources/les-17-objectifs-de-developpement-durable>
- <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/ODD>
- <https://www.agenda-2030.fr/ressources/rapports-et-points-detape-sur-la-mise-en-oeuvre-de-objectifs-de-developpement-durable#scrollNav-1>
- <https://www.agenda-2030.fr/ressources/journal-de-bord-du-forum-politique-de-haut-niveau-2019-333>
- <https://www.agenda-2030.fr/agenda2030/le-dispositif-de-suivi-international-des-odd-les-forums-politiques-de-haut-niveau-20>
- <https://www.agenda-2030.fr/agenda2030/presentation-principes-specificites-origines-18#scrollNav-2>
- <https://www.agenda-2030.fr/agenda2030/presentation-principes-specificites-origines-18#scrollNav-1-1>
- <https://www.geo.fr/environnement/le-sommet-de-la-terre-qu-est-ce-que-c-est-169827>
- <https://insee.fr/fr/statistiques/2658607?sommaire=2654964#consulter-sommaire>

Pour aller plus loin* :

- Les Objectifs de Développement Durable : [éléments d'analyses et impacts possibles pour les agences d'aide, Hubert de Milly https://doi.org/10.3917/tfd.121.0037](https://doi.org/10.3917/tfd.121.0037)
- Sur la correspondance Objectifs de Développement Durable et droits de l'Homme : https://www.ohchr.org/Documents/Issues/MDGs/Post2015/SDG_HR_Table.pdf
- [Point d'étape 2019 de la France au FPHN](#)
- https://www.agenda-2030.fr/sites/default/files/2019-07/Point_%C3%A9tape_2019_ODD_France_p.pdf
- [Rapport sur l'état des ODD dans le monde en 2019 : https://digitallibrary.un.org/record/3812145/files/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2019_French.pdf](https://digitallibrary.un.org/record/3812145/files/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2019_French.pdf)
- Résolution 70/1 sur l'adoption des ODD : https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/generalassembly/docs/globalcompact/A_RES_70_1_E.pdf
- Premier bilan et conditions de succès de l'Agenda 2030 pour le développement durable, Elisabeth Hege, Damien Barchiche, Julien Rochette, Lucien Chabason, Pierre Barthélemy (Iddri) <https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/Etude/201910-ST0719FR-ODD.pdf>
- **Sur l'interdépendance des ODD*** : <https://www.agenda-2030.fr/beta/>

*Sites Internet consultés octobre 2020

« ODD et Droits de l'Homme », par Catherine-Amélie Chassin

Maître de conférences HDR en droit public, Co-Directrice du Master Droit des Libertés (Caen), Secrétaire Générale de l'Institut international des droits de l'Homme et de la Paix

L'Assemblée générale des Nations Unies est un organe international trop souvent méconnu, qui pourrait être comparé à une Assemblée parlementaire regroupant les 193 Etats de la planète. Lieu de discussion et d'échange, l'Assemblée générale fonctionne selon un principe simple hérité des siècles antérieurs, celui de l'égalité entre les Etats : chaque Etat y a une voix, quelle que soit la taille de son territoire et de sa population, quelle que soit sa puissance économique et militaire. L'Assemblée générale, qui se réunit à chaque automne à New York, permet à chacun des Etats du monde de faire entendre sa voix, au même titre que les grandes puissances. Ainsi durant ces dernières semaines a-t-on vu le Premier ministre de Tuvalu, archipel isolé du Pacifique, parler devant l'ensemble des Etats du monde, avec le même temps de parole que le Président des Etats-Unis d'Amérique.

Les Résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies ne créent pas d'obligations vis-à-vis des Etats. Elles permettent cependant d'orienter leur action, de dessiner un avenir commun pour les milliards d'individus qui peuplent la Terre.

Le 25 septembre 2015, c'est cette même Assemblée générale des Nations Unies qui adopte, lors de sa 70e session annuelle, une Résolution ambitieuse à l'objet clairement posé par son nom : « Transformer notre monde » ([Résolution 70/1 du 25 septembre 2015](#)). Les Etats du monde entier se mettent ainsi d'accord en vue de mettre en avant des Objectifs de développement durable (dits ODD) : 17 principes qui doivent guider l'action de la Communauté internationale pour l'horizon 2030. Les Etats proclament sans ambiguïté sur ces ODD constituent « un plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité. Il vise aussi à renforcer la paix partout dans le monde dans le cadre d'une liberté plus grande ». Et de fait : les 17 ODD – et les 169 cibles concrètes qui les accompagnent – ont bien pour ambition de renforcer la Paix et les Droits de l'homme à travers le monde. Lorsqu'ils sont adoptés par l'Assemblée générale, celle-ci s'inscrit dans la lignée du Préambule de la [Charte des Nations Unies](#) adoptée le 25 juin 1945, et qui s'attache aujourd'hui encore à pacifier les relations entre Etats :

« Nous, Peuples des Nations Unies, résolus

A préserver les générations futures du fléau de la guerre qui, deux fois en l'espace d'une vie humaine, a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances,

A proclamer à nouveau notre Foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites,

A créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international,

A favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

Et à ces fins,

A pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage,

A unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales,

A accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne soit pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun,

A recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social et tous les peuples,

Avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins ».

Les ODD adoptés en 2015 participent clairement à ces ambitions inscrites dans la Charte des Nations Unies. Ils viennent renforcer les Droits de l'homme dont le principe est affirmé clairement en 1945 ; ils permettent de compléter (I) et de développer (II) les droits qui forment la « [Charte internationale des droits de l'Homme](#) », selon l'expression retenue par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme

I.- La complémentarité des Droits de l'homme

Les ODD évoquent des éléments précis, tous en lien avec les Droits de l'Homme : lutte contre la pauvreté (ODD 1), lutte contre la faim (ODD 2), accès à la santé (ODD 3), accès à l'éducation (ODD 4), égalité entre les sexes (ODD 5), accès à l'eau et à l'assainissement (ODD 6), recours aux énergies renouvelables (ODD 7), accès à des emplois décents (ODD 8), mise en place d'une infrastructure résiliente et innovante (ODD 9), réduction des inégalités (ODD 10), développement de villes et communautés durables (ODD 11), consommation et production responsables (ODD 12), lutte contre le changement climatique (ODD 13), protection de la vie aquatique (ODD 14), préservation de la vie terrestre et de la biodiversité (ODD 15), promotion de sociétés fondées sur la Paix et la Justice (ODD 16), coopération en vue de parvenir à ces objectifs (ODD 17).

Les ODD relèvent, tous, d'une certaine vision de l'humanité, dotée de droits propres. Pour reprendre les termes de l'ONU, ils « nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous » ([Voy. Présentation des ODD](#)). Ils ne sont pourtant pas révolutionnaires : ainsi l'éradication de la pauvreté à l'horizon 2030 (ODD n. 1) n'est-elle en réalité que le renouvellement des engagements déjà pris par les Etats dans leur Déclaration du millénaire, adoptée par l'Assemblée générale en 2000 ([Résolution 55/2 du 8 septembre 2000](#)). Mais l'Assemblée l'avait elle-même noté dans les années suivantes : les appels de la Déclaration du Millénaire ont été noyés dans d'autres préoccupations, par un « décalage général entre l'économie et le social dans l'élaboration des politiques publiques » ([Résolution 61/141 du 30 janvier 2006, § 7](#)). Il était donc important de revenir aux fondamentaux, en adoptant de nouveaux objectifs clairs.

En réalité, ces ODD viennent compléter des Droits de l'homme préexistants. Dans leur immense majorité, les Droits de l'Homme, consacrés de longue date mais renouvelés par les Etats à travers la [Déclaration universelle des droits de l'Homme](#) (1948), sont devenus des obligations internationales avec l'adoption de Traités internationaux, à partir du milieu des années 1960 : [Convention pour l'élimination des discriminations raciales](#) (1965), [Pacte international sur les droits civils et politiques](#) (1966), [Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels](#) (1966), [Convention pour l'élimination de toute forme de discrimination envers les femmes](#) (1979), [Convention contre la torture et autres peines et traitements cruels, inhumains et dégradants](#) (1984), [Convention sur les droits des enfants](#) (1989), [Convention sur les droits des travailleurs migrants et de leurs familles](#) (1990), [Convention sur les droits des personnes handicapées](#) (2006), [Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées](#) (2006). Les Droits de l'homme, déclinés selon les vulnérabilités propres à certaines personnes, sont donc un tronc commun sur lequel se développent les ODD. Tous ces Droits participent d'une idée simple, celle mentionnée par le Préambule de la Déclaration de 1948 : la « reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables ». Les droits de l'Homme sont reconnus à chaque être humain du simple fait qu'il est un être humain. Ce sont alors ce que l'on pourrait appeler des droits subjectifs, des droits liés à une qualité donnée. Le droit à la vie est reconnu à tout individu sans considération de sa couleur, de ses opinions politiques ou de sa religion, il est reconnu parce que tout être humain est en le bénéficiaire, quel qu'il soit et quelle que soit sa situation. Chacun peut ainsi décliner les droits fondamentaux de la personne humaine : droit à la vie, mais aussi protection contre la torture, interdiction de l'esclavage, liberté de conscience, les exemples pourraient être multipliés.

Les ODD de ce point de vue ne sont qu'un complément à ce noyau dur que sont les droits de l'Homme. Ainsi par exemple le principe fondamental de l'égalité en droits et en dignité des êtres humains (art. 1er de la Déclaration universelle des droits de l'Homme) se décline-t-il au sein de plusieurs ODD, en particulier l'égalité entre les sexes (ODD 5) et la réduction des inégalités (ODD 10). Ces ODD se justifient parce qu'ils reprennent les droits de l'Homme, et qu'ils permettent de les développer.

II.- Le développement des droits de l'Homme

Les droits de l'Homme tels qu'ils sont conçus primitivement sont des droits dits subjectifs, liés à la qualité d'être humain. Traditionnellement, et c'est en ce sens qu'il faut comprendre la [Déclaration des droits de l'homme et du citoyen](#) adoptée par les députés français en 1789, ces Droits se construisent en opposition à l'Etat : ils visent à préserver une sphère privée contre les intrusions de l'autorité publique. Le but de l'Etat est clairement « la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme » (art. 2), et l'action de l'Etat est encadrée par le consentement des personnes qui le composent – par exemple avec le nécessaire consentement des citoyens à l'impôt (art. 13).

Pourtant les ODD vont au-delà de cette vertu fondamentale mais somme toute limitée des droits de l'Homme : s'inscrivant dans une logique plus active des droits et libertés, ils imposent une action de la part de l'Etat. Il ne s'agit plus pour l'autorité publique de se contenter de s'abstenir de violer des Droits ; il doit prendre toutes mesures utiles pour parvenir à l'achèvement des ODD, par des politiques publiques venant par exemple réglementer le travail. Il ne s'agit plus d'être sur une logique de « laisser-faire », où la loi de l'offre et de la demande viendront fluidifier le marché du travail ; il s'agit d'encadrer le travail afin d'éviter les abus de la part des employeurs comme de la part des travailleurs, et permettre ainsi d'atteindre les objectifs. Les ODD permettent d'inscrire les Droits de l'Homme dans une logique d'obligations positives à la charge de l'autorité publique : l'Etat devra non seulement être exemplaire vis-à-vis de ses propres agents, mais il devra aussi s'ingérer dans les relations de travail privées afin de garantir le respect des droits.

Cette approche n'est pas nouvelle ; dans les Etats européens, elle est devenue un ressort habituel des droits de l'Homme. La Cour européenne des droits de l'homme mobilise très régulièrement cette notion pour renforcer les droits et libertés garantis par la [Convention européenne des droits de l'Homme](#). Ainsi peut-on reprendre ici le cas du droit à la vie, consacré par l'article 2 de la Convention : l'Etat a l'obligation de s'abstenir de porter atteinte à la vie, sauf quelques cas énoncés de façon restrictive (par exemple en cas de légitime défense, ou lorsqu'il s'agit de réprimer une insurrection). Il y a alors une obligation dite négative, une obligation de ne pas faire : l'Etat ne doit pas tuer, hors les cas limitativement énumérés. Mais de cette obligation négative, la Cour européenne des droits

de l'Homme a déduit une obligation positive, qui vient s'ajouter à la précédente : celle de mener une enquête rapide, efficace et effective, lorsqu'il constate une atteinte à la vie. Cette lecture résulte d'une [affaire McCann contre Royaume-Uni](#) (Cour EDH, 27 septembre 1995, requête n. 18984/91) : saisie de la mort de trois Irlandais tués par les Services britanniques, lesquels étaient convaincus de ce que les trois hommes s'apprêtaient à faire sauter une bombe, la Cour considère que l'Etat (ici, le Royaume-Uni) aurait dû enquêter pour s'assurer de ce que ces trois décès étaient effectivement nécessaires au vu des éléments en possession des Services britanniques au moment des faits. Pour reprendre les termes de la Cour, « l'obligation de protéger le droit à la vie [...] implique et exige de mener une forme d'enquête efficace lorsque le recours à la force, notamment par des agents de l'Etat, a entraîné mort d'homme » (arrêt *McCann*, § 161).

Cet exemple vient illustrer l'émergence de ces obligations positives, qui vient renforcer le poids des Droits de l'Homme vis-à-vis de l'Etat, en imposant des exigences allant au-delà de la simple abstention. Dans cette perspective, les ODD viennent ajouter un élément de plus, en invitant les Etats à développer leur action dans des finalités clairement déterminées. Ces ODD pour autant ne viennent pas remplacer les Droits de l'homme : ceux-ci demeureront quand bien même les Objectifs ne seraient pas atteints. C'est en effet là un point qu'il faut souligner : les ODD ne créent pas d'obligations vis-à-vis des Etats ; ils ne sont qu'une invitation, certes ferme, certes lancée par la majorité des Etats, mais une simple invitation. Ils fixent des objectifs pour un monde meilleur, des objectifs pour renforcer les droits fondamentaux de la personne humaine.

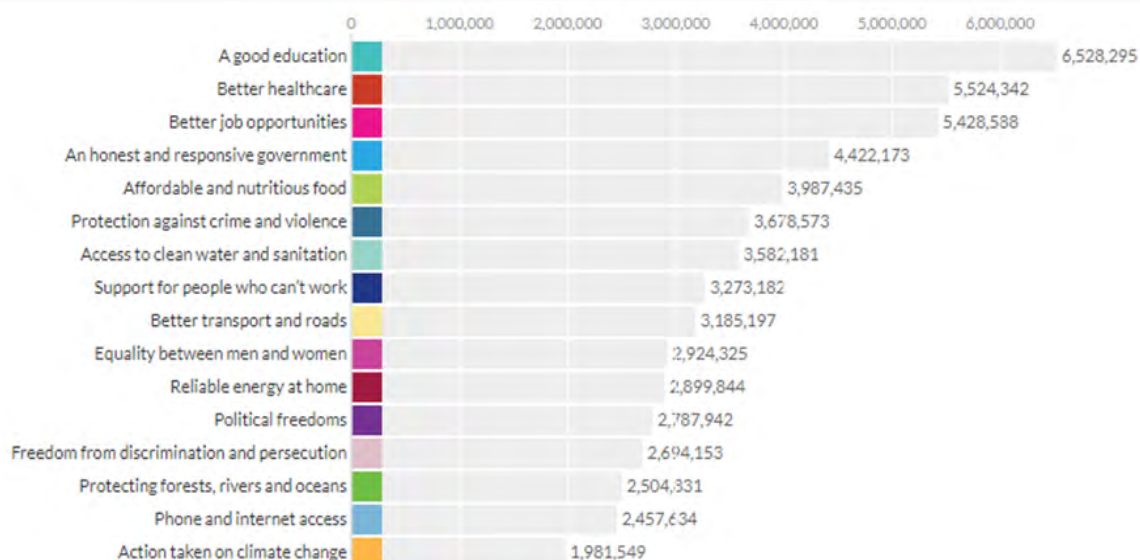
ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces

Des sociétés pacifiques, justes et inclusives sont nécessaires pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD). Partout dans le monde, les membres du public doivent pouvoir réagir sans crainte face à toute forme de violence et se sentir en sécurité dans leur vie, quelle que soit leur origine ethnique, leur foi ou leur orientation sexuelle...

Afin de faire progresser les ODD, nous avons besoin d'institutions publiques efficaces et inclusives capables d'offrir une éducation et des soins de qualité, des politiques économiques équitables, ainsi qu'une protection environnementale inclusive. Les gouvernements, la société civile et les communautés doivent travailler main dans la main pour mettre en œuvre des solutions durables afin de réduire la violence, rendre justice, lutter contre la corruption

et assurer une participation inclusive en tout temps. La liberté d'expression, en privé comme en public, doit être garantie. Les populations doivent pouvoir contribuer aux décisions qui affectent leur vie. Les lois et les politiques doivent être appliquées sans aucune forme de discrimination. Les litiges doivent être résolus par des systèmes politiques et judiciaires efficaces. Les institutions nationales et locales doivent rendre des comptes et être en place pour fournir des services de base aux familles et aux communautés de manière équitable, sans le besoin de pots-de-vin.

Comme vous pouvez le voir dans le graphique ci-dessous qui présente le résultat mondial du sondage MyWorld2015 évoqué plus haut, une bonne éducation est considérée comme un élément clé (#1), suivie par « un gouvernement honnête et réactif (#4) qui offre une protection contre la criminalité et la violence (#6), les libertés politiques (#12) et le droit à une vie sans discrimination et persécution (#13). Il s'agit de tous les aspects au cœur de l'ODD 16.



Faits et chiffres

- La justice et la police font partie des institutions les plus touchées par la corruption dans le monde.
- La corruption, la fraude, le vol et l'évasion fiscale coûtent quelque 1,26 billion de dollars par an aux pays en développement cette somme d'argent pourrait être utilisée pour aider ceux qui vivent avec moins de 1,25 \$ par jour pendant au moins six ans
- L'enregistrement des naissances a eu lieu chez 73 % des enfants de moins de 5 ans, mais seuls 46 % des enfants d'Afrique subsaharienne ont été enregistrés.
- Environ 28,5 millions d'élèves du primaire qui ne sont pas scolarisés vivent dans des zones touchées par le conflit.
- L'État de droit et le développement sont étroitement liés et se renforcent mutuellement, ce qui les rend essentiels pour le développement durable au niveau national et international.
- La proportion de personnes placées en détention sans condamnation est restée presque constante au cours de la dernière décennie, soit 31 % de l'ensemble des détenus.
- Toutes les 5 minutes, quelque part dans le monde, un enfant est tué par la violence.
- 1 enfant sur 10 est abusé sexuellement avant ses 18 ans.
- 9 enfants sur 10 vivent dans des pays où le châtiment corporel n'est pas totalement interdit, laissant 732 millions d'enfants sans protection juridique.
- 1 internaute sur 3 dans le monde est un enfant et 800 millions d'entre eux utilisent les réseaux sociaux. Tout enfant peut être victime de violences en ligne.
- Les signalements d'abus sexuels en ligne d'enfants au NCMEC (National Center for Missing & Exploited Children) sont passés de 1 million en 2014 à 45 millions en 2018.
- 246 millions d'enfants dans le monde sont victimes de violences liées à l'école chaque année.
- 1 élève sur 3 a été harcelé par ses camarades à l'école au cours du mois dernier, et au moins 1 enfant sur 10 a été victime de cyberharcèlement.

Source : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/peace-justice/>

Vous trouverez ci-dessous les 12 cibles fixées par l'ODD 16 et leurs indicateurs. Comme vous le verrez, l'ODD 16 est très vaste et englobe plusieurs sous-thèmes. Plus tard, dans le présent recueil d'activités 3, vous trouverez notre proposition pédagogique visant à impliquer activement vos élèves pour qu'ils apprennent, pensent et agissent sur les thèmes abordés par l'ODD 16.

Violences envers les enfants

- La violence envers les enfants touche plus d'1 milliard d'enfants dans le monde et coûte aux sociétés jusqu'à 7 milliards de dollars par an.
- 50 % des enfants dans le monde subissent des violences chaque année.

	CIBLES	INDICATEURS
16.1	Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés	16.1.1 - Taux de mortalité cause par homicide par 100 000 personnes par sexe, par âge 16.1.2 - Décès liés aux conflits pour 100 000 habitants, par sexe, âge et cause 16.1.3 - Proportion de la population victime violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents 16.1.4 - Proportion de la population qui se sent en sécurité en marchant seule dans la zone où elle vit
16.2	Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants	16.2.1 - Proportion d'enfants âgés entre 1 et 17 ans qui ont subi une punition physique et/ou une agression psychologique par leurs responsables légaux par mois. 16.2.2 - Nombre de victimes de trafic humain par 100 000 personnes, par sexe, âge et forme d'exploitation. 16.2.3 - Proportion de jeunes femmes et hommes âgés de 18 à 29 ans ayant subi une violence sexuelle avant l'âge de 18 ans.
16.3	Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité	16.3.1 - Proportion de victimes de violence au cours des 12 mois précédents qui ont signalé leur victimisation aux autorités compétentes ou à d'autres mécanismes de résolution de conflits officiellement reconnus 16.3.2 - Détenus non condamnés en proportion de la population carcérale globale

16.4	D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée	16.4.1 - Valeur totale des flux financiers illicites entrants et sortants (en dollars courants des États-Unis) 16.4.2 - Proportion d'armes saisies, trouvées ou rendues dont l'origine ou le contexte illicite a été retrouvé ou établi par une autorité compétente conformément aux instruments internationaux
16.5	Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes	16.5.1 - Proportion de personnes qui ont eu au moins un contact avec un agent public et qui ont versé un pot-de-vin à un agent public, ou se sont vu demander un pot-de-vin par ces agents publics, au cours des 12 mois précédents 16.5.2 - Proportion d'entreprises qui ont eu au moins un contact avec un agent public et qui ont versé un pot-de-vin à un agent public, ou qui ont été sollicitées pour un pot-de-vin par ces agents publics au cours des 12 mois précédents
16.6	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	16.6.1 - Dépenses publiques primaires en proportion du budget initial approuvé, par secteur (ou par codes budgétaires ou similaires) 16.6.2 - Proportion de la population satisfaite de sa dernière expérience des services publics
16.7	Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions	16.7.1 Proportions de postes (par sexe, âge, personnes handicapées et groupes de population) dans les institutions publiques (législatures nationales et locales, fonction publique et judiciaire) par rapport aux répartitions nationales 16.7.2 Proportion de la population qui pense que la prise de décision est inclusive et réceptive, par sexe, âge, handicap et groupe de population
16.8	Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial	16.8.1 Proportion de membres et droits de vote des pays en développement dans les organisations internationales
16.9	D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances	16.9.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée auprès d'une autorité civile, par âge
16.10	Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux	16.10.1 Nombre de cas avérés de meurtre, d'enlèvement, de disparition forcée, de détention arbitraire et de torture de journalistes, de membres des médias associés, de syndicalistes et de défenseurs des droits de l'Homme au cours des 12 mois précédents 16.10.2 Nombre de pays qui adoptent et mettent en œuvre des garanties constitutionnelles, statutaires et / ou politiques pour l'accès du public à l'information
16.A	Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement	16.a.1 Existence d'institutions nationales des droits de l'homme indépendantes conformes aux Principes de Paris
16.B	Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable	16.b.1 Proportion de la population déclarant s'être personnellement sentie discriminée ou harcelée au cours des 12 mois précédents sur la base d'un motif de discrimination interdit par le droit international des droits de l'Homme

Piste de réflexion n°3

À l'étude des indicateurs ci-dessus, diriez-vous que votre école promeut la paix, la justice et des institutions efficaces ? Votre école fait-elle déjà quelque chose pour contribuer à ces indicateurs ?



étaient là pour elle. « *C'est notre unité qui fait notre pouvoir* », a-t-elle affirmé. « *Notre division ne sert que nos ennemis.* ».

Scott Scott Brinton, Herald. Pour consulter l'article complet, vous pouvez cliquer ici : <https://www.liherald.com/stories/what-a-little-girl-is-teaching-the-world-about-racism,125677>

Champion de l'ODD 16

Choqué par le meurtre de George Floyd le 25 mars 2020 à Minneapolis (Minnesota), le mouvement Black Live Matters, rejoint par des millions de personnes à travers le monde, a envahi les rues du monde entier avec la devise « No justice, no peace » (Pas de justice, pas de paix). Lors d'une manifestation à Merrick (État de New York) le 2 juin, un homme qui participait à la marche a tourné une vidéo de 15 secondes de Wynta-Amor Rogers, 7 ans, d'Uniondale, défilant aux côtés de sa mère, Lakyia Jackson. Dans la vidéo, Wynta-Amor scande avec les manifestants « No justice, no peace! ». Le 9 juin, elle était debout, entourée de 200 manifestants de Black Lives Matter appelant à la justice pour George Floyd et à la fin du racisme systémique, micro à la main.

« Wynta ? » disait Jada Gillenwater, du « Jada G Show », diffusé sur Facebook Live le mercredi.

« Oui, madame ? », répond la jeune fille sans la moindre hésitation alors que la foule rit et applaudit.

« Pourquoi, s'interroge-t-elle, tout le monde est là aujourd'hui ? »

« On se bat pour la justice ! » crie Wynta-Amor, sous les cris d'encouragement et les applaudissements. Sans justice, dit-elle, « nous n'aurons pas de paix. Je vous le dis aujourd'hui. Nous devons tous nous battre pour la justice ». Le héros de Wynta-Amor est le révérend Martin Luther King Jr. « C'est lui le leader », dit-elle. « Il est mon leader, et je suis votre leader. » Lors du rassemblement du 9 juin, Wynta-Amor a déclaré à la foule qu'elle voulait juste que tout le monde vive en paix. « Pouvons-nous le faire ?! », a-t-elle lancé.

« Oui ! »

« Pouvons-nous le faire ?! »

« Oui ! »

Mme Gillenwater a déclaré que, dans les années à venir, Wynta-Amor se souviendrait que les manifestants

Plan du recueil d'activités

Le recueil d'activité 3 porte sur la paix, la justice, ainsi que les institutions efficaces. Pour ce faire, nous avons décidé de structurer les activités selon ces trois thèmes, avec une approche transversale liée aux dimensions sociales, environnementale et économique du développement durable. Cela vous permet de travailler soit sur votre discipline, soit à travers des objectifs interdisciplinaires. Chaque dimension suit l'approche pédagogique expérimenter/penser/agir de sorte qu'il est vraiment important de construire une connaissance solide, inviter les élèves à y réfléchir de manière critique et terminer par quelques petites actions tangibles qui impliquent les élèves, l'école et/ou leurs parents. N'oublions pas que les citoyens jouent un rôle fondamental dans la réalisation des ODD

0. Plan de cours introductif commun

Les ODD sont tous liés et nécessitent que toutes les personnes à travers le globe travaillent main dans la main pour y parvenir. Avec la première activité « Premiers pas avec les ODD », les élèves deviendront les icônes des ODD et devront associer leur titre correspondant, en s'entraînant les uns les autres. À partir des 17 ODD, ils se concentreront ensuite sur l'ODD 16 en dessinant une fleur représentant leurs besoins et en réfléchissant aux conséquences de la COVID-19, ainsi qu'en passant de la dimension personnelle à la dimension collective et de la dimension locale à la dimension mondiale. Cela leur donnera l'opportunité de se familiariser avec l'ODD 16 et les réalités qu'il aborde.

1. Paix

Une culture de la paix sera atteinte lorsque les citoyens du monde comprendront les problèmes mondiaux, auront les compétences nécessaires à la résolution des conflits, de manière non violente, vivront selon les normes internationales des droits de l'Homme et de l'égalité. Pour définir la paix, les élèves partiront d'une étoile à 5 branches de leurs mots-clés individuels et élargiront leur vision non seulement en discutant entre eux mais aussi à travers une simulation pour mieux comprendre les différentes formes de violence. Ils réfléchiront à la différence entre les sociétés pacifiques et non pacifiques, en approfondissant les concepts de paix, de violence et le lien avec la justice. Guidés par l'exercice La centrale électrique du Conseil de l'Europe, ainsi qu'une nouvelle simulation de négociation, les élèves travailleront sur la manière dont nous pouvons lutter pour la paix de manière non violente.

2. Justice

Si vous regardez l'icône de l'ODD 16, vous verrez qu'« il n'y a pas de paix sans justice ». Grâce à ce module, vos élèves pourront explorer les dimensions sociale, environnementale et économique de la justice au niveau aussi bien local que mondial, réfléchir de manière critique à l'équité et prendre des mesures pour changer les systèmes injustes. Par le biais d'un jeu de rôle basé sur une nouvelle version d'Un pas en avant, vos élèves maîtriseront les concepts et les actions pour repérer les systèmes injustes et inégaux, ainsi que proposer des changements. Ils pourront se questionner sur les enjeux liés à l'abolition de la peine de mort grâce à une activité proposée par nos partenaires d'Ensemble contre la Peine de Mort.

3. Institutions efficaces

Après avoir vécu l'exclusion et mené l'enquête dans les médias qui les entourent, vos élèves auront une bonne compréhension de l'importance de l'inclusion de tous dans les institutions pour améliorer la représentation des citoyens. Grâce à un plan de cours du local (école) au global (le monde), les élèves apprendront ce que l'on entend par « institutions efficaces » et concepts alliés de « représentations » et d'« inclusion » tout en prenant en compte l'importance et les moyens par lesquels exercer son « droit à la participation ».

ACTIVITÉ COMMUNE

- Premiers pas avec les ODD
- Fleurs et ODD

PLAN DE COURS 1 – PAIX

- Qu'est-ce que la paix ?
- Le seuil de la violence
- Répondre à la violence dans ma vie
- Négocier la paix

PLAN DE COURS 2 – JUSTICE

- Qu'est-ce qui est juste ?
- Le trésor de la justice économique
- Simulation de procès
- La Justice climatique

PLAN DE COURS 3 – DES INSTITUTIONS EFFICACES ET RESPONSABLES

- Vivre l'exclusion
- Le parti pris des médias
- Qui décide à l'école ?
- La convention citoyenne pour le climat
- Nouer des liens

Questionnaire d'évaluation à destination des élèves

Merci de faire remplir ces questionnaires à vos élèves :

- **AVANT** toute activité et intervention de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix en classe

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=jqcDxzz86k6izaVZvr9CaOrbzxS-U0ZBuHRmzhtR-4NhUM0RENE5aUzZJRlpSODFSR1RHVDhQM1RHRS4u>



- **APRÈS** toute activité et intervention de l'Institut international des droits de l'Homme et de la Paix en classe

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=jqcDxzz86k6izaVZvr9CaOrbzxS-U0ZBuHRmzhtR-4NhUNIIxUlgxOTIEQINQQ0ZTSEIEODRGRjg0Si4u>



Ces questionnaires sont essentiels pour nous afin d'évaluer l'impact du projet sur les principaux bénéficiaires, les élèves. L'ensemble des résultats européens seront transmis à la Commission Européenne dans le cadre de l'évaluation du programme Walk the Global Walk.

N'hésitez pas à mettre en œuvre ces activités avec vos classes, et pour toutes questions, conseils, adaptations nécessaires... contactez-nous :

Clémence Bisson à clemence.bisson@2idhp.eu et Alexandra Frontali à alexandra.frontali@2idhp.eu

Programme de cours

**Activité d'introduction
obligatoire**

Activité d'introduction obligatoire	
• Titre	Ça commence ici
Tranche d'âge	11 - 18 ans
Durée estimée	1 heure
Matériaux	Du papier A4, un tableau papier, des stylos de couleur, du ruban adhésif, un ordinateur portable/de bureau muni d'une connexion Internet, des enceintes et un projecteur Annexe 1 - Association des ODD Annexe 2 - ODD Annexe 3 - Fleur
Besoins en termes d'espace	Une salle suffisamment grande pour permettre aux participants de se déplacer librement et de travailler en groupe
Objectifs	- Comprendre l'objectif de l'Agenda 2030 et des 17 ODD - Réfléchir à ses propres besoins humains et aux conditions nécessaires pour y répondre - Évaluer de manière critique les questions de paix, de justice, d'inclusion et d'institutions efficaces au niveau local, national et mondial
Principales compétences développées par l'ECM	☒ Compétences de réflexion systémique ☒ Compétence d'anticipation ☒ Compétence normative ☐ Compétence stratégique ☒ Compétence de collaboration ☐ Compétence d'esprit critique ☒ Compétence de conscience de soi ☐ Compétence intégrée de résolution des problèmes
Disciplines	Toutes disciplines
ODD impliqués	Tous les ODD ; axe sur l'ODD16
Variante en ligne	Toutes les alternatives en ligne aux activités sont marquées par ce symbole 
Description des activités	
- Demandez aux participants de former un cercle, puis de fermer les yeux. - Collez 1 image ou titre des ODD (Annexe 1) sur le dos de chaque participant. Si le nombre de participants est impair, vous pouvez demander à l'un d'eux d'agir en tant qu'observateur externe ou vous pouvez rejoindre le groupe et avoir une image/carte de texte collée sur votre dos également. - Une fois que tout le monde a une carte collée sur le dos, expliquez qu'il n'est pas autorisé de la retirer ou de la regarder. - Expliquez-leur qu'ils ont une carte dans le dos qui est soit un logo, un pictogramme, soit un titre. Expliquez-leur que normalement la carte est formée du logo plus du titre, mais que tout a été séparé ! Ils vont devoir retrouver leur paire : soit le logo pour ceux qui ont un titre, soit le titre s'ils ont un logo. Ils sont autorisés à parler ou à se déplacer dans la pièce, mais il leur est interdit de regarder leur propre papier ou d'y toucher. - Une fois qu'ils pensent qu'une paire a été formée correctement, ils doivent se tenir côte à côte, mais ne peuvent pas encore regarder leur carte !	

- Lorsqu'ils sont par paires, demandez-leur d'imaginer ce qu'ils ont dans leur dos qui pourrait être associé à ce qu'il se trouve dans le dos de leur camarade.

Si vous remarquez qu'ils sont confus et qu'ils ne trouvent pas de solution, donnez-leur un indice en leur disant qu'ils doivent compter les uns sur les autres pour obtenir de l'aide. (L'idée est que même si vous ne voyez pas ce qu'il y a sur votre dos, les autres le peuvent, et ils peuvent vous le dire. De plus, vous pouvez voir ce qui se trouve sur le dos des autres, donc une fois que vous voyez deux personnes qui forment une bonne paire, vous pouvez leur dire de rester ensemble).

- Une fois qu'ils pensent avoir associé les paires correctement, montrez-leur l'image avec les 17 ODD (Annexe 2) et dites-leur de vérifier, en décrochant la carte qu'ils ont dans le dos.

Debriefing

Est-ce que c'était facile de trouver sa paire ? Comment avez-vous fait ? Pourquoi est-ce qu'il y a eu des erreurs (*interprétations différentes des pictogrammes*) ? Est-ce vous auriez représenté des titres différemment ? Lesquels ? Pourquoi certains symboles vous paraissent-ils plus compréhensibles que d'autres ? Est-ce que ces symboles sont universellement correctes ?

A votre avis que représentent ces 17 cartes ? Quelles thématiques ressortent ? C'est quoi le développement durable ? (*3 piliers : économie, environnement et social*)

Qui a pu les créer ? Quand ? Quand faut-il les atteindre ? Où ? Trouvez-vous ça réalisable ? Certains plus que d'autres ? Où ?

Comment avez-vous fait pour atteindre votre objectif de trouver votre paire ? (*En s'entraînant*) Qui doit s'entraider pour atteindre les ODD ?



Adaptation numérique

Si vous faites l'activité en ligne, nous suggérons deux options pour faire ce premier exercice du cours :

OPTION 1 : Jeu de mémoire

- Dites aux participants que vous allez partager votre écran avec eux.
- Lancez ce memory (<https://view.genial.ly/5f7af3873c86e90cf793ccb8>) que nous avons créé pour les ODD et partagez votre écran, y compris le son si possible, avec les participants.
- Expliquez qu'ils vont jouer à un memory ODD comportant trois manches. Pour la première manche, demandez-leur de suivre les instructions à l'écran et de mémoriser les pictogrammes ODD et leur position. Donnez-leur 1 minute maximum et montrez-leur 8 pictogrammes.
- Lorsqu'ils sont prêts, passez à la page suivante et invitez l'un des participants à deviner la position de l'ODD choisi. Insistez sur le fait que les autres ne peuvent pas l'aider. Pour la deuxième manche, accordez 1 minute aux participants pour préparer ensemble une stratégie, puis faites la deuxième manche exactement comme la première en permettant aux participants de parler et de s'entraider.
- Faites de même pour la troisième manche.
- Vous pouvez débriefer l'activité en leur demandant s'ils l'ont aimée, ce qui s'est passé lors de chaque manche et ce qui était différent une fois qu'ils étaient autorisés à planifier et à travailler ensemble. Ont-ils eu plus de succès ?
- Expliquez que tout comme le fait qu'ils aient eu plus de succès et que la tâche a été plus facile lorsqu'ils ont travaillé ensemble, les 17 ODD sont tous liés et dépendent de la réalisation des autres pour

atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 de développement durable.

OPTION 2 : Qui est-ce ?

- Dites aux participants qu'ils vont jouer au jeu « Qui est-ce » avec les ODD.
- Expliquez les règles : vous choisirez un participant ou demanderez s'il y a un volontaire et vous lui enverrez un des ODD en privé. Expliquez que les autres doivent lui poser des questions fermées pour deviner l'ODD. Ils ne sont pas autorisés à demander directement : Es-tu l'ODD 11 ? Vous pourriez donner plusieurs exemples de questions : par exemple, « Es-tu lié à la nourriture ? »
- Jouez jusqu'à écoulement du temps imparti.
- Regardez cette vidéo ensemble pour leur rappeler ce qu'est le développement durable et ce que sont les ODD. Si l'activité se fait en ligne, vous pouvez soit partager votre écran d'ordinateur, ainsi que le son et lire la vidéo sur votre appareil, soit envoyer le lien sur le chat et chaque participant la regarde sur son propre appareil.

<https://www.youtube.com/watch?v=skwiH2RNqDw>

<https://vimeo.com/267434892>

00:15 – 00:35

ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces

- Expliquez que pour que les populations s'épanouissent, certains besoins doivent être satisfaits. **Pour les plus jeunes élèves, expliquez qu'un besoin est quelque chose dont vous ne pouvez pas vous passer.** Certains d'entre eux font référence aux besoins de base nécessaires à la survie tels que l'air pur pour respirer, manger, boire et dormir, et d'autres permettent aux individus de sentir en sécurité, en bonne santé, protégés, aimés et soutenus afin de se sentir épanouis.
- Dites aux élèves que chacun d'eux individuellement va dessiner une fleur contenant ses propres besoins en tant qu'être humain. Cette fleur doit avoir huit pétales : besoins de base, sécurité personnelle, sécurité financière, santé, amitié, famille, estime et épanouissement personnel.
- Demander aux élèves ce qu'ils placeraient dans chacune de ces catégories et s'ils sont d'accord avec la distinction proposée.
- La taille des pétales doit correspondre à l'importance qu'ils donnent à chacun des huit besoins à ce moment de leur vie.
- Dessinez un exemple de la fleur (Annexe 3) sur le tableau papier ou blanc tout en expliquant, mais assurez-vous de souligner qu'il ne s'agit que d'un exemple. Chaque être humain est unique, la fleur de chaque personne sera donc différente.
- Donnez du papier, des crayons de couleur ou des feutres et laissez 7 à 10 minutes aux participants pour dessiner leur fleur. Expliquez qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, juste des fleurs uniques qui nous représentent en tant qu'êtres humains.
- Une fois que tout le monde a terminé sa fleur, invitez-les à réfléchir aux conditions qui doivent exister pour qu'ils puissent réaliser leur plein potentiel et être un être humain complet.
- Demandez-leur de dessiner des feuilles autour de la fleur et d'écrire des mots clés ou d'y dessiner des pictogrammes suggestifs. Vous pouvez donner quelques exemples sur le tableau papier (« paix », « pouvoir s'exprimer librement », « voir ma famille aussi souvent que je le souhaite »). Accordez-leur environ 5 minutes pour le faire.
- Demandez-leur de faire du lien avec les ODD qu'ils viennent de découvrir : ils peuvent dessiner des abeilles pour chaque ODD qui sont nécessaires aux pétales et aux feuilles.

00:35 – 00:50

Qu'est-ce qui m'a le plus manqué ?

- Une fois que tout le monde a terminé, divisez les participants en groupes de 3 à 4 personnes et donnez à chaque groupe environ 2 à 3 minutes pour que les participants partagent leurs créations et expliquent brièvement leur fleur.
- Ensuite, invitez-les à réfléchir ensemble à ce qui leur a le plus manqué pendant la pandémie de la Covid19 et aux mesures spéciales prises par les gouvernements du monde entier pendant cette période. Encouragez-les à penser à tous les pétales et aux menaces qu'ils ont ressenties pendant cette période en lien avec les huit besoins.
- Ils doivent en discuter par groupe et noter les menaces qu'ils reconnaissent tous avoir connu en ajoutant des épines à leurs fleurs.
- Vous pouvez à nouveau donner quelques exemples sur le tableau papier : « ne pas pouvoir voir ma famille », « avoir peur ou tomber malade ». Accordez-leur environ 7 minutes pour réfléchir à cela.
- Demandez aux participants de penser à d'autres menaces mondiales qui pourraient « endommager » leurs pétales.
- Invitez-les à regarder les ODD s'ils ont besoin d'inspiration. Y a-t-il des menaces auxquelles nous n'avons jamais pensé, mais que les populations dans d'autres parties du monde vivent au quotidien ? Laissez-leur 5 minutes pour y penser.

**Adaptation numérique**

Si vous faites cette activité en ligne, utilisez une plateforme qui vous permet de diviser les participants en groupes plus petits (sur la plateforme Zoom, vous avez la possibilité de diviser les participants en salles de réunion). Pendant qu'ils sont dans leur petit groupe, vous pouvez soit diffuser un message à tous, soit passer d'un groupe à l'autre et donner les instructions.

Vous pouvez envoyer ce lien à vos élèves <https://awwapp.com/#> pour qu'ils puissent dessiner leur fleur. C'est un peu plus difficile avec une souris que sur tablette ou smartphone. Vous pouvez donc proposer aux élèves de dessiner sur une feuille et de montrer leur fleur à la caméra.

00:50 - 01:00

Debriefing

Avez-vous apprécié cette activité ? Pourquoi oui ? Pourquoi non ? Était-ce difficile de décider comment dessiner votre fleur ? Comment avez-vous décidé quel pétale est le plus important pour vous ? Y avait-il d'autres besoins qui, selon vous, n'étaient pas représentés sur les pétales ? Une fois que vous avez commencé à partager avec les autres dans les petits groupes, avez-vous été surpris de trouver certaines similitudes ou différences ? Qu'est-ce qui selon vous pourrait endommager certains pétales ? Y a-t-il des groupes d'individus plus exposés à des menaces sur leurs fleurs ? Quelles sont les conséquences pour l'individu d'avoir des pétales endommagés ? Que faut-il faire pour protéger les différents pétales ?

Y a-t-il des liens entre ce que vous avez écrit sur les feuilles et les ODD ? Les ODD sont-ils importants pour les individus ? Pourquoi ? Y a-t-il des choses que selon vous nous tenons pour acquises ici, où nous vivons, mais qui ne sont pas une réalité pour les personnes qui vivent ailleurs dans le monde ? Lesquelles ?

C'est le moment idéal pour présenter l'ODD 16 et expliquer que dans la majorité des pays d'Europe, la paix, la justice et la protection par des institutions étatiques régies par des lois sont des choses que nous considérons comme acquises. Cependant, ce n'est pas le cas pour les personnes du monde entier. Utilisez le chapitre « Faits et chiffres » pour donner quelques informations sur l'ODD 16 et les réalités qu'il aborde. Expliquez que la dignité, l'égalité et les droits inaliénables de tous les êtres humains sont les fondements de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde (préambule de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme).

Montrez cette vidéo pour aider les participants à mieux comprendre l'ODD 16.

<https://www.youtube.com/watch?v=MzyQjwWMjnM> – 01:18 minutes



Si l'activité se fait en ligne, vous pouvez soit partager votre écran d'ordinateur, ainsi que le son et lire la vidéo sur votre appareil, soit envoyer le lien sur l'espace conversation et chaque participant la regarde sur son propre appareil.

Proposition d'adaptation pour les plus jeunes

- Adaptez les « Faits et chiffres » pour proposer une version plus adaptée aux enfants ou utilisez des photos pour les expliquer
- Reformulez des concepts tels que les besoins, la satisfaction personnelle ou utilisez cette courte vidéo pour expliquer la différence entre les besoins et les souhaits : <https://www.youtube.com/watch?v=sfJE2ZDCrsM>
- Invitez les participants à dessiner les pétales et passez aux étapes suivantes. Entamez une discussion de groupe sur les conditions auxquelles nous devons répondre, les menaces qui peuvent endommager nos pétales et les choses que nous considérons comme acquises.
- Invitez les participants à télécharger l'application « ODD en action » <https://sdgsinaction.com/> et à explorer en profondeur les 17 ODD.

Liens vers les activités du recueil d'activités année 1

Toutes les activités

Liens vers les activités du recueil d'activités année 2

Toutes les activités

Références : l'activité est inspirée de l'activité « Fleurs et droits » du Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes « Repères » du Conseil de l'Europe.

Annexe 1



Annexe 1

1 PAS DE PAUVRETE

2 FAIM « ZERO »

**3 BONNE SANTE BIEN-
ETRE**

**4 EDUCATION DE
QUALITE**

**5 EGALITE ENTRE LES
SEXES**

**6 EAU PROPRE ET
ASSAINISSEMENT**

**7 ENERGIE PROPRE ET
D'UN COUT
ABORDABLE**

**8 TRAVAIL DECENT
ET CROISSANT
ECONOMIQUE**

**9 INDUSTRIE ;
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE**

**10 INEGALITES
REDUITES**

11

**12 VILLES ET
COMMUNAUTES
DURABLES**

**13 CONSOMMATION ET
PRODUCTION
RESPONSABLES**

**14 MESURES RELATIVES A
LA LUTTE CONTRE LES
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES**

15 VIE AQUATIQUE

16 VIE TERRESTRE

**17 PAIX, JUSTICE ET
INSTITUTIONS
EFFICACES**

**18 PARTENARIATS
POUR LA
REALISATION DES
OBJECTIFS**

Annexe 2

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Annexe 3



Plan de cours 1

Paix

Plan de cours 1		Paix
Titre :		Qu'est-ce qu'une société pacifique ?
Tranche d'âge		11 - 18 ans
Durée estimée		1 heure et 30 minutes
Matériaux		Papier et stylos À imprimer : - Annexe 4 : diamant, un par groupe - Annexe 5 : situations chaque groupe doit toutes les avoir en main
Besoins en termes d'espace		S'assurer que les élèves peuvent se déplacer dans la classe pour la deuxième partie de l'activité et que les élèves peuvent se réunir en groupes
Objectifs		- Comprendre ce que signifie la paix - Comprendre les différents types de violence - Comprendre d'où viennent les conflits - Réfléchir de manière critique à la gravité des différents types de violence
Principales compétences développées par l'ECM		☒ Compétences de réflexion systémique ☐ Compétence d'anticipation ☒ Compétence normative ☐ Compétence stratégique ☒ Compétence de collaboration ☒ Compétence d'esprit critique ☒ Compétence de conscience de soi ☐ Compétence intégrée de résolution des problèmes
Disciplines		Histoire, géographie, sciences, éducation civique, français
ODD impliqués		ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces ODD 1 Pas de pauvreté – ODD 2 Faim « zéro » – ODD 5 Égalité entre les sexes – ODD 6 Eau propre et assainissement – ODD 8 Travail décent et croissance économique – ODD 10 Inégalités réduites – ODD 11 Villes et communautés durables – ODD 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs
Variante en ligne		Toutes les alternatives en ligne aux activités sont marquées par ce symbole 
Description des activités		
	00:00 - 00:10	Activité 1 : qu'est-ce que la paix ? - Demandez aux participants de prendre une feuille et d'y dessiner une étoile à 5 branches. Sur chaque branche de l'étoile, ils doivent écrire un mot ou une expression qui leur vient à l'esprit lorsqu'ils entendent le mot « paix ». Cet exercice doit être réalisé individuellement. - Puis, demandez-leur d'aller consulter les réponses des autres et d'écrire leur nom sur les étoiles des autres s'ils ont mentionné les mêmes éléments. Accordez-leur 15 minutes pour avoir le temps de rencontrer un maximum de camarades.
	00:10 - 00:25	
	00:10 - 00:35	
		Debriefing L'activité vous a-t-elle plu ? Avez-vous été surpris par des mots/expressions écrits par vos camarades ? Lesquels ? Y a-t-il des mots que vous n'avez pas compris ? Pensez-vous qu'il manque certains mots ? Quelles étaient les idées les plus présentes ? À quel niveau avez-vous pensé à la « paix » (échelle locale, globale) ? À quels grands thèmes avez-vous pensé ? (Par exemple, ils peuvent avoir pensé à inscrire des définitions, des exemples concrets de situations non pacifiques, des symboles qui représentent la paix, des personnes/organisations qui promeuvent la paix, des moyens d'actions pour parvenir à la paix, des Droits de l'Homme, etc.). Comment pouvons-nous définir la paix ? (Assurez-vous que les élèves comprennent la paix non seulement dans le cadre d'une guerre mais aussi comme l'absence de conflits et/ou de violence parmi les citoyens.) Existe-t-il un droit à la paix ? Est-il pertinent de garantir aux citoyens un droit à la paix ? Qui s'engage pour la paix ? Peut-on s'engager en tant qu'élève ? Comment ? Où ?



Adaptation numérique

Si vous ne pouvez pas faire cette activité en classe avec vos élèves, vous pouvez la faire en ligne. Voici deux sites Web qui vous permettront de le faire. Le premier ne nécessite pas d'inscription. En revanche, ça l'est pour le second qui est plus complet.

<https://answergarden.ch/> : Partagez simplement le lien que vous allez créer avec vos élèves et laissez-les écrire leurs idées !

Faites une capture d'écran du site et partagez-la sur la plateforme européenne pour la comparer aux élèves à travers l'Europe.

Utilisation étape par étape de AnswerGarden :

1. Cliquez sur [Create AnswerGarden](#)
2. Dans la partie « Topic (required) » saisissez la question « à quoi pensez-vous lorsque l'on vous dit « paix » ? »
3. Cliquez sur le mode « Brainstorm », de cette manière, les élèves peuvent proposer autant de propositions qu'ils le souhaitent et différents élèves peuvent avoir la même réponse. Nous vous recommandons de les limiter à 5 propositions chacun.
4. Vous pouvez cliquer sur « On » dans la section SpamFilter, de cette manière les réponses indésirables telles que les mots vulgaires seront bloqués par le filtre.
5. Cliquez sur Create et partagez le lien avec vos élèves !

Vous pouvez également utiliser [mentimeter.com](https://www.mentimeter.com) pour créer un « Word Cloud » qui téléchargera automatiquement les réponses de vos élèves sur votre écran partagé de l'appel vidéo.

1. Inscrivez-vous et sur votre page d'accueil, cliquez sur New presentation.
2. Nommez votre présentation pour organiser votre page d'accueil comme vous le souhaitez
3. Sur la colonne de gauche « type » cliquez sur Word Cloud
4. Dans l'onglet « Content » saisissez « votre question » : « à quoi pensez-vous lorsque l'on vous dit « paix » ? »
5. Entrez jusqu'à 5 réponses par participants
6. C'est prêt ! Cliquez sur Present dans le coin supérieur droit pour obtenir le lien vers votre présentation et l'enregistrer.
7. Lancez l'appel vidéo avec vos élèves, et dites-leur de se rendre sur menti.com et d'utiliser le code qui se trouve en haut de votre présentation. La question apparaîtra et ils pourront y répondre.
8. Partagez votre écran pour que leurs réponses apparaissent pendant l'exercice.

00:35 - 00:50

Activité 2 : le seuil d'une société pacifique

- Maintenant que vous avez défini la paix avec vos élèves, annoncez-leur que vous allez leur donner des situations (Annexe 4) qu'ils devront classer des plus aux moins violentes.
- Donnez à chaque groupe le diamant en Annexe 5 et expliquez-leur que pour chaque échelon du diamant, ils doivent placer une situation des plus violentes (échelon 1) aux moins violentes (échelon 4). Expliquez-leur que les mêmes numéros d'échelon représentent le même niveau de violence :
 - Ils doivent choisir les deux plus violentes, et les mettre sur les numéros d'échelon 1 ;
 - trois situations de violence plus ou moins égale à mettre sur les trois « 2 » ;
 - trois situations de violence plus ou moins égale à mettre sur les trois « 3 » ;
 - Enfin, la moins violente sera placée sur le numéro d'échelon 4 dans la partie inférieure du diamant.
- Une fois le classement fait sur leur diamant, demandez-leur de réfléchir à ce à quoi ressemble une société pacifique.
- Demandez-leur de tracer une ligne sur leur diamant pour séparer les situations qui constituent une menace pour la paix dans la société. Au-dessus de la ligne se situeraient les situations qui, selon eux, conduisent à une société non pacifique. Au-dessous, les situations qui peuvent être présentes même dans une société sans être une menace pour la paix.

00h50 - 01h10

- Laissez-leur un temps pour comparer avec le classement des autres.

Debriefing

L'activité vous a-t-elle plu ? Était-il facile de classer les situations ? Sur quels critères avez-vous hiérarchisé les situations ? Êtes-vous tous d'accord sur le classement ? Pourquoi ? Comment avez-vous résolu le désaccord ? Quels types de violence avez-vous identifié ? (Physique, psychologique, numérique, économique, sexuelle, verbale... Il existe plusieurs façons de catégoriser la violence. Bien sûr une violence peut entrer dans plusieurs catégories en même temps). Existe-t-il un type de violence pire que les autres ? Les droits de l'enfant ont-ils été affectés par la situation ? Ces situations sont-elles interdites ? Que risquons-nous ? Ces risques sont-ils justifiés ? Pensez-vous que toutes les situations mènent à une situation non pacifique ? Pourquoi ? À partir de quel seuil la violence équivaut-elle à une menace pour la paix ? Que faire si une situation se réalise dans notre quotidien ?



Adaptation numérique

Demandez à vos élèves de faire l'activité individuellement puis demandez-leur d'expliquer et de discuter de leurs choix avec les autres.

Vous pouvez également créer un quiz en ligne pour qu'ils évaluent les situations : toujours à l'aide de Mentimeter, sélectionnez Ranking dans la colonne de gauche.

Pour chaque élément, écrivez Situation 1, 2, 3... en fonction du nombre de situations que vous souhaitez utiliser.

Envoyez les situations à vos élèves pour qu'ils les lisent et les comprennent. Puis dites-leur de se rendre sur [menti.com](https://www.menti.com) et d'utiliser le code en haut de votre présentation. Demandez-leur de classer les situations de la plus (1er) à la moins violente. Animez les débats et les discussions dans le cadre de la vidéoconférence principale.

Conseils pour les animateurs : vous pouvez facilement adapter les situations concernant votre contexte local, ou toute situation que vous aimeriez aborder avec vos élèves. Puisqu'ils peuvent s'identifier à certaines d'entre elles, assurez-vous d'avoir suffisamment d'informations et de ressources pour répondre à leurs questions. Par exemple, vous pouvez avoir avec vous les sanctions pénales encourues par l'auteur, les recours de la victime, le numéro de téléphone gratuit de la protection de l'enfance, etc.

Idées de suivi et actions

Où trouvons-nous la paix ?

- Demandez à vos élèves de penser à un lieu, une situation, un bâtiment, un monument, etc. un élément qui représente la paix dans leur vie quotidienne.
- Demandez-leur de le prendre en photo et de la partager avec les élèves européens sur la plateforme [WalktheGlobalWalk.eu](https://www.walktheglobalwalk.eu), en expliquant pourquoi ils y voient une représentation de la paix dans leur vie quotidienne.

« No Justice, no Peace » ?

- Demandez à vos élèves de faire des recherches sur les sanctions applicables aux auteurs des situations de la deuxième activité.
- Est-ce que ce qu'ils ont considéré comme le pire type de violence correspond à la pire sanction possible ?
- Devons-nous juger les auteurs des situations qui sont sous la ligne qu'ils ont tracé dans l'activité ?
- Quelle(s) sanction(s) serai(en)t justifiée(s) dans ces situations ?
- Qu'est-ce que, selon eux, la justice apporte aux victimes ?
- Peut-on avoir la paix sans justice ?

Des racines et des branches

- Pour comprendre d'où viennent ces situations de violence, demandez à vos élèves de réaliser un arbre à problèmes.
- Demandez aux élèves de réfléchir à une situation dans laquelle ils ont rencontré de la violence. Cela ne signifie pas nécessairement en tant que victime/auteur, mais cela peut être tout ce qu'ils ont vu, entendu, etc. s'ils ne sont pas à l'aise pour parler d'une expérience personnelle. Laissez-leur 3 minutes pour réfléchir, individuellement, aux causes de cette situation de violence.

- Répartissez les élèves par groupes. Dites-leur qu'ils vont devoir dessiner un arbre dans lequel leur situation est au centre. Ils partagent les situations auxquelles ils ont pensé puis choisissent l'une d'elle ou une thématique commune pour servir de tronc à leur arbre. Les racines représenteront les causes de la situation. Les participants explorent les réponses à la question « pourquoi cela se produit-il ? ». Ils doivent remplir les racines avec autant de raisons que possible.
- Donnez-leur une illustration de la manière dont une cause aura ses propres causes. Les conséquences seront insérées dans les branches. Ici, les participants explorent les conséquences possibles de la situation. Demandez-leur ce qui pourrait arriver à un individu ou à un groupe qui vit cette situation.
- Vous pouvez permettre aux élèves d'accéder à Internet pour trouver des causes et des conséquences. Dans ce cas, l'activité durera probablement plus longtemps. Laissez-leur 20 minutes pour terminer leur arbre, puis laissez-les le présenter au reste de la classe.

Debriefing

L'activité vous a-t-elle plu ? A-t-il été facile/difficile de trouver des causes ? Qu'est-ce qui vous a aidé à les trouver ? Quel a été le principal problème avec votre situation ? Pourquoi cela s'est-il produit ? Jusqu'à quel niveau de profondeur avez-vous trouvé des racines ? Connaissez-vous d'autres raisons pour lesquelles des conflits/violences existent ? A-t-il été facile/difficile de trouver des conséquences ? Comment les conséquences affectent-elles les humains ? L'environnement ? L'économie ? Quels ODD sont affectés par la non-atteinte de l'ODD 16 ? Quels droits de l'Homme sont en danger ? À quel niveau faut-il agir pour prévenir/répondre à cette situation (causes ou conséquences) ? Pourquoi ?

Adaptation numérique

Pour ce faire, vous pouvez utiliser n'importe quel outil en ligne de carte mentale, tel que <https://www.mindmaps.app/#> (annexe 7)

1. Saisissez votre situation dans la case « central idea » (idée centrale).
2. Ensuite, à l'aide du point rouge, créez les racines et les branches, puis entrez les causes et les conséquences de votre problème !

Demandez aux élèves de faire une capture d'écran de leur arbre et de la poster sur la plateforme européenne.

Sinon, vous pouvez demander aux élèves de le faire sur une feuille de papier puis de partager leur arbre en ligne sur la plateforme walktheglobalwalk.eu avec d'autres élèves européens.

Propositions d'adaptation pour les plus jeunes

Qu'est-ce que la paix ?

- Au lieu de partir de nulle part et de demander aux élèves à quoi ils pensent quand ils pensent à la Paix, donnez-leur des photos/images comme sources d'inspiration pour répondre. Les cartes du jeu Dixit (annexe 10) sont intéressantes à cette fin : elles sont très imagées et aideront les élèves à développer leurs capacités d'imagination et d'interprétation.

Le seuil de la violence

- Vous pouvez changer la situation pour la rendre plus facile à comprendre, ou avec des thèmes plus faciles à aborder et à discuter. Globalement, ces activités conviennent aux élèves de 11 à 18 ans. Vous connaissez vos élèves mieux que nous et vous avez certainement une meilleure vision de ce qu'ils peuvent comprendre et des sujets qu'ils peuvent aborder. N'hésitez jamais à adapter une activité. Voici quelques suggestions si vous décidez d'adapter les situations utilisées dans celle-ci :
- Gardez à l'esprit que vous devez aborder une grande variété de situations, de la dimension locale à la dimension mondiale. Vous pouvez vous référer au modèle écologique de Bronfenbrenner (Annexe 6)
- Les élèves s'identifieront davantage à une situation qui met en lumière un enfant de leur âge. Veillez à inclure, pas uniquement mais en majorité, des situations impliquant des enfants.
- Essayez de ne pas abuser des stéréotypes dans le choix des situations. S'il est vrai que certaines régions du monde sont plus sensibles à un type particulier de violence, elles peuvent apparaître ailleurs. Essayez de défier les représentations de vos élèves.
- Utilisez des situations réelles ! Ainsi, les élèves pourront prendre conscience d'une situation intervenant quelque part dans le monde et vous pourrez avoir plus d'informations à leur donner s'ils sont intéressés, ou vous pourrez leur faire faire des recherches.

Liens vers les activités du recueil d'activités année 1

- Activité d'introduction – Construisons Durableville
- PLAN DE COURS 3 – Inclusion sociale

Liens vers les activités du recueil d'activités année 2

- PLAN DE COURS 1 : la dimension humaine – partie 2 : Un pas en avant

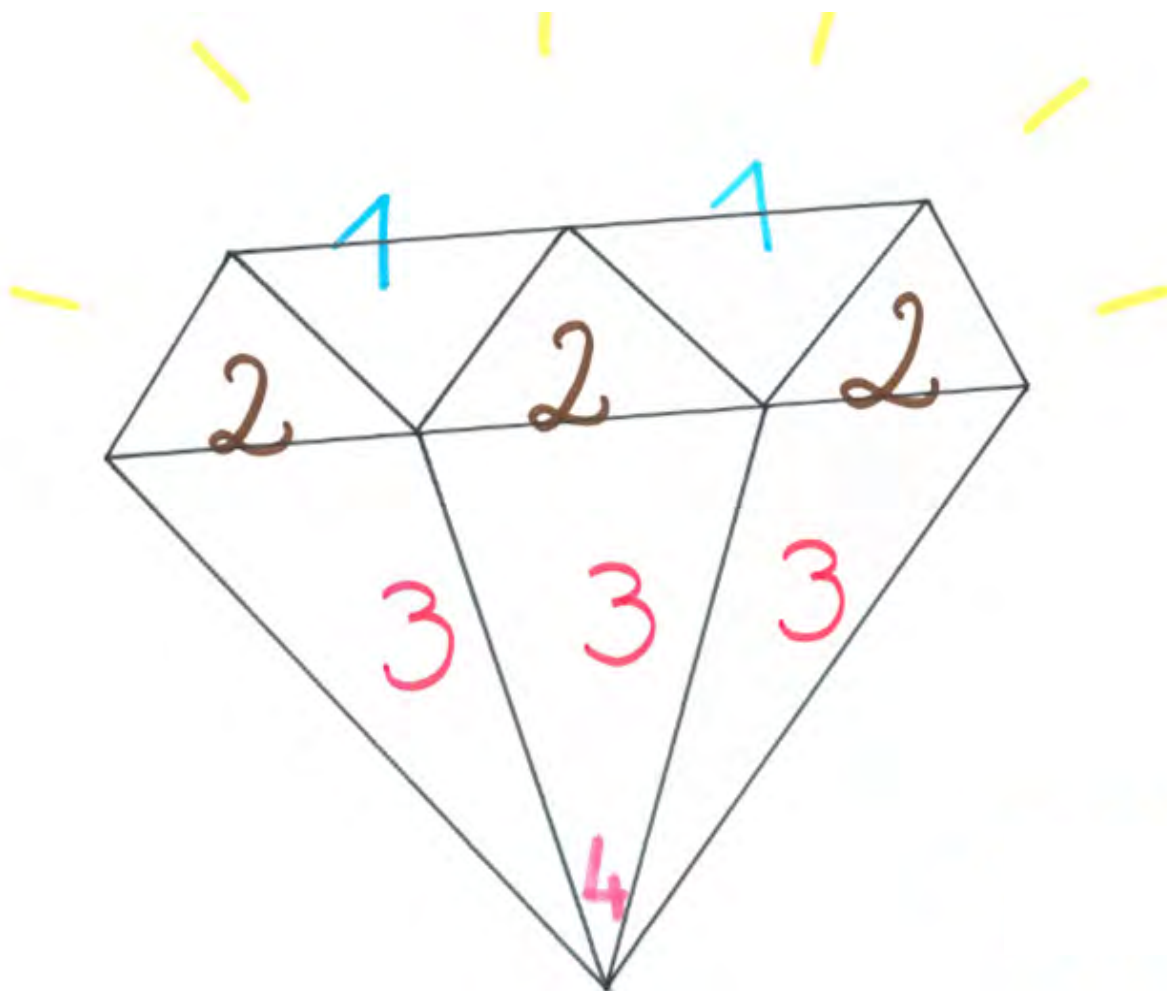
Références :

Qui êtes-vous ? – Repères <https://www.coe.int/fr/web/compass/who-are-i->

De mal en pis, Connexions, Conseil de l'Europe : <https://rm.coe.int/connexions-ed-revisee-2020-final-web/16809ed734>

Des racines et des branches, Connexions, Conseil de l'Europe : <https://rm.coe.int/connexions-ed-revisee-2020-final-web/16809ed734>

Annexe 4



Situations :

1 : Lors d'une émeute qui s'est produite dans la capitale, votre pays a décidé d'envoyer des forces armées pour protéger les manifestants de tout débordement. Cependant, des débordements éclatent et des manifestants ont commencé à jeter des pierres sur les policiers, qui ont répondu en tirant des bombes lacrymogènes pour disperser la population. Deux manifestants ont été grièvement blessés.

2 : Sabrina est une lycéenne de 17 ans. Alors qu'elle rentre du lycée, un homme plus âgé passe en voiture et lui crie « Eh, S***** je te mets dans mon lit quand je veux ».

3 : Un couple de jeunes mariés vient d'avoir leur première fille, prénommée Nengah, en Indonésie. Selon les traditions, ils veulent pratiquer très bientôt la circoncision féminine. Ils ont appelé une sage-femme indonésienne traditionnelle pour la pratiquer. Une fois ses organes sexuels retirés, Nengah sera pure et toute la famille célébrera cet événement.

4 : Halan est un élève de 10 ans dont la famille est réfugiée de Syrie. En classe, il a du mal à s'intégrer et ses camarades ont récemment commencé à lui envoyer quotidiennement des SMS lui disant de rentrer dans « son » pays.

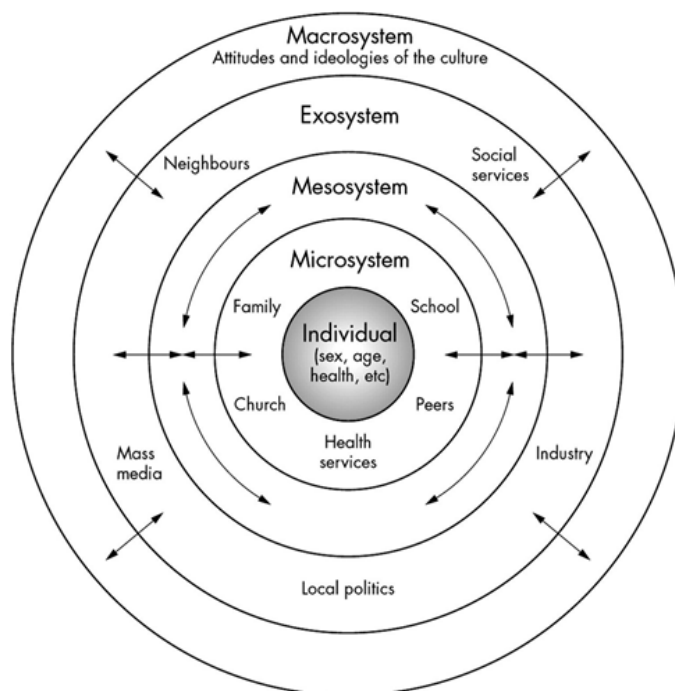
5 : Peter a récemment avoué à son meilleur ami du lycée Mark qu'il est homosexuel. Mark, dégoûté par la nouvelle, a décidé d'envoyer un message à tous les contacts de son répertoire révélant l'orientation sexuelle de Peter contre son gré.

6 : Lezmond Mitchell est un Américain de 37 ans qui a commis un crime quand il était plus jeune. Lors du vol avec violence d'une voiture, il a tué une fillette et sa grand-mère. À 20 ans, il a été condamné à la peine capitale et devrait être exécuté prochainement malgré les plaidoiries d'organisations non gouvernementales.

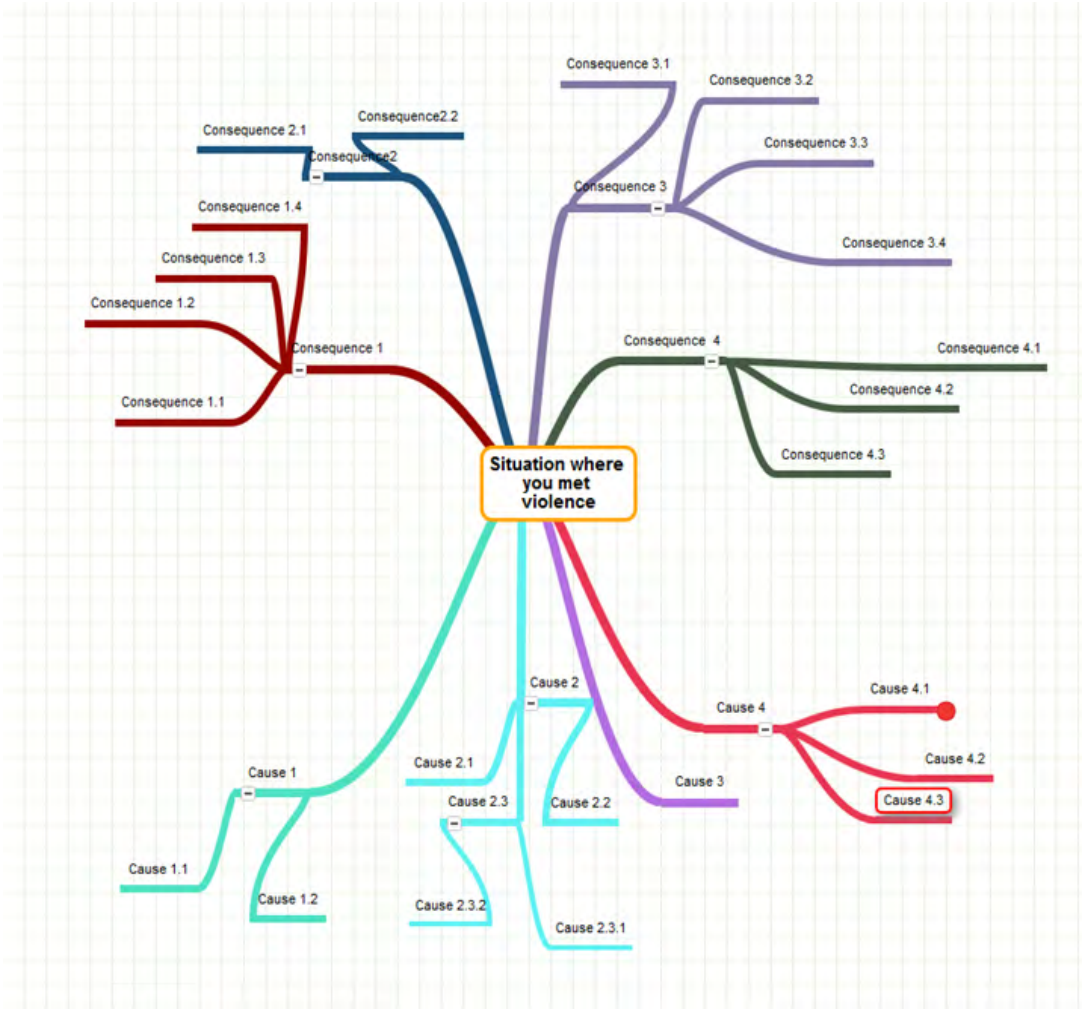
7 : Lionel a 11 ans et vit en Centrafrique. Des soldats d'un autre groupe ethnique ont abattu des membres de sa communauté, dont ses parents. Ils les ont torturés et tués. Lionel court et se cache et quand les soldats de sa communauté sont venus le chercher, ils lui ont demandé de rejoindre les soldats, il a pensé : « Je ne veux pas être un enfant-soldat, mais l'opposition a tué ma famille. Je dois me joindre à l'effort pour rester en vie et être protégé ».

8 : Les communautés de Chusmiza et Usmagama vivent pacifiquement au Chili. Il y a quelques années, le gouvernement a décidé de vendre l'accès à l'eau à une grande entreprise en échange d'avantages fiscaux. Cet accord a conduit les deux communautés à être privées de leur source d'eau, dans la région où elles vivent depuis des siècles.

Annexe 6



Annexe 7



Plan de cours 1	
	Paix
Titre	Comment construire une société pacifique ?
Tranche d'âge	11 - 18 ans
Durée estimée	1 heure et 30 minutes
Matériaux	Des ciseaux, du papier de différente couleur, de la ficelle, des feutres, du scotch Annexe 8 : règles et consignes de l'activité à distribuer aux groupes
Besoins en termes d'espace	Les élèves doivent pouvoir se déplacer dans différentes parties de la salle.
Objectifs	• Savoir comment réagir aux situations de violence dans notre quotidien • Argumenter • Réfléchir à des manières d'agir en tant qu'élève pour construire une société pacifique • Développer des compétences en résolutions de conflits et négociations
Principales compétences développées par l'ECM	☒ Compétences de réflexion systémique ☒ Compétence d'anticipation ☒ Compétence normative ☒ Compétence stratégique ☒ Compétence de collaboration ☒ Compétence d'esprit critique ☒ Compétence de conscience de soi ☒ Compétence intégrée de résolution des problèmes
Disciplines	Histoire, géographie, SVT, éducation civique, français, écologie biologie...
ODD impliqués	ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces ODD 1 Pas de pauvreté – ODD 2 Faim « zéro » – ODD 5 Égalité entre les sexes – ODD 6 Eau propre et assainissement – ODD 8 Travail décent et croissance économique – ODD 10 Inégalités réduites – ODD 11 Villes et communautés durables – ODD 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs
Variante en ligne	Toutes les alternatives en ligne aux activités sont marquées par ce symbole 
Description des activités	
00:00 - 00:05	Activité 1 : Répondre à la violence dans ma vie Expliquez aux participants qu'ils vont travailler dans une centrale électrique. Les centrales normales produisent de l'énergie à partir de l'uranium, du charbon, du gaz, des déchets, de la biomasse, du soleil, du vent ou des vagues. Dans cette activité, la centrale produit de l'énergie à partir des actes de violence : elle est donc potentiellement dangereuse et devrait être fermée ou modifiée pour pouvoir fonctionner avec une autre source d'énergie. Vous (l'animateur) êtes le directeur de la centrale et les participants sont les techniciens.
00:05 - 00:10	Partie 1. Réflexion au sujet des actes de violence Demandez aux participants de mener une brève réflexion personnelle sur les manifestations de violence qu'ils observent autour d'eux. Expliquez-leur clairement qu'ils ne doivent pas s'attacher aux « grands sujets » comme le terrorisme ou le génocide, mais plutôt aux formes de violence que nous rencontrons tous chaque jour à l'école, dans la rue et chez nous... Rappelez-leur qu'il existe plusieurs formes de violence et que la violence physique à laquelle on peut penser en premier, n'est pas la seule qui peut être abordée dans cette activité. Vous pouvez également leur rappeler que la classe est un lieu neutre où ils peuvent parler librement et qu'ils ne doivent pas se juger. Ils sont évidemment libres de partager ce qu'ils veulent ou ne veulent pas avec le reste de la classe.
00:10 - 00:15	Formez des groupes de trois à cinq personnes et distribuez trois feuilles de papier (rouge) et un feutre par groupe. Demandez aux participants de présenter leurs exemples aux autres membres du groupe et de décider collectivement des formes de violence qui sont à combattre en priorité.

Ils en inscriront une par feuille, en lettres capitales et en utilisant des mots-clés ou des phrases très courtes.

Ramassez les feuilles et parcourez-les rapidement pour voir si le même exemple revient plusieurs fois. Dans ce cas, écarter les doubles.

Invitez les participants à faire une pause de 5 minutes pendant que vous préparez la seconde partie de l'activité. Accrochez les feuilles au « câble électrique » (c'est-à-dire sur la corde), à une distance d'environ 50 cm les unes des autres. Fixez-les à l'aide de ruban adhésif pour éviter qu'elles ne glissent.

00:15 - 00:20 **Partie 2. Dans la centrale électrique**

Lorsque vous êtes prêt et que toutes les feuilles sont attachées à la corde, expliquez au groupe que vous venez de recevoir une note du responsable du service hygiène et sécurité vous informant que la centrale restera fermée jusqu'à ce qu'ils – les techniciens – trouvent un autre combustible pour la faire fonctionner.

Invitez les « techniciens » à entrer dans la « centrale électrique ». Formez deux équipes et donnez à chacune plusieurs feuilles de papier (vert), des marqueurs et un rouleau de ruban adhésif.

00:20 - 00:35

Montrez le câble et les feuilles représentant les actes de violence.

Expliquez que l'une des raisons pour lesquelles la centrale électrique est si dangereuse est le fait que la violence génère de l'énergie en un flux très irrégulier ; par conséquent, les surtensions sont fréquentes. Lorsque cela se produit, le seul moyen rapide d'empêcher l'explosion de toute la centrale est de couper le câble, mais c'est une procédure extrêmement dangereuse qui doit être évitée au maximum. En cas de surtension particulièrement forte, des voyants se mettent à clignoter et une sirène retentit. Il faut alors agir vite pour réorienter la production d'énergie, en transformant les actes de violence attachés au câble électrique en actions positives.

Expliquez comment cela se déroulera dans la pratique : les participants entendront une sirène et verront les voyants lumineux clignoter. Vous leur indiquerez l'endroit où vous allez devoir couper le câble et lirez les inscriptions figurant sur les deux feuilles situées de part et d'autre de ce point. Les deux équipes n'auront alors qu'une minute pour trouver des moyens de résoudre ces deux formes de violence. Ils noteront leurs propositions sur du papier vert (une proposition par feuille) et devront se diriger rapidement vers le câble pour les accrocher le plus vite possible à l'endroit où vous vous apprêtez à couper.

L'exercice commence. Faites démarrer la centrale électrique et laissez-la fonctionner pendant une minute ou deux. Ensuite, faites signe à l'assistant de déclencher la sirène et d'allumer les voyants. Saisissez le ciseau et faites comme si vous étiez sur le point de couper le câble à un endroit donné. Lisez à voix haute les deux formes de violence inscrites sur les feuilles placées autour de ce point et lancez un appel aux équipes pour qu'elles commencent leur travail de sauvetage.

Après une minute, arrêtez l'alarme et les lumières et mettez le ciseau de côté, avancez-vous et lisez ce qui est inscrit sur les feuilles « solutions ». Examinez brièvement les suggestions avec l'ensemble du groupe. Demandez aux équipes de modifier ou de rejeter toute proposition qui, après réflexion, ne semble pas réaliste. Otez les deux feuilles « formes de violence » et exprimez votre soulagement.

Répétez les étapes jusqu'à ce que toutes les feuilles « violence » aient été retirées du câble et remplacées par les feuilles « solutions ».

Enfin, rassemblez toutes les feuilles « solutions » qui se trouvent sur le câble et affichez-les au mur à côté des différentes manifestations de violence.

00:35 - 00:50

Debriefing

Qu'avez-vous pensé de l'activité ? Avez-vous facilement identifié des formes de violence dans votre quotidien ? Étiez-vous d'accord à propos de l'importance des différentes formes de violence ? Quelles sont les causes des manifestations de violence qui ont été identifiées ? Quels Objectifs de



Développement Durable sont bafoués par la violence ? Les solutions et actions proposées étaient-elles réalistes ? Avez-vous opté pour des solutions à court terme ? A long terme ? Quels défis ou résistances peut-on rencontrer dans la mise en œuvre de ces solutions ? Comment les jeunes peuvent-ils au mieux prévenir la violence et défendre des alternatives pacifiques ?

Alternative en ligne

Vous pouvez utiliser la plateforme <https://www.diboks.com/fr/> comme support pour votre activité qui permet de créer des boîtes à idées, en soit il s'agit d'un tableau virtuel où l'on peut accrocher des post-it et se répondre.

Cliquez sur créer une diboks et remplissez les champs demandés. Votre email est obligatoire (pour suivre les réponses) mais celles des élèves ne le seront pas.

Dans le menu à gauche (les 3 lignes parallèles dans le carré orange), cliquez sur partagez la DiBoks et envoyez le lien ou le QR code à vos élèves via la plateforme de vidéoconférence que vous utilisez. Envoyez une diBoks par groupe, afin que les élèves (surtout si votre classe est nombreuse) puissent s'exprimer librement.

Demandez aux élèves de partager les formes de violence qu'ils ont observées en cliquant sur le + en bas à gauche. Les élèves disposent d'un chat sur la droite où échanger leurs idées et discuter des formes de violence qui sont prioritaires à traiter.

Demandez aux élèves de répondre aux post-it « violence » en trouvant le plus de solutions possibles. Les élèves peuvent attribuer une note aux solutions trouvées en se demandant si elles sont assez concrètes et efficaces face au problème donné.

Attention ; tout est anonymisé. Rappelez aux élèves qu'il n'est pas question de se juger, moquer ou d'utiliser les informations partagées pendant l'activité à l'encontre de leurs camarades !

Vous pouvez utiliser tout autre tableau virtuel que vous maîtrisez (Padlet...).

00:50 – 00:55

Activité 2 : Négocier la paix

Répartissez les participants en un nombre pair de groupes. Les groupes devront être constitués entre 6 et 10 élèves pour ne pas perdre leur attention.

Expliquez aux élèves que le réchauffement climatique actuel amplifie les catastrophes naturelles. Certaines régions du monde ont par exemple des sécheresses ou des inondations beaucoup plus fortes qu'auparavant, ce qui a un impact sur les ressources naturellement présentes/la production de ressources agricoles.

Expliquez aux élèves que pour cette activité, ils représentant deux tribus qui se partagent une rizière. La tribu de Dana, composée de 25 membres est propriétaire à 60% de la rizière, la Tribu de Dano, composée de 50 membres, à 40%. Les changements climatiques ayant affecté le climat local, la production agricole n'a pas été assez élevée cette année pour les deux tribus. Ils vont devoir se partager les ressources qui ont été produites, il va donc falloir négocier.

00:55 - 01:15

Chaque tribu possède 20 ressources au total pour le jeu. Le jeu se déroule en trois manches et chaque équipe joue à chaque manche. A chacune des manches, chaque équipe découvre le nombre de ressources qu'elle doit partager avec l'autre équipe. La première tribu propose une répartition des ressources que l'autre tribu peut accepter ou refuser. Si elle accepte, les ressources seront réparties de la manière suggérée. Si elle la refuse, la première équipe peut proposer une autre répartition. Mais si la deuxième proposition est également refusée, toutes les ressources sont remises à l'animateur, qui représente le Gouvernement et personne n'en obtient. Chaque tribu doit décider collectivement de la façon dont elle souhaite gérer la répartition des ressources.

Distribuer la carte en annexe 8 aux tribus et laissez-leur le temps de les relire, de bien comprendre le déroulé de l'activité et de mettre au point une stratégie (s'ils le souhaitent, évidemment).

Lorsque la première tribu a fait ses propositions et que la négociation a eu lieu, la deuxième soumet à son tour sa répartition des ressources conformément aux instructions.

Les deuxième et troisième manches se déroulent comme la première, avec de nouvelles instructions à chacune des équipes sur le nombre de ressources restant à répartir.

Signalez aux participants que vous inscrirez les résultats de chaque répartition sur le tableau en indiquant le nombre de ressources reçues par chaque équipe. A la fin de la partie, faites le total pour chaque groupe.

01:15 - 01:30

Debriefing

Qu'avez-vous pensé de l'activité ? Que s'est-il passé ? Comment ont été prises les décisions au sein de votre groupe ? Tous les membres se sont-ils sentis impliqués dans la prise de décision ? Quels sentiments avez-vous senti en appartenant à la tribu de Dana, propriétaire de plus de terres ? A la tribu de Dano, propriétaire de moins de terre que la Tribu de Dana ? Comment avez-vous mené les négociations ? Faisiez-vous confiance à l'autre équipe ? Qu'est-ce que ça a créé ? Est-ce que l'animateur a eu des ressources ? Pourquoi ? Êtes-vous satisfaits du résultat ? Que changeriez-vous si c'était à refaire ?

Dans notre société, les ressources sont-elles bien réparties ? Selon vous, est-ce la majorité des personnes les plus pauvres ou la minorité des plus riches qui est propriétaires des terres ? Qu'est-ce que cela crée ?

Connaissez-vous des conflits actuels ? A quoi sont-ils dus ? Quelles sont les parties au conflit ? Comment se comportent-elles ? Refusent-elles de négocier ? Essayent-elles de négocier ? Qu'est-ce qui les retient ? Quelle organisation internationale maintient la paix ? Est-ce efficace ? Selon vous, quelles sont ses limites ?

Idées de suivi et actions

Activité 3 : D'autres moyens de résolutions de conflits ?

Répartissez les élèves en groupes et remettez-leur les 16 cartes à chacun (annexe 8). Demandez à chacun des groupes de trouver la définition qui correspond à chacun des termes.

Une fois terminé, demandez aux élèves de classer les paires de cartes depuis le plus haut niveau d'intervention jusqu'au niveau minimal d'intervention.

Debriefing

Que pensez-vous de cet exercice ? Était-il difficile/facile ? Comment s'est passé le travail en groupe ? Tous les membres ont-ils participé sur un pied d'égalité ? Comment ? Qui a pris la direction des opérations ? Qu'avez-vous appris grâce à cet exercice ? Quelles interventions avez-vous déjà utilisées, le cas échéant ? En quoi cet exercice vous a-t-il fait réfléchir à votre manière d'agir ? Quelles méthodes êtes-vous à présent le plus susceptible d'utiliser dans votre pratique quotidienne ? Quels sont les mécanismes d'intervention que vous préféreriez ne pas avoir à utiliser ?

Source : <https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/47262472/TKit+12FRfull.pdf/48a01e5a-c534-113a-464c-999a56a711da>

Participation au Prix Liberté 2021

De nombreuses personnes et organisations dans le monde agissent en faveur d'une société pacifique, luttant pour nos libertés, les Droits de l'Homme et les Objectifs de Développement Durable. Chaque année, le Prix Liberté est décerné à l'une d'entre elles, en demandant aux enfants et aux jeunes (de 15 à 25 ans) de nommer les candidats puis de voter pour élire la/le lauréat.

Demandez à vos élèves de réfléchir ou de rechercher une personne ou une organisation qui a agi au moins une fois entre 2018 et 2021, conformément aux principes de la Charte de l'ONU. Lors de la réponse à l'appel de candidature « Notre Prix Liberté 2021 », vos élèves seront incités à informer, à argumenter et à résumer la nature et le contexte

du combat proposé, la ou les libertés en jeu, l'action engagée et son impact sur la Paix dans le monde.

La date limite de participation pour l'édition 2020/2021 est fixée au 18 janvier 2021.

<https://forms.zohopublic.eu/institutinternationaldesdroits/form/FreedomPrizePrixLibert2021LanguageLangue/formperma/X1dPVTdYR0RmhFQhbkIjo8o0t5ufYoxYPrHOursbBog>

Proposition d'adaptation pour les plus jeunes

Négocier la Paix

- Supprimez la consigne qui dit que la tribu de Dana a 60% des terres et la tribu de Dano 40% ainsi que le nombre de personnes dans les tribus et indiquez simplement aux élèves qu'ils se partagent équitablement la rizière.

Liens vers les activités du recueil d'activités de l'année 1

- Plan de cours 3 - Le conseil municipal

Liens vers les activités du recueil d'activités de l'année 2

- Plan de cours - Activité introductive : Le changement climatique c'est quoi ?
- Plan de cours 2 - la dimension environnementale de l'ODD 13 : « Découvrir la biodiversité », « Des Racines et des Branches », « Des racines et des branches 2 ».

Références :

La centrale électrique, issu du Manuel Repères, Conseil de l'Europe, accessible ici : <https://www.coe.int/fr/web/compass/power-station>

Macaron le Glouton, issu du Manuel Repères Juniors, Conseil de l'Europe <https://rm.coe.int/reperes-juniors-compasito-fr-/16808ff1a6>

Annexe 8

Tribu de Dana



Votre tribu possède 20 ressources qu'elle peut partager avec la tribu de Dano.

Vous allez jouer 3 manches.

À chaque manche, le nombre suivant de ressources vous est confié :

Manche 1	Manche 2	Manche 3
6 ressources à répartir	3 ressources à répartir	11 ressources à répartir

Pour conserver ces ressources, vous devez proposer une répartition entre votre équipe et la Tribu de Dano.

Vous pouvez soumettre deux solutions à chaque manche.

Si la Tribu de Dano accepte l'une de vos propositions, chacune des équipes reçoit le nombre de ressources convenu.

Si la Tribu de Dano refuse vos deux propositions, aucune des équipes n'en reçoit.

Exemple :

Manche 1 :

6 ressources à répartir par la Tribu de Dana.

Vous proposez de donner 2 ressources à la Tribu de Dano et d'en garder 4 pour vous.

Si la Tribu de Dano déclare « OUI, NOUS ACCEPTONS », elle reçoit 2 ressources et vous 4.

Si la Tribu de Dano déclare « NON, NOUS N'ACCEPTONS PAS », vous pouvez faire une deuxième proposition, différente de la première, ou pas.

Si la Tribu de Dano accepte cette deuxième proposition, les deux tribus reçoivent le nombre de ressources convenu.

Si la Tribu de Dano n'accepte toujours pas, les deux tribus sont privées de ressources et doivent les remettre à l'animateur (le Gouvernement).

Annexe 8

Tribu de Dana



Votre tribu possède 20 ressources qu'elle peut partager avec la tribu de Dana.

Vous allez jouer 3 manches.

À chaque manche, le nombre suivant de ressources vous est confié :

Manche 1	Manche 2	Manche 3
5 ressources à répartir	10 ressources à répartir	5 ressources à répartir

Pour conserver ces ressources, vous devez proposer une répartition entre votre équipe et la Tribu de Dana.

Vous pouvez soumettre deux solutions à chaque manche.

Si la Tribu de Dana accepte l'une de vos propositions, chacune des équipes reçoit le nombre de ressources convenu.

Si la Tribu de Dana refuse vos deux propositions, aucune des équipes n'en reçoit.

Exemple :

Manche 1 :

5 ressources à répartir par la Tribu de Dana.

Vous proposez de donner 2 ressources à la Tribu de Dana et d'en garder 3 pour vous.

Si la Tribu de Dana déclare « OUI, NOUS ACCEPTONS », elle reçoit 2 ressources et vous 3.

Si la Tribu de Dana déclare « NON, NOUS N'ACCEPTONS PAS », vous pouvez faire une deuxième proposition, différente de la première, ou pas.

Si la Tribu de Dana accepte cette deuxième proposition, les deux tribus reçoivent le nombre de ressources convenu.

Si la Tribu de Dana n'accepte toujours pas, les deux tribus sont privées de ressources et doivent les remettre à l'animateur (le Gouvernement).

Annexe 9

À distribuer



Jugement	La décision, à un niveau supérieur, est du ressort de cours ou de tribunaux internationaux. La participation, si elle est plus importante que dans le cas de l'usage de la force, est réduite du fait de la prise de décision par une tierce partie. La réglementation et la gestion du conflit sont au premier plan et des mécanismes onéreux sont mis en place pour assurer la sécurité, par exemple, des forces pour le maintien de la paix.
Arbitrage	Une tierce partie participe aux efforts de résolution. Les deux parties ont voix au chapitre pour déterminer qui prendra la décision finale quant à la solution à appliquer, et il arrive que la loi soit invoquée comme base ultime pour la prise de décision. La tierce partie a dans ce cas également le pouvoir d'imposer une solution aux belligérants. Que les parties acceptent ou pas l'issue, le niveau de participation est élevé.
Conciliation	Une tierce partie joue le rôle d'intermédiaire entre les parties, généralement dans le cadre d'une rencontre.
Facilitation	Une tierce partie impartiale participe à l'amélioration de la communication entre les parties, généralement dans le cadre d'une rencontre.
Force	Processus par lequel la paix est imposée par une force militaire externe. Le niveau de participation des belligérants est faible et le processus néglige ou étouffe bien souvent les racines profondes du conflit.
Médiation	Processus par lequel une tierce partie, appelée médiateur, facilite la résolution d'un conflit sans toutefois avoir le pouvoir d'imposer une solution aux parties. Le rôle de cet intervenant est de faciliter l'obtention de solutions réalisables pour l'ensemble des parties.
Négociation	Tentative pour parvenir à une solution qui réponde aux intérêts de l'ensemble des parties concernées, au moyen de discussions entre les parties elles-mêmes. La négociation implique un niveau très élevé de participation, l'ensemble des parties concernées étant engagées dans la recherche collective d'une solution au problème. La négociation politique peut dériver vers une coercition visant à imposer les décisions prises, mais chaque partie dispose toutefois d'une marge de manœuvre.
Réconciliation	Processus qui implique la restructuration des relations entre les parties au conflit pour restaurer des relations pacifiques. Par-delà la résolution, les parties concernées s'engagent dans une analyse approfondie des relations, des perceptions, des attitudes et des hostilités, pour tenter de les transformer en harmonie et en solidarité.



Plan de cours 2

Justice

Plan de cours 2		Justice
Titre		Qu'est-ce qui est juste ?
Tranche d'âge		11 - 18 ans
Durée estimée		1 heure
Matériaux		Impression des annexes Des petits objets que vous avez en quantité égale à 9 par participants
Besoins en termes d'espace		Une grande salle où les élèves peuvent former un cercle Les cartes du jeu Dixit (certaines cartes sont proposées en Annexe 10). Vous pouvez les imprimer ou choisir d'autres cartes imagées dans une banque d'images libres de droit.
Objectifs		• Définir ce qui est « Juste ». • Comprendre la différence entre égalité et équité • Se questionner sur l'inégale répartition des richesses dans le monde • Aborder la discrimination positive
Principales compétences développées par l'ECM		☒ Compétences de réflexion systémique ☒ Compétence d'anticipation ☒ Compétence normative ☒ Compétence stratégique ☒ Compétence de collaboration ☒ Compétence d'esprit critique ☒ Compétence de conscience de soi ☒ Compétence intégrée de résolution des problèmes
Disciplines		Droit, Histoire géographie EMC, éducation socioculturelle, Sciences politiques, géopolitiques.
ODD impliqués		ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces ODD 1 Pas de pauvreté – ODD 2 Faim « zéro » – ODD 3 Bonne santé et bien-être – ODD 4 Éducation de qualité – ODD 5 Égalité entre les sexes – ODD 11 Villes et communautés durables – ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques – ODD 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs
Variante en ligne		Toutes les alternatives en ligne aux activités sont marquées par ce symbole 
Description des activités		
00:00 - 00:10	Activité 1 : Définir le « juste »	Déposer dans toute la salle les images en annexe 10 et demandez aux élèves, individuellement de trouver quelque chose qui représente une situation où ils se sont récemment dit « ce n'est pas juste ». Ce peut être quelque chose qu'ils ont vécu ou observé en tant que témoin, dans leur quotidien ou dans l'actualité. Une fois qu'ils ont trouvé une image correspondante, formez des groupes et demandez aux élèves de partager leurs choix et de les inscrire sur des post-it/ des petits bouts de papiers.
00:10 - 00:20		Demandez aux élèves, en groupe de discuter de ces choix et de les classer en 2 catégories : • Les situations où « ce n'est pas juste » à l'unanimité du groupe • Les situations où il y a eu certains désaccords dans le groupe.
00:20 - 00:30	Debriefing	Qu'avez-vous pensé de l'activité ? Était-ce facile de trouver quelque chose où vous vous êtes dit « ce n'est pas juste » ? Quels exemples avez-vous trouvés ? Est-ce des exemples récents ? D'où viennent-ils ? En groupe, quels types de situation ont été décrites comme « injustes » ? Lesquelles vous ont posé un problème à classer ? Comment définir ce qui est juste ? D'où viennent les injustices ? Comment se sent-on face à des situations injustes ? Comment rectifier les cas d'injustice ? La loi permet-elle de remédier à des situations injustes ? Que faire si la loi n'est pas juste ? Faut-il agir de façon « juste » face à une loi ou une situation injuste ?



Variante en ligne

Demandez aux élèves de réfléchir individuellement à la dernière fois où ils ont pensé « ce n'est pas juste ». Demandez-leur ensuite de chercher une photo ou une image sur un moteur de recherche qui représente cette situation. Demandez aux élèves de partager leurs recherches avec d'autres en utilisant un tableau blanc virtuel.

Vous pouvez demander aux élèves qui le souhaitent de partager oralement leurs recherches afin d'essayer in fine de définir tous ensemble ce qui est juste et ce qui ne l'est pas.

N'hésitez pas à demander aux autres élèves s'ils sont d'accord avec les images proposées.

00:30 - 00:40

Activité 2 : Le trésor

Demandez aux élèves de former un cercle.

Placez au milieu du cercle de nombreux bâtons (ou stylos/crayons/bouchons en plastique ce que vous avez en quantité égale à 9 par participant et issu de matériaux durables).

Expliquez que les marqueurs situés au centre. Ce trésor permet à chacun de vivre dignement et de couvrir l'ensemble de ses besoins fondamentaux et certains de ses souhaits.

À ce stade, vous pouvez demander aux élèves de réfléchir à ce qu'est un besoin et à ce qu'est un souhait pour une personne souhaitant vivre dignement. Encouragez les élèves à réfléchir également à des besoins plus abstraits tels que la liberté, l'égalité, la justice, etc. Referrez-vous à l'activité introductive « fleurs et droits ».

S'il y a des opinions très différentes, vous pouvez encourager un bref débat entre les élèves, pour parvenir à un consensus sur ce qu'ils considèrent comme un besoin et ce qu'est un souhait. Ce qui est convenu représentera le « trésor » dans le jeu spécifique.

Donnez à chaque élève une carte de rôle (Annexe 11). Laissez l'élève lire son rôle sans que les autres en prennent connaissance (c'est un secret !). Dès que vous chacun a compris son rôle, continuez en indiquant que dans les minutes qui vont suivre, les élèves deviendront la personne décrite sur leur carte, afin d'en savoir plus sur leur vie.

- Ensuite, continuez en expliquant le jeu :

« Je vais lire 9 questions. Lorsque votre réponse est OUI, vous pouvez aller au milieu du cercle et prendre un des marqueurs (stylos, crayons, bouchons en plastique, etc.). Donc si un joueur peut répondre 9 fois « oui », il doit avoir 9 marqueurs à la fin (assurez-vous d'en avoir suffisamment) »

Voici les 9 questions :

- J'ai accès à l'eau potable.
- Je mange à ma faim.
- J'ai un endroit en sécurité où dormir.
- Je suis entourée de ma famille
- J'ai accès à des soins de santé
- Je ne m'inquiète pas d'être arrêté-e par l'Etat.
- Je peux choisir la filière d'éducation ou la profession de mon choix.
- Je suis libre d'aimer qui je veux.
- Je peux partir en vacances cette année.

00:40 - 00:45

- Une fois les questions terminées, chacun des joueurs montre au groupe combien de pièces du « trésor » il a rassemblé, puis chacun s'assoit dans le cercle pour le débriefing en conservant leurs trésors.
- Avant de dévoiler les rôles, demandez aux joueurs d'essayer d'imaginer les profils (sociaux, économiques, de genre, d'origine ethnique, de lieu de vie, etc.) des rôles qui ont obtenu le plus de pièces du trésor, et de ceux qui ont peu, voire rien du tout.
- Vous pouvez ensuite demander aux élèves de révéler leur rôle. Vous pouvez les inscrire au tableau ou même faire une hiérarchie allant de beaucoup à rien.

00:45 - 01:00

Debriefing

Était-ce facile de se mettre dans la peau de son personnage ? De quoi vous êtes-vous aidés ? Est-ce une représentation correcte de la réalité ? Que s'est-il passé pendant l'activité ? Pourquoi n'avez-vous pas tous eu accès aux ressources du milieu ? Comment se sent-on quand on voit les autres attraper une ressource et qu'on ne peut pas ? Comment se sent-on quand on peut aller prendre les ressources, mais qu'on en voit certains restés assis ? Fait-on attention aux autres ? Pensez à tous les besoins que vous avez identifiés dans l'activité fleurs et droits, avec ce que vous avez devant vous, qu'est-ce qu'il vous manque dans votre vie ? Dans quelle mesure pensez-vous qu'il soit juste qu'il reste des pièces dans le cercle, mais que certains n'y aient pas accès ?

Est-ce que certains groupes ont des besoins plus spécifiques que d'autres ? Doit-on offrir les mêmes ressources à tous indépendamment de leurs besoins ? Est-ce une mesure équitable ou égalitaire ? Connaissez-vous des situations dans lesquelles on traite différemment des personnes (ce qui n'est pas égalitaire), mais pour rétablir une situation plus équitable, plus juste ? (Exemples : femmes en politique, quotas pour les personnes en situations de handicap..., bref toutes les situations de discriminations positives). Ces mesures vous paraissent-elles « Justes » ?

**Variante en ligne****Appel en ligne**

- **Étape 1 :** demandez aux participants de rassembler 9 petits objets tels que : crayons, légumineuses, cure-dents, etc.
- **Étape 2 :** expliquez que vous allez jouer à un jeu lié aux besoins et souhaits que chacun souhaite couvrir pour vivre décemment sa vie.
- **Étape 3 :** demandez aux participants de dire quels sont, selon eux, ces besoins et souhaits. Notez les réponses (profitez des fonctionnalités disponibles sur la plateforme que vous utilisez, par exemple la messagerie instantanée, ou écrivez-les sur papier). Encouragez à ce stade, s'il se présente, un petit débat entre participants sur ce que sont les besoins et les souhaits d'un homme souhaitant avoir une vie intéressante et digne.
- **Étape 4 :** une fois les besoins et les souhaits définis, expliquez que vous allez jouer à un jeu pour déterminer combien et quelles personnes dans le monde (par analogie) peuvent répondre à leurs besoins et souhaits. Ensuite, demandez aux participants de choisir un nombre de 1 à 24. Pour chacun que vous choisissez, vous « envoyez » la carte de rôle correspondante (profitez des fonctionnalités disponibles sur la plateforme que vous utilisez) et demandez-leur de ne révéler leur rôle à personne.
- **Étape 5 :** suivez les instructions et menez le jeu tel que décrit ci-dessus dans l'activité « Trésor ». Après avoir terminé le jeu, poursuivez les questions de réflexion telles que décrites ci-dessus.

Idées de suivi et actions

Vous pouvez organiser un débat au sein de la classe autour de cette notion de « Juste ». Placer une feuille où est écrit « D'accord » d'un côté de la salle et une de l'autre côté où est écrit « Pas d'accord ».

Vous lirez une phrase, ou une situation à des élèves et devront se placer du côté d'accord ou pas d'accord selon ce qu'ils en pensent. Ils peuvent évidemment changer de côté s'ils ont un argument contraire ou s'ils changent d'avis.

Exemples de phrases que vous pouvez montrer à vos élèves :

- C'est la loi qui décide de ce qui est « juste » ou pas.
- Si la loi est « injuste » les citoyens ont le devoir de ne pas y obéir.
- On peut tolérer le recours à la violence pour lutter face à des situations injustes.
- Nous avons tous la capacité d'agir contre l'injustice.

Suggestions d'adaptation pour les plus jeunes

Globalement, les activités sont adaptées pour les élèves à partir de 11 ans. Néanmoins si vous pensez que certains des personnages en annexe 10 sont un peu difficiles à comprendre, vous pouvez soit les modifier, soit laisser 5 minutes aux élèves pour faire des recherches sur les mots qu'ils ne comprennent pas.

Liens vers les activités du recueil d'activités de l'année 1

- Plan de cours 1 - La dimension humaine des changements climatiques

Liens vers les activités du recueil d'activités de l'année 2

- Plan de cours 1 - Inclusion sociale - Activités : 1.2, 1.3
- Plan de cours 3 - Communautés : respect et valorisation de la diversité culturelle et ethnique - Activités : 3.1, 3.2
- Plan de cours 3 - Sécurité - Activités : 4.1, 4.2

Références

« Ce n'est pas juste » – manuel enseigner la démocratie, p. 46.

Annexe 10

©Dixit

Si vous ne disposez pas d'un exemplaire du Dixit, l'éditeur du jeu propose plusieurs cartes en téléchargement gratuit sur leur site Internet : <https://www.libellud.com/dixit-resources/>

Annexe 11

Vous êtes la fille du directeur de la Banque nationale. Vous êtes diplômée de Harvard.	Vous êtes le fils du Ministre de l'économie du Nigeria, et vous revenez de vos études à l'étranger.
Vous êtes une employée de plantation de thé, détenue par une grande multinationale au Sri Lanka.	Vous êtes la fille de 8 ans du maire de Calcutta, qui fréquente une école primaire anglophone.
Vous êtes un top modèle d'origine africaine, vivant à Paris	Vous êtes le fils de 15 ans d'un agriculteur, vivant dans une région montagneuse inaccessible en Bolivie.
Vous êtes une fille sans abri de 8 ans qui vit à Calcutta, en Inde.	Vous êtes un artiste célèbre vivant à New York et vous êtes porteur du VIH.
Vous êtes une femme de 25 ans, vivant dans une zone rurale au Malawi et vous êtes porteur du VIH.	Vous êtes le fils de 19 ans d'un agriculteur, vivant dans une région montagneuse inaccessible en Grèce.
Vous êtes une fille de 11 ans du Bangladesh, travaillant dans une usine textile.	Vous êtes un réfugié somalien de 35 ans qui vit temporairement dans un camp de réfugiés à Dadaab.
Vous êtes un enseignant britannique sans emploi, qui vient de s'expatrier en Italie et cherche un emploi.	Vous êtes un jeune allemand, qui se déplace avec un fauteuil roulant.
Vous êtes un garçon autiste et vous venez de terminer l'école primaire.	Vous êtes une mère célibataire sans emploi.
Vous êtes une réfugiée syrienne de 24 ans.	Vous êtes une mère qui travaille et qui a 2 enfants et qui vit à Mexico.
Vous êtes une Chinoise de 35 ans qui travaille dans un grand centre de recherche aux États-Unis.	Vous êtes un professeur de 35 ans à Nairobi, au Kenya.
Vous êtes propriétaire d'une entreprise d'import-export au Portugal	Vous êtes un professeur d'éducation spécialisée de 35 ans en Grèce.
Vous êtes un agriculteur de 45 ans dans les Territoires palestiniens.	Vous êtes la fille de l'ambassadeur américain dans le pays où vous vivez.

Plan de cours 2

Justice

Activité proposée par l'ONG **Ensemble contre la peine de mort (ECPM)**, partenaire de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Si vous souhaitez développer cette thématique avec vos élèves, n'hésitez pas à contacter l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix.

Clémence Bisson : clemence.bisson@2idhp.eu

Alexandra Frontali : alexandra.frontali.2idhp.eu

JEU DE RÔLES RECONSTITUTION D'UN PROCÈS D'ASSISES INTRODUCTION ANIMATEUR

Nombre de jeunes : **32 – 20.**

Nombre d'animateurs : **idéalement 2 (au moins 1).**

Durée : **1h et +**

Cet outil pédagogique consiste en un jeu de rôles visant à reconstituer un procès aux assises en France avant l'abolition. Sans le révéler aux jeunes avant la fin du jeu, celui-ci s'inspire de la célèbre affaire Christian Ranucci¹. Du serment des jurés jusqu'au verdict final, chaque jeune deviendra un personnage clé du procès. À la fin de la reconstitution, ils quitteront tous leurs rôles pour discuter de leur ressenti personnel, sur le déroulé d'un procès et sur la culpabilité du cas étudié. Pour clore l'exercice, l'animateur révélera la véritable affaire qui a inspiré ce jeu afin d'expliquer aux jeunes le contexte de la peine de mort en France dans les dernières années précédant l'abolition.

OBJECTIFS

- Faire découvrir aux jeunes le déroulé d'un procès aux assises et les principes pénaux
- Encourager les jeunes à prendre position sur la question de la peine de mort
- Informer les jeunes sur les derniers temps de la peine de mort en France
- Inviter les jeunes à s'interroger sur la place des jurés citoyens

MATÉRIEL

- Une grande salle avec des tables (à pouvoir disposer en U) et chaises
- Une pièce à part (ou couloir)
- Les fiches rôles
- Le scénario complet
- Les pièces à conviction
- Une paire de lunettes
- De quoi prendre des notes pour les jurés et éventuellement les greffiers et journalistes

¹ Le procès Ranucci s'est déroulé en France en 1976. Christian Ranucci, 22 ans, accusé du meurtre d'une fillette de 8 ans, est condamné à mort après deux jours de procès dans une atmosphère de lynchage médiatique. Exécuté dans la prison des Baumettes à peine quatre mois après le jugement, il fut l'un des derniers guillotins avant l'abolition de la peine de mort en France en septembre 1981. Aujourd'hui, cette affaire reste une énigme judiciaire car il subsiste un doute sur sa culpabilité.

DÉROULÉ DU JEU



Important : Jusqu'à la fin du jeu, le secret sera gardé sur l'histoire vraie ayant inspiré ce jeu. La présentation de l'affaire Ranucci permettra de conclure l'exercice.

Avant : L'animateur indique aux jeunes qu'il s'agira de reproduire un procès aux assises, pour mieux comprendre comment fonctionne la justice pénale et pour imaginer ce que cela implique selon quel rôle on y joue (la victime, l'accusé, le juge, le témoin...). Il s'agira aussi de réfléchir à déterminer la culpabilité de l'accusé. Ainsi, tout le monde, au-delà du personnage qu'il endossera, devra être attentif à l'ensemble des débats pour pouvoir donner sa position sur la décision finale (quelle peine accorder à l'accusé ?). Les rôles sont ensuite distribués sur la base du volontariat ou du hasard. Avant de commencer la reconstitution, chaque élève dispose de quelques minutes pour lire les indications sur son personnage (fiche rôle dédiée et/ou intervention dans le scénario complet).

Pendant : Lecture collective du scénario complet en mise en situation. L'animateur devient chef d'orchestre et s'assure que tout le monde intervient au bon moment. L'idéal est qu'il puisse y avoir deux animateurs pour pouvoir endosser d'une part le rôle de l'huissier et d'autre part le rôle du président. Ainsi, au moment du délibéré, l'animateur « président » animera le débat entre les jurés dans un espace isolé tandis que l'animateur « huissier » animera la réflexion avec les autres personnages dans la salle du tribunal.

Après : L'animateur fait un bilan sur la décision prise par le tribunal et invite tous les rôles à exprimer leur avis : les élèves imaginent alors ce que ressentent la famille de la victime, celle de l'accusé, l'accusé lui-même, les jurés, etc. Puis chacun se défait de son personnage et est amené à exprimer son avis personnel. Pour recueillir les réactions des élèves, les questions suivantes pourront leur être posées :

-  À votre avis, à l'annonce du verdict, qu'auriez-vous ressenti à la place de l'accusé / de la famille de l'accusé / de la famille de la victime / des jurés ?
-  Qu'auriez-vous décidé si vous aviez été à la place des jurés ?
-  Qu'avez-vous pensé du procès ? Quelque chose vous a impressionné / gêné / a retenu votre attention en particulier ?
-  Qu'avez-vous pensé du rôle joué par les journalistes ? et par les représentants de l'opinion publique ?

Conclusion : Au final, l'animateur révèle la véritable affaire qui se cache derrière ce jeu de rôle. Il peut lire l'encadré en tête du présent outil, montrer les photos d'époque de Christian Ranucci, le visage de Geneviève Donadini et présenter son livre témoignage. Dans la mesure du possible, il est aussi conseillé de faire visionner aux jeunes l'émission « Faites entrer l'accusé » dédié à cette affaire (cf. ressources pour aller plus loin).



LES RÔLES

— IDÉALEMENT PAR LES ANIMATEURS

L'HUISSIER

Il ne parle pas mais accompagne les aller et venue des personnes appelées à la barre.
*Huissier

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL

Il parle beaucoup car il est le chef d'orchestre du procès. C'est lui aussi qui guidera les discussions avec les jurés lors du délibéré.
*Président + fiche dédiée

— LES RÔLES INDISPENSABLES

LES JURÉS (en principe 9, sinon 3 ou 6 selon le nombre d'élèves)

Ils n'interviennent pas en audience mais prennent des notes.
*Jurés + fiche dédiée.

L'ACCUSÉ

Il intervient brièvement mais régulièrement. Il s'agit d'un jeune homme plutôt élégant portant des lunettes. En revanche, il a un caractère déplaisant : il s'exprime avec véhémence et s'emportera souvent, donnant très mauvaise impression. Il est très proche de sa mère.
*Ramilli

LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Il intervient assez longuement, à la fin, debout, pour rappeler l'horreur du crime et requérir la peine de mort contre l'accusé.
*Procureur de la République + fiche dédiée

L'AVOCAT DE LA FAMILLE DE LA VICTIME (1 ou 2, selon le nombre d'élèves)

Il intervient pour poser des questions aux témoins et, à la fin, assez longuement pour plaider au nom des parents de l'enfant assassiné. Il s'exprime très bien.
*Maître Dupont.

L'AVOCAT DE LA DÉFENSE (1 ou 2, selon le nombre d'élèves)

Il intervient pour poser des questions aux témoins et, à la fin, aura le dernier mot pour plaider l'innocence de l'accusé. Il s'exprime très bien, argumentant pour essayer de convaincre les jurés.
*Maître Lefevre + fiche dédiée

LA MÈRE DE L'ACCUSÉ

Elle intervient une fois pour défendre son fils. Elle s'exprime avec émotion.
*Mme Ramilli

LES PARENTS DE LA VICTIME (le père et/ou la mère, selon le nombre d'élèves)

Ils interviennent une fois, bouleversés par le meurtre de leur fille, des sanglots dans la voix.

LE FRÈRE DE LA VICTIME

C'est un enfant de 5 ans. Il ne saisit pas encore l'ampleur de la situation. Il interviendra une fois pour raconter la dernière fois où il a vu sa sœur. Il est intimidé et spontané.
*Antoine



LE GARAGISTE

C'est un des témoins qui viendra une fois parler à la barre pour raconter ce dont il se souvient.

*M Perron.

LES TÉMOINS DE L'ACCUSATION

Ils seront appelés une fois à la barre pour raconter ce dont ils se souviennent.

*M et Mme Aubirt.

L'AGRICULTEUR

C'est un des témoins. Il viendra une fois parler à la barre pour raconter ce dont il se souvient.

*M. Ratia.

LA VOISINE

*Mme Dato.

L'EXPERTE SCIENTIFIQUE

Elle s'exprime après les témoins pour expliquer en toute neutralité les informations découvertes grâce à l'analyse des objets. Par le biais de différents tests, l'experte peut savoir si, par exemple, les empreintes digitales sont celles de l'accusé.

*Mme Martin.

L'EXPERT PSYCHOLOGIQUE

L'expert psychologique procède à une évaluation du profil de l'accusé. Pendant l'audience, il intervient une fois, après les témoins, pour décrire, de manière calme, justifiée et précise, la santé mentale de l'accusé.

*M. Tulipe.

RÔLES SUPPLÉMENTAIRES, SI LE NOMBRE DE PARTICIPANT-E-S LE PERMET

LES GREFFIERS (2)

Ils n'interviennent pas mais prennent des notes.

Cf. fiche dédiée

LES JOURNALISTES (1 ou 2, selon le nombre d'élèves)

Ils n'interviennent pas pendant l'audience mais profitent du temps du délibéré pour interroger la salle et les personnes dans l'enceinte et/ou proches du tribunal.

Cf. fiche dédiée

LES MILITANTS PRO PEINE DE MORT (1 ou 2, selon le nombre d'élèves)

Ils ne sont pas présents au moment de l'audience mais sont venus manifester aux abords du tribunal. Ils seront interrogés par les journalistes.

Cf. fiche dédiée

LES MILITANTS ABOLITIONNISTES ET DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME (1 ou 2, selon le nombre d'élèves)

Ils ne sont pas forcément présents au moment de l'audience mais sont venus manifester aux abords du tribunal. Ils seront interrogés par les journalistes.

Cf. fiche dédiée



RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

- Module de cours en éducation civique d'ECPM sur le procès d'assises
<https://www.ecpm.org/eduquer/>
- Émission Faites entrer l'accusé :
« Christian Ranucci : l'énigme du pull-over rouge »,
1h46, disponible sur la chaîne YouTube de l'émission :
<https://youtu.be/ibLi5dOxPTI>
- Téléfilm *Le Combat d'une mère*, 1h24, disponible sur
https://youtu.be/prX_jPD07mA
- Roman *Le Pull over rouge*,
Gilles Perrault, Ed. Fayard, 468 p. 1978
- Témoignage *Le Procès Ranucci*, témoignage d'un juré d'assises,
Geneviève Donadini, Ed. L'Harmattan, 106 p., 2016
- Pièce de théâtre *Douze hommes en colère*,
Renigald Rose, Ed. L'avant-scène théâtre, 100 p., 2009
- Film *Douze hommes en colère*,
réalisé par Sydney Lumet avec Henry Fond, 92 mn, 1957



JEU DE RÔLES RECONSTITUTION D'UN PROCÈS D'ASSISES LE SCÉNARIO COMPLET



LE SERMENT DES JURÉS



PRÉSIDENT (aux jurés sélectionnés après révocation): « Mesdames et Messieurs, après votre présentation à la Cour et l'annonce de vos noms, âge et profession, vous n'avez pas été révoqués ni par l'accusation ni par la défense. Vous formez donc le jury pour juger cette affaire. Vous jurez et promettez d'examiner avec l'attention la plus scrupuleuse les charges qui seront portées contre M. Christophe Ramilli, de ne trahir ni les intérêts de l'accusé, ni ceux de la société qui l'accuse; de ne communiquer avec personne jusqu'à votre déclaration; de n'écouter ni la haine ou la méchanceté, ni la crainte ou l'affection; de vous rappeler que l'accusé est présumé innocent et que le doute doit lui profiter; de vous décider d'après les charges et les moyens de défense, suivant votre conscience et votre intime conviction avec l'impartialité et la fermeté qui conviennent à un homme probe et libre, et de conserver le secret des délibérations même après la cessation de vos fonctions. »

JURÉS Chaque juré est appelé individuellement à prêter serment et lève la main en disant « Je le jure ».

PRÉSIDENT: « Avant que le procès ne commence, je vous rappelle que vous n'aurez pas accès au dossier mais ne jugerez qu'à partir des débats. Vous êtes donc invités à prendre des notes de l'audience. Aussi, vous avez le droit de poser des questions. Néanmoins, pour que la formulation de celle-ci ne trahisse pas vos émotions et que l'impartialité de la Cour soit assurée, pour chacune de vos questions vous devrez l'écrire et me transmettre la note. »

LE PROCÈS



HUISSIER: « Mesdames Messieurs, la Cour ».
Tout le monde se lève sauf le président du tribunal et les jurés.

PRÉSIDENT: « Accusé, levez-vous. Veuillez indiquer à la Cour vos noms, prénoms, âge et nationalité. »

RAMILLI: « Je m'appelle Christophe Ramilli, j'ai 22 ans et je suis français. »

PRÉSIDENT: « Huissier, veuillez lire l'acte d'accusation. »

HUISSIER: « Nous sommes ici aujourd'hui pour juger de faits d'enlèvement et d'homicide volontaires aggravés. Ces faits sont passibles de la peine de mort selon l'article 302 du Code pénal en vigueur à ce jour du 10 avril 1976. »



PRÉSIDENT : « Je souhaite rappeler à la Cour que nous sommes ici pour rechercher la vérité sur l'enlèvement de la petite Marion Robica, 8 ans, le 3 juin 1974, dans la cour de son immeuble situé en banlieue de Marseille.

Huissier, pouvez-vous nous amener la pièce à conviction n° 2.

Voici la petite Marion Robica qui a été enlevée et retrouvée morte lardée de coups de couteau dans un champ proche de Marseille le 5 juin 1974.

Des témoins, que nous entendrons tout à l'heure, affirment avoir eu un accident de voiture avec l'accusé Christophe Ramilli et que ce dernier aurait fui avec un paquet volumineux dans les bras, dans le champ que nous apercevons sur la pièce à conviction n° 3. Huissier, veuillez apporter la pièce à conviction n° 3. Sur cette photo il s'agit du champ où a été retrouvé le corps de la petite Marion Robica. »

RAMILLI : « C'est faux ! Je suis innocent ! »

PRÉSIDENT : « Monsieur Ramilli, je comprends votre réaction mais vous pourrez vous exprimer quand je vous donnerai la parole.

Je rappelle à la Cour que sur les lieux où votre voiture a été aperçue le jour de l'enlèvement, un pull-over rouge tâché de sang a été retrouvé ainsi qu'un couteau tâché de sang non loin du corps de la fillette. Après analyses, le sang retrouvé sur l'arme du crime et sur le pull appartient au groupe A qui se trouve être le groupe sanguin de la victime et également celui de Christophe Ramilli. Par ailleurs, il a été retrouvé dans votre voiture des lanières de cuir. Huissier, pouvez-vous nous amener les pièces à conviction n° 5, n° 4 et n° 7.

Je rappelle que vous conduisez une Simca bleue. Huissier, veuillez amener la pièce à conviction n° 1 pour que la cour puisse observer une photo de ce modèle de véhicule. Pourtant, deux témoins de l'enlèvement affirment que la petite Marion Robica a été vue dans une Fiat 125. Huissier, veuillez amener la pièce à conviction n° 1 bis présentant ce second modèle. Nous déterminerons pendant l'audience si ces témoignages peuvent être pertinents.

Je rappelle à tous que nous sommes ici pour déterminer la vérité sur cette affaire et statuer de façon impartiale au vu des éléments qui nous seront apportés. Messieurs et Mesdames les membres du jury, je vous rappelle que Christophe Ramilli est présumé innocent de ce crime jusqu'à ce que nous ayons statué. Nous devons étudier les éléments de preuve à charge et à décharge. Je vous rappelle aussi que le doute doit profiter à l'accusé.

Sans plus attendre, la Cour appelle Antoine Robica, frère de la victime et témoin de son enlèvement.

Antoine, tu es le frère de Marion et tu étais présent au moment de sa disparition. Peux-tu nous raconter la dernière fois que tu as vu ta grande sœur ? »

ANTOINE : « Je jouais au foot avec ma sœur dans la cour de l'immeuble. Un monsieur s'est approché de nous et nous a demandé où était son chien et si on pouvait l'aider à le chercher. Je me souviens de lui parce qu'il avait un pull rouge et qu'il avait une Fiat 125, c'est ma voiture préférée. Je suis allé voir derrière l'immeuble pour trouver le chien pendant que ma sœur est restée avec le monsieur. Quand je suis revenu, ils n'étaient plus là tous les deux. »

PRÉSIDENT : « Merci Antoine, tu as été très courageux de témoigner.

La Cour souhaiterait maintenant entendre monsieur Perron, garagiste qui a été témoin de la scène également. »



M. PERRON, LE GARAGISTE : « J'étais en train de raccompagner une cliente dehors quand j'ai vu la petite Marion rentrer dans la voiture d'un homme. Je précise que c'était une Fiat 125, comme celle qui est en photo ici. *(il montre la pièce à conviction n° 1 bis)* »

HUISSIER *Montre la pièce à conviction N° 1 bis.*

PRÉSIDENT : « Merci Monsieur Perron pour votre témoignage. J'aimerais maintenant entendre le témoignage des époux Aubirt qui ont vu l'accusé à proximité des lieux du crime. J'appelle également à la barre le propriétaire du champ en question qui a parlé avec Christophe Ramilli le jour de l'accident. »

LES ÉPOUX AUBIRT : « Mon mari conduisait lorsque nous avons vu que les deux voitures devant nous ont eu un accident. Le chauffeur de l'une des deux voitures ayant eu le choc a pris la fuite. Nous avons pu identifier cette voiture: il s'agissait d'une Simca 1000 de couleur bleue et nous avons relevé le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule. Nous avons suivi cette voiture: le conducteur s'est arrêté sur le bord de la route et nous l'avons vu sortir avec un paquet assez volumineux dans les bras. »

MAÎTRE LEFEVRE : « Madame, êtes-vous sûre qu'il s'agissait de l'accusé ici présent ? »

MME AUBIRT : « Oui. »

MAÎTRE LEFEVRE : « Je vous pose cette question parce que lors de votre première déposition au commissariat vous n'aviez pas précisé que le chauffard portait des lunettes. »

HUISSIER *Apporte les pièces à conviction n° 6 et n° 6 bis.*

MAÎTRE LEFEVRE : « Sur cette pièce vous voyez une photo de la confrontation avec l'accusé ici présent et il se trouve que vous ne l'avez pas reconnu à ce moment-là. Et vous n'avez pas non plus précisé que l'accusé portait des lunettes. Cependant, trois jours après l'arrestation de Monsieur Ramilli, vous avez fait de nouvelles déclarations au commissaire en reconnaissant l'accusé comme étant le chauffard en délit de fuite. Vous avez également dit que le paquet qu'il portait était en fait une petite fille. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi votre témoignage a autant évolué et, étrangement, accusant de plus en plus nettement Monsieur Ramilli pour le meurtre de la petite Marion ? »

MME AUBIRT : « J'étais sous le choc lors de ma première déposition au commissariat mais je suis sûre de ce que j'ai vu: c'est bien Monsieur Ramilli ici présent que j'ai vu avec la fillette dans les bras. »

PRÉSIDENT : « Merci Madame Aubirt. Monsieur Ratia, pouvez-vous compléter ce témoignage des époux Aubirt et m'expliquer dans quel contexte vous avez rencontré Monsieur Ramilli et quels ont été vos échanges ? »

M. RATIA : « J'étais en train de me promener lorsque j'ai aperçu au loin qu'une voiture s'était enfoncée le long de mon champ. J'ai très vite aperçu la silhouette d'un homme à côté du véhicule qui semblait être coincé. Je me suis approché de lui pour l'aider à dégager le véhicule. Je suis donc venu à sa rencontre. Il m'a expliqué qu'il souhaitait pique-niquer à proximité, qu'il s'était arrêté au bord de la route dans ce but mais que sa voiture s'était alors enfoncée. Il avait l'air calme, mais j'ai eu des doutes sur cette



histoire qui m'a semblée quelque peu farfelue car j'ai eu du mal à m'imaginer que sa voiture glisse d'elle-même dans le champ. Je précise que c'était bien Christophe Ramilli ici présent et qu'il a été très sympathique, même s'il avait l'air un peu bizarre. »

RAMILLI: « Ce qu'il dit est vrai: je voulais juste pique-niquer! Je n'ai rien fait de mal. »

PRÉSIDENT: « Monsieur Ramilli, je vous ai déjà dit que vous vous exprimerez quand je vous le dirai. La Cour appelle maintenant à la barre Mme Dato. »

MADAME DATO: « Ma petite fille de 12 ans était avec une de ses copines de son âge lorsqu'elle a été abordée par un homme. C'était le 31 mai 1974. Quand les petites m'ont décrit cet homme, elles ont toutes les deux dit qu'il portait un pull-over rouge et qu'il leur avait demandé de l'aide pour rechercher son chien noir. Elles imaginent que l'homme était âgé d'une trentaine d'années. Nous avons parlé avec elles de cette horrible histoire qui est arrivée à la petite Marion et évidemment elles n'ont pas suivi la voiture et sont venues nous avertir mon mari et moi. Le lendemain, j'ai moi-même vu cet homme au pull-over rouge dans sa Fiat 125 qui abordait un petit garçon. Je suis allée porter plainte. Quand je regarde Christophe Ramilli (*elle regarde le box de l'accusé*), je ne reconnais pas cet homme. »

MAÎTRE DUPONT: « Madame Dato, il n'y a aujourd'hui aucune trace de cette plainte. Permettez-moi de vous dire que je doute fortement de la véracité de vos propos. D'ailleurs Madame, pouvez-vous expliquer à la Cour quels sont vos liens avec Madame Ramilli, la mère de l'accusé ? »

MME DATO: « J'ai pourtant porté plainte le lendemain. Je ne sais pas pourquoi ma plainte a été mal enregistrée. J'ai rencontré Madame Ramilli dans le parloir de la prison où mon fils est également incarcéré. »

MAÎTRE DUPONT: « Mesdames Messieurs les jurés, comment pourriez-vous accorder du crédit à ce témoignage alors qu'il est certain qu'il tombe à point nommé pour l'accusé, quelques jours avant son procès!! »

PRÉSIDENT: « Madame Dato je vous remercie. La Cour appelle maintenant les parents de la victime afin de mieux connaître sa personnalité. Monsieur et Madame Robica, pouvez-vous nous décrire Marion ? »

M & MME ROBICA: « Notre petite Marion nous manque tellement. Elle était très joyeuse, elle adorait les animaux et voulait même devenir vétérinaire. Elle souriait toujours et n'aurait fait de mal à personne. Il n'y a qu'un monstre pour lui avoir fait ça!! La pauvre petite (*ils retiennent leurs sanglots*), je n'oublierai jamais toutes les blessures qu'elle avait sur son petit corps... ».

PRÉSIDENT: « Merci M et Mme Robica. La Cour appelle maintenant Madame Viviane Ramilli, la mère de l'accusé. Madame Ramilli, quels éléments souhaitez-vous apporter à la Cour qui se réunit aujourd'hui pour statuer sur la responsabilité de votre fils ? »

MME RAMILLI: « Mon fils est innocent. Je le connais, il est incapable de faire cela. D'ailleurs, vous pouvez demander à tous ses proches et tous ne vous feront que des éloges sur Christophe et, comme moi, vous diront qu'il a un comportement exemplaire avec les enfants. Et pour cette histoire de pull-over rouge, c'est ridicule: il est bien trop grand pour lui et, depuis toujours, il déteste la couleur rouge et n'en porte jamais. »



RAMILLI: « Elle a raison, je suis innocent !! »

MAÎTRE DUPONT: « Monsieur Ramilli, vous vous dites maintenant innocent alors que vous avez avoué le crime devant les gendarmes avant de vous rétracter quelques jours plus tard. Pouvez-vous aussi nous expliquer par quel hasard l'arme du crime s'est retrouvée à l'endroit précis où vous l'aviez indiqué ? Pouvez-vous aussi nous expliquer pourquoi des lanières de cuir ont été retrouvées dans votre voiture et également pourquoi vos vêtements étaient tâchés de sang ? Huissier, pouvez-vous montrer à nouveau les pièces à conviction n° 5 ,4 ,3. »

HUISSIER *Montre à nouveau les pièces n° 4 ,3 et 5.*

RAMILLI: « Comment voulez-vous que je sache!!?? Tout ce que je sais c'est que je suis innocent!! Justice doit être rendue: vous devez me libérer sur le champ!! »

PRÉSIDENT: « Monsieur Ramilli, veuillez reprendre vos esprits s'il vous plaît. Avez-vous autre chose à ajouter pour votre défense ? »

RAMILLI: « Non. »

PRÉSIDENT: « Maintenant que nous avons entendu l'ensemble des témoins, nous allons désormais entendre l'avis des experts. J'appelle tout d'abord Madame Martin qui est l'expert scientifique qui a supervisé l'ensemble des analyses de cette affaire. Le pantalon de l'accusé était tâché. Quand il a été interrogé sur la nature de ces taches brunes, Christophe Ramilli dit qu'il s'agit de tâches de terre. L'arme du crime tâchée de sang a également été examinée par cet expert. J'appelle à la barre l'expert scientifique qui a procédé à l'analyse de ce pantalon et du couteau. »

MME MARTIN: « Les analyses que nous avons effectuées du pantalon tâché de Christophe Ramilli ont révélé qu'il s'agissait de tâches de sang. Plus précisément, les résultats scientifiques nous indiquent qu'il s'agit d'un sang de groupe A. Ce groupe sanguin correspond au sang de l'accusé lui-même et également à celui de la victime. Les avancées scientifiques actuelles ne nous permettent pas d'aller plus loin dans nos conclusions relatives au sang retrouvé sur le lieu du crime. Pour les analyses du sang retrouvé sur l'arme du crime, il s'agit également d'un sang de groupe sanguin A, soit celui de l'accusé et de la victime. »

PRÉSIDENT: « Merci Monsieur Martin pour cette restitution des conclusions des analyses scientifiques qui ont été réalisées dans cette affaire. J'appelle désormais le psychologue qui s'est directement entretenu avec M. Christophe Ramilli en vue d'exposer un bilan psychologique. »

M. TULIPE: « *Après examen médical et psychologique approfondi, la conclusion est la suivante: Christophe Ramilli est de bonne constitution et ne présente aucun trouble psychiatrique. L'accusé doit donc être considéré comme responsable de ses actes.* »

PRÉSIDENT: « Je vous remercie. Il est désormais temps d'écouter les plaidoiries. »

MAÎTRE DUPONT: « Monsieur le Président de la Cour, messieurs les assesseurs et mesdames et messieurs les membres du jury, laissez-moi tout d'abord vous rappeler des éléments de faits qui ne laissent pas de doute sur la culpabilité de Monsieur Ramilli: un pull tâché d'un sang correspondant à celui de la petite Marion a été retrouvé



sur un pull masculin de taille adulte à côté de l'endroit où l'on a retrouvé la voiture de Monsieur Ramilli. En plus de l'évidence de ces faits, j'ose vous rappeler que des témoignages accablants concordent pour accuser Monsieur Ramilli: Monsieur Ratia ne croit pas en sa version des faits et, surtout, les époux Aubirt l'ont vu partir dans le champ en tirant un enfant à bout de bras! Mais c'est sans doute la voix de l'accusé lui-même qui est la plus claire pour reconnaître qu'il est l'auteur de l'enlèvement et du meurtre de la petite Marion: il a avoué à deux reprises (quand on l'a interrogé et au moment de la reconstitution des faits) et a lui-même indiqué où se trouvait l'arme du crime!! La justice doit le reconnaître coupable. Mes clients ne réclament pas la peine de mort car ils souhaitent que leur fille vive au moins encore à travers les remords de Monsieur Ramilli. Nous requérons la prison à perpétuité. »

PRÉSIDENT: « Je vous remercie Maître Dupont. La Cour laisse maintenant la parole au Procureur de la République. »

PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE: « Mesdames et Messieurs membres de la Cour, nous avons aujourd'hui à statuer sur le cas d'un meurtre sordide qui ne peut être que l'acte d'un monstre! J'ai la conviction profonde qu'une telle créature se cache sous la peau de ce jeune homme aujourd'hui présent dans le box des accusés. Il n'y a qu'à voir l'attitude avec laquelle il toise la Cour: quelle arrogance et quel irrespect pour la justice républicaine! Lui qui a avoué hier se tait aujourd'hui: une telle lâcheté en face de la famille de la pauvre petite Marion est purement inadmissible au vu de la gravité des faits pour lesquels nous sommes aujourd'hui réunis! C'est en mon âme et conscience que, devant la Cour aujourd'hui, et particulièrement devant vous Mesdames et Messieurs les jurés, je requiers l'application immédiate de la peine de mort! »

PRÉSIDENT: « Merci, parole maintenant aux avocats de la défense. Maître Lefevre, nous vous écoutons au nom de votre client Monsieur Ramilli. »

MAÎTRE LEFEVRE: « Mon client est innocent. Comment peut-on sérieusement considérer un aveu qui a été obtenu après des heures d'interrogatoire et sans la présence de ses avocats? C'est une atteinte au principe fondamental du droit à un procès équitable! Surtout, ni le petit Antoine ni le garagiste (qui sont pourtant les deux seuls témoins de l'enlèvement de la petite Marion) ne reconnaissent en Christophe Ramilli l'homme qui est parti avec la fillette et tous deux parlent d'une autre voiture que celle de Monsieur Ramilli! De plus, le pull-over rouge retrouvé en question n'est pas à sa taille alors que c'est en faisant flairer ce pull par le chien gendarme que l'on retrouve le cadavre. Quant aux analyses de sang, il est évident que les résultats ne nous apportent aucune conclusion intéressante au regard de l'affaire: je dois même vous avouer que moi aussi je suis du groupe A... Mais heureusement il ne suffit pas d'être du groupe sanguin A pour être accusé de meurtre!! Mesdames et Messieurs les membres du juré, ne gâchez pas la vie de cet homme qui était simplement au mauvais moment au mauvais endroit: je demande évidemment l'acquittement pour Christophe Ramilli. »

PRÉSIDENT: « Bien Maître Lefevre. Comme le veulent les règles du procès pénal, le dernier mot revient à l'accusé. Monsieur Ramilli, si vous le souhaitez, vous pouvez maintenant vous exprimer. »

RAMILLI (avec véhémence): « Ma route a croisé celle de l'assassin, ce n'est pas ma faute! Ce procès est une mascarade! Je ne devrai pas être là: je suis innocent, je le répète!! »

LE TEMPS DU DÉLIBÉRÉ



[Dans une pièce fermée] Le Président du tribunal et les jurés se retirent pour délibérer. Chacun est invité à participer à la discussion avant de voter à bulletin secret après que le Président ait rappelé les règles de jugement suivantes :

PRÉSIDENT : « Mesdames et Messieurs les jurés, nous allons maintenant délibérer. Il s'agit de décider du degré de culpabilité de C. Ramilli ainsi que de la peine juste. Votre décision doit refléter votre intime conviction, sans écouter ni la haine ou la méchanceté, ni la crainte ou l'affection ; en respectant le principe de la présomption d'innocence, qui implique que le doute doit profiter à l'accusé. Enfin, je vous rappelle que vous devrez conserver le secret des délibérations même après la cessation de vos fonctions, au risque de vous soumettre à des sanctions pouvant aller jusqu'à 15000 € d'amende et 1 an d'emprisonnement. »

[Dans l'enceinte du tribunal] Les journalistes interrogent les personnes qui sortent de la salle d'audience. Ils interviewent aussi les représentants associatifs qui ont manifesté aux abords du tribunal.

JOURNALISTE 1 : « Pourquoi réclamez-vous aujourd'hui la tête de Ramilli ? »

MILITANT PRO PEINE DE MORT : « Permettez-moi d'abord de vous dire que je ne vais pas m'excuser de souhaiter la mort d'un meurtrier ! C'est lui le monstre car il a tué, ce n'est pas moi le barbare parce que je réclame justice : n'invertissons pas les rôles ! C'est lui le barbare pour avoir infligé tant de souffrances au corps de la petite Marion !! Pensez à la famille qui la pleure aujourd'hui et qui voit que la société voudrait laisser une chance à un tel être qui n'a eu aucune pitié pour une enfant ! Il n'y a aucun espoir de réhabilitation à avoir pour un tel meurtrier : il n'y a plus qu'à l'éliminer ! Œil pour œil, dent pour dent !! »

JOURNALISTE 2 : « Pourquoi s'opposer à la peine de mort quand bien même il serait démontré que Christophe Ramilli est l'auteur du meurtre de la fillette ? »

MILITANT DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME : « Nous espérons que les jurés auront pris conscience de la gravité de la décision pour laquelle ils ont été appelés : il s'agit de décider si on ôte la vie d'un homme ou, même si on le considère coupable, croire à la réhabilitation de ce jeune homme. De plus, dans cette affaire des éléments jettent un doute important sur la culpabilité de Christophe Ramilli : la justice est humaine et donc imparfaite, le risque zéro n'existe pas : on ne peut pas parier sur la vie d'un individu qui pourrait finalement s'avérer être innocent. Le doute doit profiter à l'accusé et le droit à la vie doit être protégé. »

MILITANT ABOLITIONNISTE : « Pour nous la question n'est pas de savoir si Christophe Ramilli est coupable ou non. Aujourd'hui nous redoutons que l'État confonde passion et raison, vengeance et justice. Nous ne voulons pas d'une justice qui tue ! »

LE VERDICT



La Cour revient et le Président prononce le verdict.



JEU DE RÔLES

RECONSTITUTION D'UN PROCÈS D'ASSISES

FICHES RÔLES **GREFFIERS**



LEUR RÔLE DANS LE PROCÈS



Ce sont des professionnels du droit dont la mission est de constituer les dossiers. Ils doivent s'assurer que toutes les formalités procédurales sont accomplies dans le respect de la loi. Les greffiers sont donc là pour veiller au bon déroulement du procès et vérifier la bonne application de la procédure.

Ils prennent tout en note: les déclarations des témoins, des experts, de l'accusé et les principaux arguments des différents avocats.

CARACTÉRISTIQUES



Ils sont présents tout au long du procès (installés sur la droite de la Cour) mais ils ne parlent pas.

INDICATIONS DE JEU



Discrets, silencieux, attentifs, méticuleux. Prendre note de tout ce qui se dit.

JEU DE RÔLES
RECONSTITUTION D'UN PROCÈS D'ASSISES
FICHES RÔLES **PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE**

LE RÔLE DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DANS LE PROCÈS PÉNAL



C'est un juge dont le rôle est de défendre les intérêts de la société et le respect de l'application de la loi en vigueur dans le code pénal français. S'il constate que la loi n'a pas été respectée par l'accusé, il réclame donc une sanction pour réprimer la commission de l'infraction. Il peut néanmoins demander au président de la Cour d'acquitter (d'innocenter) l'accusé s'il estime qu'il n'y a pas suffisamment de preuves pour démontrer sa culpabilité.

Au vu des preuves qui lui sont rapportées, des faits et des témoignages, il va demander ou non sa condamnation et doit déterminer la peine qu'il veut réclamer. Il peut demander la peine de mort. Il doit justifier ses choix.

POSITION DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DANS L'AFFAIRE CHRISTOPHE RAMILLI



Il va faire son réquisitoire (discours adressé au président de la Cour pour lui demander l'application de la loi) pour réclamer la condamnation à mort de l'accusé.

INDICATIONS DE JEU



Quand? Après les avocats de la partie civile (de la famille de la victime).

Comment? Avec une attitude très hostile envers l'accusé et en se montrant très sensible à la cruauté du crime. Ne pas hésiter à crier l'horreur de l'acte pour lequel l'accusé est mis en cause, à exagérer l'émotion pour mettre en avant la peine de la famille de la fillette pour forcer l'audience à compatir. Il se lève pour requérir.

Quoi? Cf. les prises de parole dans le scénario complet, sous *procureur général*.

JEU DE RÔLES

RECONSTITUTION D'UN PROCÈS D'ASSISES

FICHES RÔLES **AVOCATS DE LA DÉFENSE**

LEUR RÔLE DANS LE PROCÈS

Ils sont ici pour défendre les intérêts de l'accusé et obtenir de la part de la Cour la solution la plus juste et la moins défavorable pour lui. En accord avec leur client, ils peuvent décider de plaider coupable en insistant alors sur les circonstances atténuantes qui jouent en faveur de l'accusé ou bien de plaider innocent en demandant alors l'acquittement pur et simple de l'accusé.

STRATÉGIE DES AVOCATS DE LA DÉFENSE DANS L'AFFAIRE CHRISTOPHE RAMILLI

Ils vont plaider l'innocence de l'accusé. Ils vont mettre en avant tout ce qui innocentise leur client ou, du moins, pose un doute important sur sa culpabilité.

INDICATIONS DE JEU

Quand? Ils s'expriment à plusieurs reprises, par exemple pour interroger les témoins. A la fin, ce seront les derniers à plaider.

Comment? En exposant clairement leurs arguments pour convaincre. En restant calme tout en souhaitant toucher l'audience, interpellant les jurés avec l'utilisation de questions rhétoriques.

Quoi? Cf. les prises de parole dans le scénario complet, sous *Maître Lefebvre*

JEU DE RÔLES
RECONSTITUTION D'UN PROCÈS D'ASSISES
FICHES RÔLES **MILITANTS**

L'ACTIVITÉ DES MILITANTS ANTI PEINE DE MORT AUTOUR D'UN TEL PROCÈS



Parmi ces militants anti peine de mort on trouve surtout des représentants d'associations de défense des droits de l'homme et abolitionnistes (qui réclament la fin des exécutions et l'abolition de la peine de mort dans le droit de chaque Etat prévoyant ce châtiment). Ils sont là pour rappeler les valeurs qu'ils défendent et qui risquent d'être bafouées en cas de condamnation à mort de Ramilli: le droit à la vie, la dignité humaine, la présomption d'innocence, l'impartialité de la procédure.

INDICATIONS DE JEU



Comme n'importe qui, ils pourront assister à l'audience en faisant partie du public mais sans perturber le déroulement de la séance (pas de manifestation lors de l'audience par exemple).

Ils profiteront de la présence des journalistes pour faire passer le message abolitionniste (en faveur de l'abolition de la peine de mort) dans les medias. Voici ce qu'ils pourraient répondre aux questions des journalistes:

« Pour nous la question n'est pas de savoir si Christophe Ramilli est coupable ou non. Aujourd'hui nous redoutons que l'État confonde passion et raison, vengeance et justice. Nous ne voulons pas d'une justice qui tue! »

« Nous espérons que les jurés auront pris conscience de la gravité de la décision pour laquelle ils ont été appelés: il s'agit de décider si on ôte la vie d'un homme ou, même si on le considère coupable, croire à la réhabilitation de ce jeune homme. De plus, dans cette affaire des éléments jettent un doute important sur la culpabilité de Christophe Ramilli: la justice est humaine et donc imparfaite, le risque zéro n'existe pas: on ne peut pas parier sur la vie d'un individu qui pourrait finalement s'avérer être innocent. Le doute doit profiter à l'accusé et le droit à la vie doit être protégé. »

JEU DE RÔLES
RECONSTITUTION D'UN PROCÈS D'ASSISES
FICHES RÔLES **JOURNALISTES**

RAPPEL DU RÔLE DES JOURNALISTES AUTOUR DU PROCÈS



Les journalistes peuvent assister au procès afin d'informer les citoyens du bon déroulement mais ils n'ont pas le droit de filmer ou de prendre des photos : il peut juste y avoir un dessinateur de presse.

INDICATIONS DE JEU



Ils ont interdiction de filmer ou de prendre des photos pendant l'audience.

Installés derrière les avocats de la partie civile, ils pourront assister à l'ensemble de l'audience dont ils prendront note.

Ils peuvent profiter de la suspension (pause) de l'audience lorsque les jurés et les juges se retirent pour délibérer pour aller interviewer certaines personnes du public.

Ils demanderont aux militants anti peine de mort de s'exprimer sur leur attente quant à la décision attendue. Ils pourront par exemple leur poser les questions suivantes : « Quelle décision espérez-vous ce soir vis-à-vis de Christophe Ramilli ? Pourquoi s'opposer à la peine de mort quand bien même il serait démontré que Christophe Ramilli est l'auteur du meurtre de la fillette ? »

Ils recueilleront aussi les avis des anonymes du public, par exemple en leur demandant : « Pensez-vous que Christophe Ramilli est le meurtrier ? Quelle peine vous paraît la plus juste ? »

JEU DE RÔLES
RECONSTITUTION D'UN PROCÈS D'ASSISES
FICHES RÔLES **JURÉS**

LEUR RÔLE DANS LE PROCÈS EN COUR D'ASSISES



Ce sont des citoyens français âgés d'au moins 23 ans tirés au sort pour participer, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes. Pendant toute la durée de l'audience ils sont tenus au secret et n'ont pas le droit d'exprimer leur avis. Surtout, ils doivent rester impartiaux.

Guidés par le président du tribunal et les deux assesseurs, ils sont là pour écouter l'ensemble des débats et des déclarations. Grâce à ce qui est présenté (pièces à conviction) et entendu à l'audience (témoignages, compte rendu des experts et plaidoiries), ils vont finalement délibérer pour décider si l'accusé est coupable ou non. Si l'accusé est condamné, le jury devra prononcer la sanction.

INDICATIONS DE JEU



Quand? Tout au long de l'audience ils sont présents, peuvent prendre note et faire passer par écrit au président de la Cour des questions à adresser aux personnes s'exprimant à la barre (témoins, experts) ou à l'accusé lui-même. À la fin de l'audience, ils sortent tous de la salle pour se réunir et délibérer. Ils reviennent ensuite dans la salle pour que le président annonce à la Cour le verdict.

Comment? Attitude attentive et humaine.

Quoi? Ils ne parlent pas.

Notes personnelles: _____

Question(s) à faire passer au président: _____

JEU DE RÔLES

RECONSTITUTION D'UN PROCÈS D'ASSISES

LES PIÈCES À CONVICTION

(1) La Simca



(1 bis) La Fiat 125



(2) La victime – Marion Robica –



(3) Les lieux du crime



(4) L'arme du crime



(5) Les lanières de cuir retrouvées dans la voiture de Christophe Ramilli



(6) Christophe Ramilli (photo tapissage)



(7) Christophe Ramilli (lunettes)



Plan de cours 2	Justice
Titre	Justice climatique
Tranche d'âge	11 - 18 ans
Durée estimée	1 heure
Matériaux	Impression des annexes
Besoins en termes d'espace	Tables où les élèves peuvent travailler en groupes Annexe 12 : chaque élève doit avoir 1 carte mais certaines cartes doivent être présentes plusieurs fois pour la seconde partie de l'activité. Nous vous conseillons de faire revenir les cartes au minimum 4 fois, jusqu'à 6 pour les grands groupes. Annexe 13 : une par élève, puis 1 par groupe.
Objectifs	- Comprendre et réfléchir à ce qu'est la justice climatique - Enquêter sur les raisons de l'injustice climatique au niveau local et mondial - Créer des liens entre justice climatique, sociale, économique et être motivé à agir pour la justice climatique
Principales compétences développées par l'ECM	☒ Compétences de réflexion systémique ☒ Compétence d'anticipation ☒ Compétence normative ☐ Compétence stratégique ☒ Compétence de collaboration ☒ Compétence d'esprit critique ☒ Compétence de conscience de soi ☐ Compétence intégrée de résolution des problèmes
Disciplines	Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques, Education morale et physique, Sciences de la vie et de la Terre, Sciences économiques et sociales, Biologie écologie, Droit, Education civique et morale.
ODD impliqués	ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces ODD 1 Pas de pauvreté - ODD 3 Bonne santé et bien-être - ODD 6 Eau propre et assainissement - ODD 8 Travail décent et croissance économique - ODD 10 Inégalités réduites - ODD 11 Villes et communautés durables - ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques - ODD 14 Vie aquatique - ODD 15 Vie terrestre
Variante en ligne	Toutes les alternatives en ligne aux activités sont marquées par ce symbole 
Description des activités	
00:00 - 00:20	Ça chauffe pour les droits de l'Homme ! Donnez à chaque élève une feuille avec la carte d'identité (annexe 12) d'un personnage en leur disant que leur identité est secrète. Ne leur dites pas encore mais toutes les cartes sont des histoires réelles, narrées depuis un article de journal. Distribuez les cartes aléatoirement, mais en vous assurant que des élèves proches n'aient pas la même carte. Les personnages reviennent plusieurs fois. Vous pouvez leur demander de fermer les yeux, puis leur poser quelques questions pour les aider à se mettre dans la peau de leur personnage : à quoi ressemble leur quotidien, comment est leur famille, que font-ils quand ils rentrent le soir, quels sont leurs rêves... Distribuez ensuite aux élèves l'annexe 13 et expliquez-leur qu'ils vont devoir colorier les thermomètres en fonction de la règle suivante : plus ils sont d'accord avec la phrase, plus ils colorient le thermomètre. Ils le font d'abord individuellement. Ensuite, réunir les élèves selon leur personnage. Ils discutent ensuite des coloriages qu'ils ont fait, des raisons, et se mettent d'accord pour un document commun et final. Chaque groupe présente son personnage et ses thermomètres.

00:20 - 00:60

Debriefing

Précisez aux élèves qu'ils ne jouent plus un rôle et qu'ils redeviennent des élèves.

Qu'est-ce qui est arrivé à votre personnage ? Pourquoi cette situation existe ? (Réchauffement climatique) Quelles sont les conséquences du réchauffement climatique sur la santé, la famille, la participation, l'éducation, l'endroit où on vit... Que représentent tous ces termes ? (Droits de l'Homme). Que peut-on dire de la relation entre droits de l'Homme et réchauffement climatique ? Entre droits de l'Homme et objectifs de développement durable ?

Quelles étaient les conséquences sur l'endroit où vous viviez ? (Devient invivable) Est-ce que ça existe des personnes qui doivent déménager à cause du réchauffement climatique ? Comment appelle-t-on ces personnes ? (Migrant climatique/environnemental) Comment définir un migrant climatique ? (Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement ne parle de "Personne forcée de quitter son lieu de vie de manière temporaire ou permanente à cause d'une rupture environnementale (d'origine naturelle ou humaine)) D'autres raisons pour lesquelles les gens changent de pays ? (Persécution en raison de son origine, religion, nationalité, appartenance à un groupe social ou opinion politiques) Quelle différence avec un réfugié ? (Un migrant est quelqu'un qui change de pays pour diverses raisons, réfugié est un statut accordé à des personnes selon des conditions strictes). Pensez-vous qu'on devrait ajouter le réchauffement climatique aux raisons pour lesquelles on peut demander l'asile ?

Qu'avez-vous répondu au thermomètre sur la Justice : la Justice peut-elle vous aider ? Pourquoi pensez-vous ça ? Peut-on porter plainte contre quelqu'un qui n'agit pas contre les changements climatiques ? Qui (Etat, entreprises...) ? Avez-vous des exemples de plainte pour inaction climatique ?

Au moins deux affaires contre l'Etat méritent l'attention des élèves :

- Au niveau national, plusieurs organisations dont le collectif Il est encore temps a lancé l'affaire du siècle :

Recours en justice inédit en France, l'Affaire du Siècle s'inscrit dans une dynamique mondiale : partout dans le monde, des citoyennes et des citoyens saisissent la justice pour que leurs droits fondamentaux soient garantis face aux changements climatiques.

L'Affaire du Siècle est portée par 4 organisations de protection de l'environnement et de solidarité internationale : Notre Affaire à Tous, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme (FNH), Greenpeace France et Oxfam France. Ces associations sont co-requérantes : elles assument la responsabilité juridique et financière de ce recours porté au nom de l'intérêt général devant le juge.

Lancée en décembre 2018, la pétition de soutien à l'Affaire du Siècle a recueilli plus d'un million de signatures en moins de 48h ! La barre des deux millions a été franchie en moins de 3 semaines, ce qui en fait la mobilisation en ligne la plus massive de l'histoire de France.

Source : <https://laffairedusiecle.net/qui-sommes-nous/>

- Au niveau mondial, Greta Thunberg et d'autres jeunes pour protéger les droits de l'enfant :

Seize jeunes, dont Greta Thunberg, ont annoncé lundi lancer une offensive inédite contre le réchauffement climatique, sur le terrain juridique cette fois. Ils ont déposé plainte devant le comité des droits de l'enfant de l'ONU contre cinq pays : la France, l'Allemagne, l'Argentine, le Brésil et la Turquie.

Les plaignants, âgés de 8 à 17 ans et originaires de 12 pays, accusent leurs dirigeants d'atteinte à la convention de l'ONU sur les droits de l'enfant du fait de leur inaction contre le réchauffement climatique. Cette convention - qui date de 1989 et a été ratifiée par la quasi-totalité des pays, Etats-Unis exceptés - est censée protéger la santé et les droits des enfants.

La plainte, déposée avec l'aide du cabinet international d'avocats Hausfeld et la bénédiction de l'Unicef, s'inscrit dans le cadre d'un « protocole optionnel » méconnu de la convention. Ratifié par seulement 44 pays, il autorise depuis 2014 des enfants à porter plainte s'ils estiment que leurs droits sont bafoués.

En cas de violations présumées, le comité des droits de l'enfant de l'ONU est censé faire des recommandations non contraignantes, mais que les pays signataires se sont engagés à respecter, a expliqué l'avocat Michael Hausfeld.

Source : <https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/climat-greta-thunberg-intente-une-action-juridique-contre-cinq-pays-dont-la-france-1134069>

Dans les deux affaires, le raisonnement est le même : en n'agissant pas contre le réchauffement climatique, c'est contre nos droits fondamentaux que l'Etat/les Etats n'agit/n'agissent pas.



Alternative en ligne

Vous pouvez envoyer les rôles des aux élèves. Demandez-leur pour chacune des phrases d'attribuer, sur une feuille, des points entre 1 et 10. Plus ils sont d'accord, plus ils mettront un nombre de points élevé. Une fois qu'ils ont réalisé cette phase de façon individuelle, vous pouvez regrouper les élèves en différents groupes de même personnage grâce à un logiciel de vidéoconférence afin qu'ils échangent et se mettent d'accord.

Si vous n'avez pas de logiciel permettant de scinder le groupe classe en sous-groupes, vous pouvez utiliser la plateforme <https://meet.jit.si/> pour créer différents chats et envoyer les différents liens aux groupes. La plateforme respecte les règles RGPD en matière de protection des données.

Idées de suivi et actions

- Rejoignez les mouvements locaux ou mondiaux et utilisez vos comptes sur les réseaux sociaux ou votre blog scolaire pour sensibiliser aux changements climatiques et à la justice climatique
- Faites une recherche sur l'injustice climatique dans votre communauté/pays et sensibilisez votre communauté à ce sujet.
- Demandez à vos élèves quelles actions ils peuvent entreprendre dès aujourd'hui pour limiter leur impact sur le climat ; et donc lutter pour les changements climatiques afin de protéger in fine leurs droits.

Suggestions d'adaptation pour les plus jeunes

Vous pouvez utiliser une version simplifiée : annexe 12 et 13 Bis

Liens vers les activités du recueil d'activités de l'année 1

Cette activité est complémentaire à toutes les activités du recueil d'activité 2 (dimension humaine, environnementale et économique des changements climatiques et action)

Liens vers les activités du recueil d'activités de l'année 2

Plan de cours 3 « Communautés : respect et valorisation de la diversité culturelle et ethnique » Activité 3.1 « Cultiography ».
Plan de cours 2 « Résilience sociale et environnementale ».

Annexe 12



Nom : Maria Âge : 15 ans Pays d'origine : Argentine

Situation personnelle :

Depuis des générations, vous vivez avec votre famille à proximité d'un champ de culture de soja en Amérique latine où l'utilisation de pesticides est très fréquente pour traiter les plantations. Vous êtes née avec une malformation, comme beaucoup d'enfants de votre ville, et êtes témoin de la dégradation de la santé des membres de votre famille (cancers, problèmes respiratoires...).



Nom : Ahmad Âge : 43 ans Pays d'origine : Afghanistan

Situation personnelle :

Vous venez d'arriver dans un camp pour personnes déplacées à Herat au nord-ouest de l'Afghanistan. Vous étiez agriculteur mais la pluie n'a cessé de diminuer dans votre région d'origine. L'année dernière, vous n'avez rien pu récolter. Vous travaillez comme ouvrier quand cela est possible. Vous envoyez également de temps en temps vos enfants de 9 et 10 ans faire la manche dans la ville la plus proche.



Nom : Sugesh Âge : 13 ans Pays d'origine : Brésil

Situation personnelle :

Vous faites partie d'une tribu indigène et vivez dans la forêt amazonienne depuis toujours. Plus de 80 000 feux de forêt se sont déclarés il y a quelques jours, la fumée qui s'en dégage a couvert le ciel d'un épais brouillard noir.

Annexe 12



**institut international
des droits de l'Homme
et de la paix**

Nom : Idzudin **Âge :** 19 ans **Pays d'origine :** Malaisie

Situation personnelle :

Vous êtes un étudiant et vivez près d'une usine de recyclage de plastiques. Depuis ses 10 ans d'activité, vous avez vu toute sorte de déchets arriver d'Europe pour être recyclés ici. Vous avez également été le témoin direct des produits chimiques qui sont rejetés par l'usine. Durant les deux dernières années, vos parents ont souffert d'asthme et de démangeaisons. Votre petite sœur a aussi des démangeaisons sur tout son corps.



**institut international
des droits de l'Homme
et de la paix**

Nom : Marie **Âge :** 36 ans **Pays d'origine :** France

Situation personnelle :

Mère de 3 enfants, votre famille a toujours vécu grâce à vos ressources agricoles sur le littoral normand. Cependant, la montée des eaux et notamment la pénétration d'eau salée dans les terres, ont affecté les sols fertiles, détruisant ainsi toutes les récoltes de la famille destinées à la vente et à votre consommation personnelle.



**institut international
des droits de l'Homme
et de la paix**

Nom : Alice **Âge :** 17 ans **Pays d'origine :** Etats-Unis

Situation personnelle :

Vous faites partie du peuple Eskimos vivant en Alaska. Depuis quelques années vous observez une augmentation des températures qui entraîne la fonte des glaces, réduisant ainsi le territoire des animaux notamment des ours, et les obligeant à aller chercher de la nourriture au sein même des villes. Vous avez ainsi dû adapter votre mode de vie et vos techniques de chasse à la migration de ces espèces.

Annexe 12



Nom : Hakim Âge : 24 ans Pays d'origine : Iran

Situation personnelle :

Vous vivez dans un village de pêcheurs dans le Golfe persique. La pêche constitue votre activité principale pour gagner des sous. Cependant, l'Iran a vendu le monopole de la pêche en profondeur dans le Golfe persique et dans la mer d'Oman à la Chine, qui effectue désormais la pêche industrielle sur plusieurs kilomètres. De gros bateaux viennent désormais près de l'endroit où vous pêchiez en employant un gros voltage d'électricité pour pêcher une grande masse de poissons et d'autre espèces marines. Vous pensiez que ce type de pêche était interdit afin d'éviter la disparition d'espèces marines. Même si vous changiez de bateau et de mode de pêche, les autorités locales interdisent les embarcations locales de s'approcher des bateaux en provenance de Chine.



Nom : Ayumi Âge : 11 ans Pays d'origine : Japon

Situation personnelle :

Un séisme a provoqué la destruction d'une centrale nucléaire qui a relâché dans l'air des particules toxiques dangereuses pour la santé. L'air étant irrespirable, vous avez été obligé de fuir la ville avec votre famille, mais votre petit frère âgé de 3 mois souffre déjà de crises d'asthme.



Nom : Kimia Âge : 16 ans Pays d'origine : République démocratique du Congo

Situation personnelle :

Tous les matins, vous vous rendez avec votre fille sur le dos sur l'ancien terrain végétal où vous jouiez plus jeune, pour travailler. Le terrain a été détruit et retourné pour pouvoir accéder à un métal rare : le cobalt. Vous travaillez en tant que « creuseur » : vous extrayez du cobalt à la main parmi des résidus de mines industrielles, le lavez puis le vendez à des entreprises chinoises qui les utilisent pour la fabrication de smartphones, tablettes, ordinateurs, batteries de voiture...

Annexe 12



**institut international
des droits de l'Homme
et de la paix**

Nom : Kodjo **Âge :** 23 ans **Pays d'origine :** Ghana

Situation personnelle :

Vous vivez dans un bidonville au Ghana près duquel se trouve une décharge destinée aux objets électroniques et dans laquelle vous travaillez depuis 4 ans. C'est ici que l'Europe et les Etats-Unis exportent illégalement tous leurs déchets électroniques. N'étant pas traités ou recyclés, ces déchets sont brûlés sans aucune protection. Vous souffrez ainsi de problèmes respiratoires et de maux de tête depuis que vous avez commencé à travailler.



**institut international
des droits de l'Homme
et de la paix**

Nom : Klaus **Âge :** 19 ans **Pays d'origine :** Allemagne

Situation personnelle :

Lycéen en Allemagne, vous vous prépariez à célébrer la fin de l'année scolaire avec vos ami(e)s quand de violentes précipitations se sont déclarées. L'eau est montée jusqu'au premier étage de votre maison la nuit dernière, et pourtant, vous faites partie des chanceux. Un glissement de terrain a provoqué la destruction de la maison de votre voisin.



**institut international
des droits de l'Homme
et de la paix**

Nom : Rashid **Âge :** 26 ans **Pays d'origine :** Iran

Situation personnelle :

Vous habitez à Ahvaz et travaillez pour l'entreprise de raffinage du pétrole de votre père. L'entreprise traite et transforme le pétrole, très présent autour de votre ville puis le vend à des usines pétrochimiques qui le transforment en plastiques et engrais de synthèse pour finalement l'exporter dans le monde. Ce commerce vous rapporte beaucoup, mais votre fille nouvelle-née souffre de problèmes respiratoires. En effet, la pollution au sein de la ville devient insoutenable : il fait jusqu'à 53°C et un brouillard de pollution très présent oblige tous les habitants à sortir avec un masque.

Annexe 12b



Nom : Lilly Âge : 15 ans Pays d'origine : Etats-Unis

Situation personnelle :

Depuis des générations, vous vivez avec votre famille près d'un champ de maïs. Des pesticides sont utilisés pour traiter les plantations de maïs contre les insectes et les mauvaises herbes, mais contiennent aussi des produits chimiques. Vous êtes née avec une malformation et beaucoup de personnes de votre ville ont des problèmes de santé (cancers, problèmes respiratoires...).



Nom : Sugesh Âge : 13 ans Pays d'origine : Brésil

Situation personnelle :

Vous faites partie d'une tribu et vivez dans la forêt amazonienne depuis toujours. Il y a quelques jours, plus de 80 000 feux de forêt se sont déclarés ; la fumée qui s'en dégage a couvert le ciel d'un épais brouillard noir.



Nom : Idzudin Âge : 19 ans Pays d'origine : Thaïlande

Situation personnelle :

Vous êtes un étudiant et vivez près d'une usine de recyclage de plastiques. Depuis 10 ans, vous avez vu toute sorte de déchets arriver d'Europe pour être recyclés ici. Vous avez également été le témoin des produits chimiques qui sont rejetés par l'usine. Durant les deux dernières années, vos parents ont souffert d'asthme et de démangeaisons. Votre petite sœur a aussi des démangeaisons sur tout son corps.

Annexe 12b



Nom : Marie Âge : 36 ans Pays d'origine : France

Situation personnelle :

Mère de 3 enfants, vous vivez sur la côte normande et vous gagnez votre vie grâce à vos cultures de légumes. Mais la montée des eaux a inondé et détruit toutes vos récoltes qui devaient être vendues et utilisées pour nourrir toute la famille.

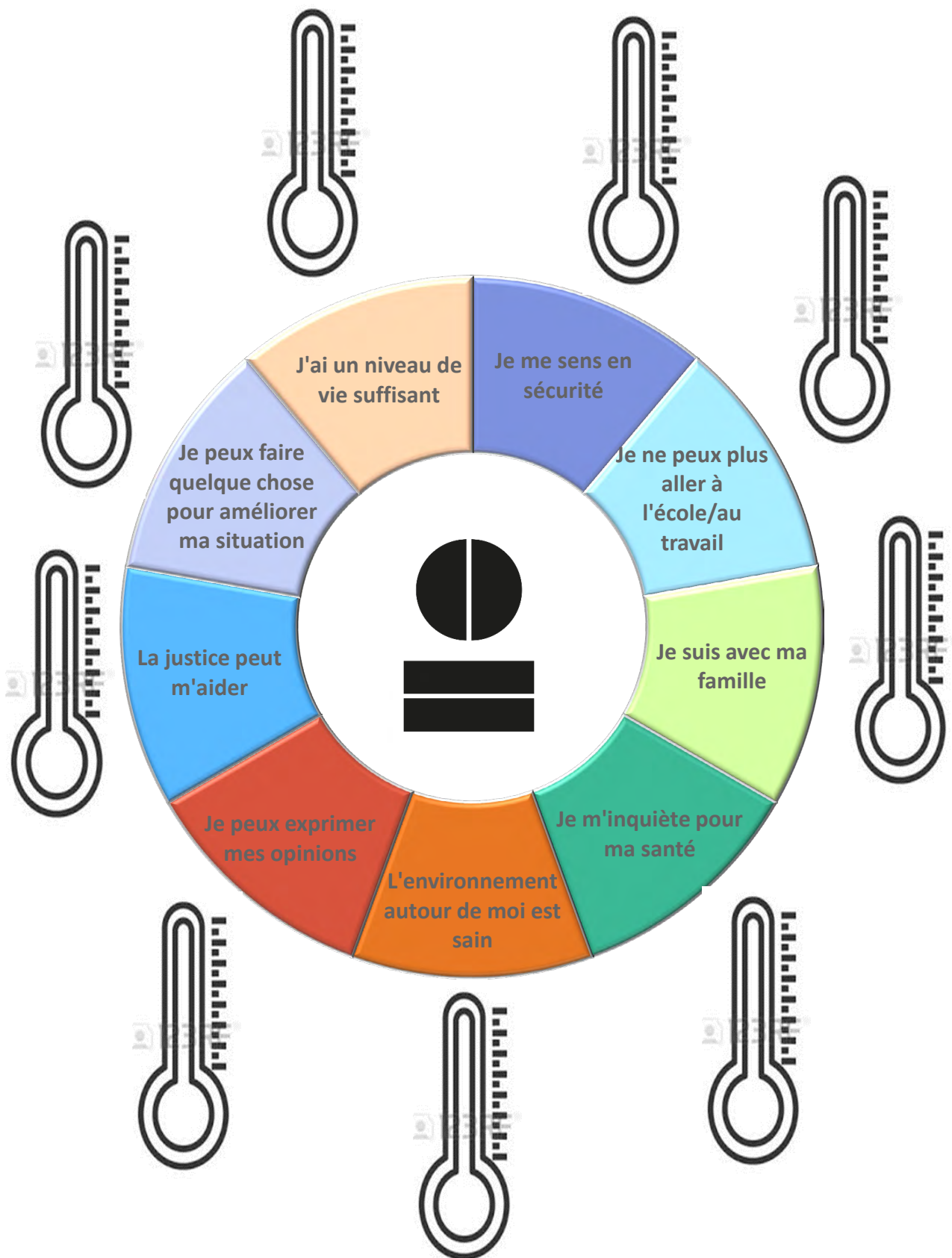


Nom : Ayumi Âge : 11 ans Pays d'origine : Japon

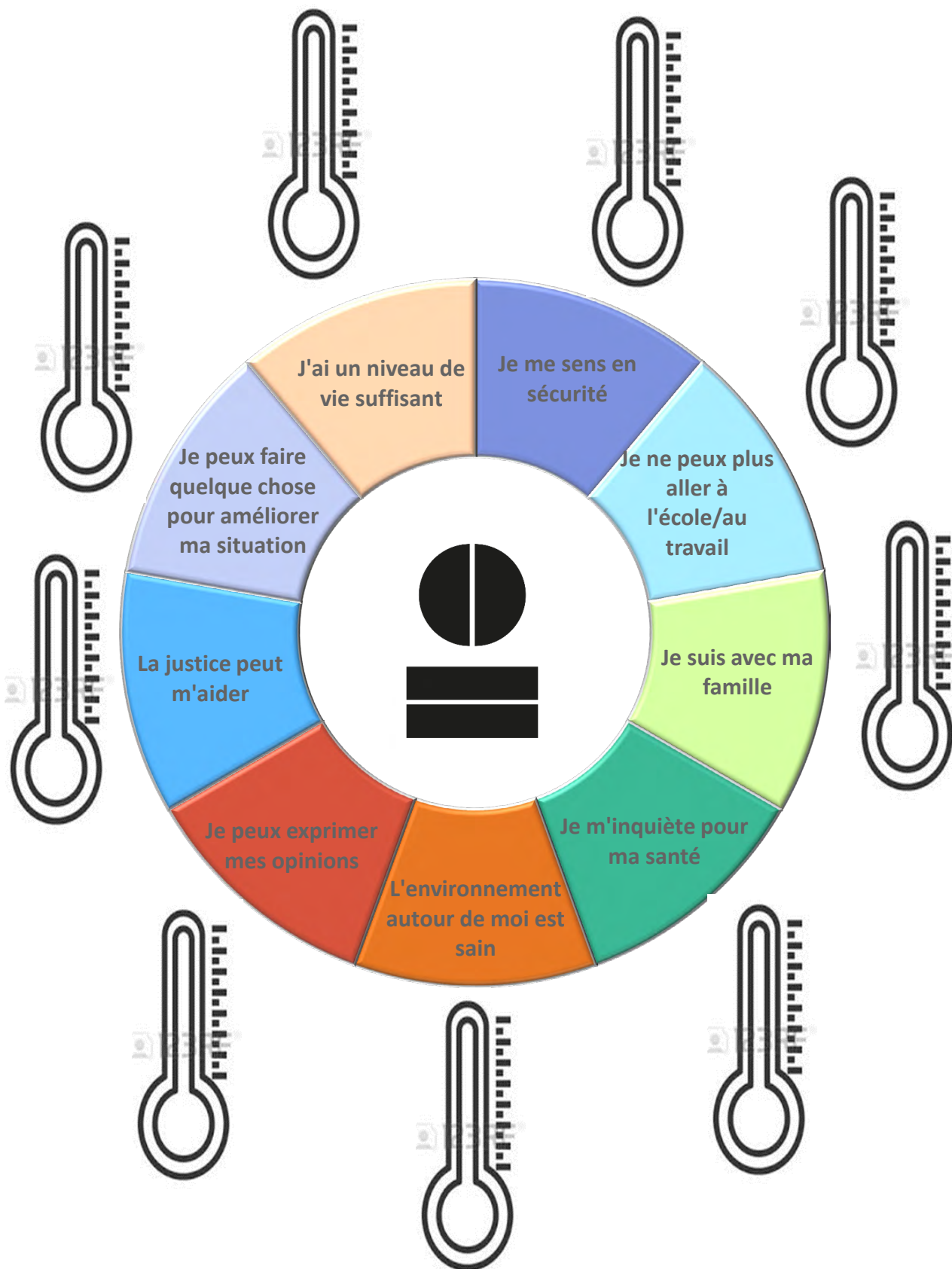
Situation personnelle :

Un séisme a détruit une centrale nucléaire près de chez vous, qui a relâché dans l'air une fumée toxique et dangereuse pour la santé. L'air étant irrespirable, vous avez été obligée de fuir la ville avec votre famille, mais votre petit frère âgé de 3 mois souffre déjà de crises d'asthme.

Annexe 13



Annexe 13 b



Plan de cours 3

**Institutions
efficaces**

Plan de cours 3	Institutions efficaces
Titre	Qui décide ?
Tranche d'âge	11 - 18 ans
Durée estimée	1 heure
Matériaux	Post-it, papiers, stylos, feutres... Annexe 14 : à imprimer et à distribuer à chaque élève.
Besoins en termes d'espace	Tables qui permettent le travail en groupes.
Objectifs	• Comprendre ce qu'est l'inclusion et comment le « groupe » agit face à un nouvel arrivant • Faire un travail de recherche long dans les médias • Comparer la représentation de différents groupes dans les médias • Comprendre les conséquences d'un manque de représentation et ou de participation dans les médias de certains groupes de personnes Définir la discrimination positive
Principales compétences développées par l'ECM	☒ Compétences de réflexion systémique ☒ Compétence d'anticipation ☒ Compétence normative ☒ Compétence stratégique ☒ Compétence de collaboration ☒ Compétence d'esprit critique ☒ Compétence de conscience de soi ☒ Compétence intégrée de résolution des problèmes
Disciplines	Histoire, géographie, éducation morale et civique, Sciences politiques, géopolitiques, droit, économie, français, écologie...
ODD impliqués	ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces ODD 1 Pas de pauvreté – ODD 2 Faim « zéro » – ODD 3 Bonne santé et bien-être – ODD 4 Éducation de qualité – ODD 5 Égalité entre les sexes – ODD 11 Villes et communautés durables – ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques – ODD 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs
Variante en ligne	Toutes les alternatives en ligne aux activités sont marquées par ce symbole 
Description des activités	
00:00 - 00:05 00:05 - 00:08	Activité 1 : Vivre l'exclusion Déplacez toutes les tables de façon à ce que vous puissiez installer des chaises partout dans votre salle, à 1 mètre de distance minimum. Le nombre de chaises doit être égal au nombre d'élèves. Demandez aux élèves de s'asseoir sur les chaises, puis choisissez un élève et demandez-lui de vous rejoindre. L'activité traitera d'inclusion, veillez à choisir un élève qui n'est pas en situation d'exclusion dans la classe et qui est à l'aise dans le groupe classe. Expliquez aux élèves les consignes suivantes : • L'élève à vos côtés a pour objectif de s'asseoir sur la chaise vide. Il ne peut pas courir et doit marcher un pied devant l'autre. • Les élèves assis peuvent changer de chaise dès qu'ils le souhaitent. Ils ne peuvent pas courir ou bousculer l'élève debout. Ils peuvent marcher à une vitesse normale. Ils vont avoir 3 minutes pour élaborer un plan de groupe, temps durant lequel l'élève debout sortira de la salle. Vous pouvez rester dans la salle avec le groupe afin d'écouter leur plan, afin de rebondir dessus pendant le debriefing. Ne demandez pas aux élèves assis de tout faire pour que la personne n'arrive pas à trouver de chaise.

Le debriefing servira à se questionner sur les raisons qui nous poussent, parfois, dans la société à « exclure » « l'Autre ». Vous pouvez d'ailleurs afficher les deux règles au tableau afin que les élèves se rendent bien compte à la fin que vous ne leur avez jamais demandé d'exclure une personne du groupe.

Une fois les trois minutes écoulées, laissez l'élève choisi rentrer et observez les comportements des élèves.

Si l'élève arrive à s'asseoir ou si vous voyez qu'il est lassé ou mal à l'aise dans ce rôle, vous pouvez demander à un autre élève s'il souhaite essayer. Pour augmenter la difficulté vous pouvez rajouter d'autres règles :

- Par exemple, si les élèves assis se lèvent, ils n'ont plus le droit de s'asseoir sur leur chaise, ils doivent impérativement trouver un camarade avec qui échanger.

00:10 - 00:25 **Debriefing**

Qu'avez-vous pensé de l'activité ? Que s'est-il passé ? Quelle était la stratégie du groupe ? Comment se sent-on quand on essaye de rentrer dans le groupe ? Comment se sent-on en tant que groupe ? Quels avantages avait le groupe ? Pourquoi avoir décidé de changer de chaise pour éviter que la personne ne s'asseye ? Quel est notre premier réflexe en tant que groupe face à une nouvelle personne/face à quelqu'un qui n'est pas dans notre cercle ?

Demandez aux élèves de bien sortir de l'exercice et de penser à notre société.

Pensez-vous que dans la société, se comporte-t-on de la même façon ? Avez-vous des exemples ? Pourquoi ne laisse-t-on pas la possibilité, ne donne-t-on pas les moyens à certaines personnes de rentrer dans la société ? Quels ODD leurs sont moins accessibles ? Qui doit agir pour que ces personnes rentrent dans la société : les exclus, ou la société ? Pourquoi ? Quelle différence entre l'inclusion et l'intégration d'une personne dans la société ?

Quels groupes sont exclus/n'ont pas ou moins accès aux institutions ? Pourquoi ? Est-ce juste ? Est-ce facile de changer cela ? Comment faire pour les inclure ? Quelles conséquences leur nonaccès à des institutions a dans la façon dont nous percevons la société ? Pensez-vous qu'il puisse y avoir des conséquences sur notre propre comportement ?

Activité 2 : Le parti pris des médias

Cette activité se déroule en 3 phases et se réaliser sur au moins 1 semaines - vous pouvez missionner les élèves de réaliser l'activité pendant les vacances, avec leur famille par exemple.

Phase 1

00:25 - 00:30 Répartissez les élèves en groupes de 4 à 6 élèves. Expliquez-leur que pour faire suite à l'activité précédente, ils vont, durant la semaine prochaine, mener l'enquête dans les médias pour savoir quels groupes sont les plus inclus et les plus présents dans nos médias.

Attribuez à chaque groupe d'élèves un certain groupe parmi les suivants :

- Les enfants
- Les femmes
- Les étrangers
- Les personnes en situation de handicap
- Les LGBTQIA
- Les personnes âgées
- Les personnes sans domicile
- Les personnes vivant en banlieue
- Les personnes noires
- Les agriculteurs
- Les hommes

Vous pouvez adapter selon vos envies, le profil de vos élèves...

Demandez aux élèves ce qu'est un média et de citer quelques exemples ?
Que s'attendent-ils à voir par rapport au groupe qui leur est attribué ?

Phase 2

00:30 - 00:40

Distribuez aux élèves la fiche en Annexe 14 et expliquez-leur qu'ils vont avoir la /les semaines pour répondre aux questions en regardant les médias qu'ils voient tous les jours. Assurez-vous qu'ils aient bien compris la tâche qui les attend et répondez à leurs questions s'ils en ont.

Phase 3

00:40 - 00:45

Demandez aux groupes de présenter rapidement à la classe ce qu'ils ont vu cette semaine, notamment en se concentrant sur ces questions :

Le groupe est-il très présent dans les médias ?

Dans quels médias est-il le plus présent ?

Sur quels sujets laisse-t-on le plus la parole ?

Citer quelque chose qui m'a surpris.

00:45 - 01:00

Debriefing

Qu'avez-vous pensé de l'activité ? Qu'est-ce qui vous a surpris et pourquoi ? Vous avez en premier lieu « subi » les médias qui vous arrivaient : que pensez-vous de la diversité des personnes représentées dans les médias que vous consultez tous les jours ? Tous les groupes sont-ils présents ? Quelles conséquences cela a sur la participation et la représentation de ces groupes dans les institutions ?

Sur la phase où vous avez fait des recherches plus poussées :

La représentation des groupes dans les médias est-elle conforme à ce que vous pensiez voir ? Quels groupes sont les plus présents dans les médias ?

Quels groupes sont moins présents ?

Sur quel sujet vos groupes se sont-ils exprimés ? Était-ce uniquement sur des sujets qui les concernent ou leur demande-t-on leur avis sur d'autres sujets ? Quelles conséquences sur la participation et la représentation dans les institutions ?



Variante en ligne

Cette activité utilise beaucoup de ressources en ligne (les médias). Vous pouvez envoyer les consignes et le carnet de bord aux élèves et leur expliquer quelles recherches ils feront pendant la ou les semaines à venir. Demandez-leur de créer une infographie sur le site <https://www.genial.ly/> qui résume et présente le fruit de leurs recherches.

Idée de suivi et actions

Vous pouvez organiser une rencontre avec un média local (une radio, un journal (en ligne ou papier) pour échanger autour de la question de la parole des enfants dans le média. Est-ce que les enfants sont souvent interviewés ? Est-ce qu'ils ont une plage où s'exprimer sur n'importe quel sujet ? Si non, est-ce envisageable de le faire ?

Proposition d'adaptation pour les plus jeunes

Le parti pris des médias : l'activité est adaptée pour des élèves à partir de 11 ans. Cependant si vous craignez qu'ils aient moins accès à certains médias chez eux à cause de leur jeune âge (réseaux sociaux, télé, certaines presses moins accessibles...) réservez le CDI une demi-journée et donner la mission aux élèves de remplir la partie 2 uniquement du carnet de bord (annexe 13). Ils auront un vaste aperçu des représentations de leur groupe dans ce qui leur est proposé.

Orientez le debriefing sur la diversité des personnes qui sont présentes dans des médias pour enfants et les conséquences qu'un manque de diversité peut avoir sur leur vision à eux de la société. Demandez-leur également s'ils pensent que les enfants ont la place de s'exprimer ? Sur tous les sujets ? Est-ce qu'il y a des sujets sur lesquels ils souhaiteraient s'exprimer ? Où pourraient-ils le faire ?

Liens vers les activités du recueil d'activités de l'année 1

Plan de cours 1 : La dimension sociale de l'ODD 13, « quoi de neuf sur Terre ? »

Liens vers les activités du recueil d'activités de l'année 2

Plan de cours 1 – Inclusion sociale : « 1.1 Je participe ! », « 1.2 Soyez inclusifs », « 1.3 J'ai ma place ».

Annexe 14



Walk the Global Walk 2020 - 2021

Carnet de bord

Le groupe de personnes que je dois suivre dans les médias est :

.....

Ce groupe sera désigné sous le terme « groupe cible ».

Je pense que mon groupe cible est beaucoup présent dans les médias :

Oui / Non

Je pense que mon groupe cible est représenté comme ça dans les médias (de façon positive, négative, dégradante, stéréotypé, etc. Ecrivez tout ce qui vous passe par la tête) :

.....
.....
.....

Pensez-vous que votre groupe cible s'exprime sur des sujets qui n'ont aucun rapport avec son appartenance à son groupe ? (Par exemple pensez-vous que des personnes religieuses aient la possibilité de s'exprimer sur d'autres sujets que la religion ?) : Oui / Non



PARTIE 1

Dans un premier temps, vous documenterez, jour après jour, les informations que vous aurez récupérées dans les médias que vous consultez régulièrement. Pensez à préciser quels sont ces médias, quel public visent-ils ?

Mais aussi, plus concrètement, le nombre de fois que vous avez vu une/des personne(s) appartenant à votre groupe cible, comment était-il représenté (Mis en avant ? Positif ? Négatif... ?)

Sur quels sujets votre groupe cible s'exprimait-il ? S'il en avait l'occasion. Cela vous a-t-il surpris ?

Ex : Lundi 28/10/20 : Aujourd'hui, deux enfants se sont exprimés sur Brut (média vidéo plutôt utilisé par des jeunes qui utilisent les réseaux sociaux). Ils s'exprimaient sur des initiatives en matière d'environnement pour réduire les changements climatiques.





PARTIE 2

Maintenant que vous êtes de véritables spécialistes de l'analyse de médias, il vous sera demandé de rechercher sur des supports que vous n'avez pas l'habitude d'utiliser, les apparitions de votre groupe cible. Ex : des journaux que vous n'avez pas l'habitude de consulter.

Vous répondrez aux mêmes interrogations que lors de la première partie, c'est-à-dire :

Dans quels médias ai-je conduit mes recherches, à quel public sont-ils plutôt destinés ?

Ai-je vu mon groupe cible, si oui combien de fois ?

Quelle représentation était faite de mon groupe cible ?

Pouvait-il s'exprimer, si oui sur quels sujets ? Avez-vous été surpris par cela ?





JOUR 1	
JOUR 2	
JOUR 3	
JOUR 4	
JOUR 5	
JOUR 6	
JOUR 7	

Plan de cours 3	
Institutions efficaces	
Titre	Comment rendre les institutions efficaces ?
Tranche d'âge	11 - 18 ans
Durée estimée	1 heure
Matériaux	Grandes feuilles, feutres de couleurs différentes, de la ficelle et du scotch. Annexe 15 : imprimer tous les pictogrammes et distribuer la totalité à tous les groupes Annexe 16 : 1 tableau par groupe selon la répartition groupe(s) dont le numéro est pair, groupe(s) dont le numéro est impair. Annexe 17 : une carte par élève. La carte est piochée au hasard. Annexe 18 : chaque élève a une carte pour et une carte contre Annexe 19 : imprimer un article pour chaque élève moins le nombre de carte « emoji malvoyant » (annexe 17) qui a été distribué Annexe 20 : imprimer un article pour chaque élève qui aura la carte « emoji malvoyant » (annexe 17) Annexe 21 : 4 impressions minimum (1 par groupe). Pour faciliter la lecture si les groupes sont composées de plus de 4 élèves, vous pouvez également en imprimer 2 ou 3 par groupes.
Besoins en termes d'espace	Salle de classe avec 4 « pôles » où les élèves peuvent travailler en groupe
Objectifs	• Définir et comprendre les notions de participation de l'enfant et d'intérêt supérieur de l'enfant. • Trouver comment rendre son établissement scolaire plus participatif et inclusif • Aborder le droit à la participation • Découvrir une analyse critique de la Convention citoyenne pour le climat • Aborder différents mécanismes de démocratie et comparer leurs points positifs et négatifs.
Principales compétences développées par l'ECM	☒ Compétences de réflexion systémique ☒ Compétence d'anticipation ☒ Compétence normative ☒ Compétence stratégique ☒ Compétence de collaboration ☒ Compétence d'esprit critique ☒ Compétence de conscience de soi ☒ Compétence intégrée de résolution des problèmes
Disciplines	Histoire, géographie, EMC, Sciences Politiques, Droit, Géopolitique, français, langues vivantes, Educations socio-culturelle...
ODD impliqués	ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces ODD 1 Pas de pauvreté – ODD 2 Faim « zéro » – ODD 3 Bonne santé et bien-être – ODD 4 Éducation de qualité – ODD 5 Égalité entre les sexes – ODD 11 Villes et communautés durables – ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques – ODD 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs
Variante en ligne	Toutes les alternatives en ligne aux activités sont marquées par ce symbole 
Description des activités	
00:00 - 00:05	Activité 1 : Qui décide à l'école ? • Faire deux groupes (4 pour les classes plus grandes). Expliquer aux groupes qu'ils vont avoir des pictogrammes qui représentent des scènes de la vie quotidienne. Ils vont devoir classer ces scènes dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau qui leur sera distribué. Ne leur dites pas, mais les groupes n'auront pas les mêmes colonnes.
00:05 - 00:15	• Distribuer les pictogrammes aux élèves (annexe 15), ainsi que le tableau (annexe 16) et laissez-leur 10 minutes pour réaliser l'exercice.

- 00:15 - 00:20** Laissez leur 5 minutes de plus pour dessiner d'autres pictogrammes, ou écrire des temps à l'école, qui auraient été oubliés et qu'ils pensent nécessaires de rajouter dans le tableau.
- 00:20 - 00:30** Une fois que les élèves ont terminé, faites-les rencontrer un groupe qui n'avait pas le même tableau qu'eux ; et demander leur de comparer leurs tableaux.
- 00:30 - 00:45** **Debriefing**
 Qu'avez-vous pensé de l'activité ? Était-ce facile ? Étiez-vous d'accord ? Comment avez-vous résolu les conflits ? Qu'avez-vous remarqué lorsque vous avez rencontré l'autre groupe ? (*On ne participe pas sur certaines choses qui nous concernent*) Qu'est-ce que cela vous évoque ? Est-ce que vous pourriez participer sur ces choses-là ? Comment ? Est-ce que l'école est une institution efficace si elle ne prend pas en compte l'avis des élèves ? Est-ce que ça veut dire que vous devriez être libre sur tout ? Qu'est-ce qui limite votre participation en tant qu'enfant ? (*Intérêt supérieur de l'enfant*) A quels moyens, quels mécanismes pensez-vous pour que l'on prenne en compte votre avis ? Avez-vous plus envie de participer sur certains sujets ? Lesquels ?
 En dehors de l'école, où êtes-vous consultés/ne l'êtes pas sur des sujets qui vous concernent ? Souhaiteriez-vous l'être ? Pensez-vous que ce soit possible ? Comment ?
- 00:45 - 00:50** **Activité 2 : La convention citoyenne pour climat**
 • Demandez aux élèves ce qu'ils savent de la convention citoyenne pour le climat. Expliquez aux élèves que face à la menace climatique, le Gouvernement français a décidé de réunir 150 citoyens tirés au sort et représentant la diversité des citoyens français afin de se mettre d'accord sur des propositions pour réduire l'empreinte carbone de la France.
 Expliquez aux élèves que pour cet exercice, ils vont être en groupes et auront tous une carte avec différents Emoji. Comme pour la vraie convention citoyenne, il va y avoir un tirage au sort : les élèves vont tirer au sort leur carte emoji (annexe 17). Cette carte aura une incidence dans le jeu, qu'ils découvriront au fur et à mesure. Attention cependant, cette carte, même si elle ne comporte aucune indication de rôle pour l'instant, est secrète.
- 00:50 - 00:55** • Distribuez aux élèves une carte « pour » et une carte « contre » pour le vote. Le Gouvernement (l'animateur) va poser une question aux élèves qui auront 3 minutes pour en débattre, en groupe. A la suite de ça, les élèves voteront individuellement sur la question.
 Première question :
 Afin de réduire la pollution due aux déplacements, une proposition est faite d'interdire les voitures dans les centres-villes pour les véhicules les plus polluants.
- 00:50 - 01:00** • Laissez les élèves débattre en groupes pendant 3 minutes.
 • A la fin des 3 minutes, demandez aux élèves de choisir entre le bulletin « pour » et « contre » (annexe 18) et de le mettre dans l'urne. Vous pouvez passer dans les différents groupes avec votre urne, afin de limiter les déplacements.
- 01:00 - 01:05** Deuxième question :
 • Pour la deuxième question, expliquez aux élèves qu'ils vont avoir un article (annexe 19) à lire d'abord. Distribuer les articles à chacun. Demandez aux élèves ayant une carte avec l'emoji « malvoyant » de lever la main. Ces élèves reçoivent un article illisible (annexe 20).
 Annoncez le scrutin : « je vote pour ou contre la proposition faite dans l'article »

01:05 - 01:10

Troisième question :

- Expliquer aux élèves que pour réduire nos déchets, la Convention citoyenne pour le climat a proposé de remplacer la taxe sur les ordures ménagères par une taxe directement sur les produits suremballés. Ceux-ci coûteraient plus chers à l'achat dans les magasins, ce qui inciterait les consommateurs à se tourner vers des produits pas ou peu emballés.

Souhaitez-vous que cette mesure soit mise en œuvre ?

Pour cette troisième question, expliquer aux élèves que le confinement pour cause de pandémie est de retour ! Pourtant, l'Etat a vraiment besoin de sonder ses citoyens et d'avoir la réponse à la question. Alors, le sondage se fera en ligne. Demandez aux élèves qui ont l'emoji smartphone de montrer leur carte lors de votre passage.

- Vous passez avec votre urne dans tous les groupes, mais ne recueillez les votes que des personnes qui vous montrent leur carte smartphone. Les élèves qui n'ont pas l'emoji smartphone ne disposent pas d'une connexion à Internet leur permettant de prendre part à la vie citoyenne. Ils ne pourront pas exprimer leur vote lors de cette question.

Quatrième question :

- Expliquez aux élèves qu'ils ont sûrement compris où vous vouliez en venir en excluant certains groupes du vote et que vous allez en discuter juste après. Expliquez-leur qu'ils vont tous voter sur une dernière question :
- Expliquez aux élèves que la Convention citoyenne a inclus des mineurs dès 16 ans afin de recueillir l'avis des jeunes, en l'occurrence sur la question climatique.

Voici la question :

Pensez-vous que de manière générale et sur toutes les thématiques de la vie politique, le vote devrait être autorisé à partir de 16 ans ?

S'ils répondent oui à la question, les élèves votent « pour ».

Comptez les votes en les répartissant en genres. Expliquez que les femmes ne représentent que 39% des sièges à l'Assemblée nationale ; et que leur voix ne comptera que pour 39% dans le vote final. Proclamez les résultats.

Alternativement, vous pouvez demander aux élèves majeurs de lever la main. Ils seront, seuls, à décider de la réponse à la question. Si aucun élève n'est majeur, c'est l'animateur qui décidera. Les élèves pourront exprimer ou non leur accord.

01:10 - 01:30**Debriefing**

Qu'avez-vous pensé de l'activité ? Vous êtes-vous sentis consultés sur la question climatique ? Aviez-vous tous le même poids dans la prise de décision ? Pourquoi ? Comment se sent-on lorsqu'on est exclu ? Quand au contraire on ne l'est pas ? Quelle est notre comportement vis-à-vis de ceux qui sont exclus ? D'où venait cette différence de traitement ? (**Du hasard du tirage au sort, comme beaucoup de critères d'exclusions : handicap, sexe, situation économique...**). Est-ce que certains d'entre vous avaient une carte qui leur conférait des avantages s'ils respectaient une consigne particulière ? (Il s'agit là de laisser la parole à celui qui avait la carte du « corrompu ». Notez bien les réactions des autres élèves lorsqu'il explique son « rôle »). Comment l'élève ayant eu cette carte s'est-il senti en ayant découvert cette carte ? Quelle est votre réaction face à la découverte de cet avantage ? Comment est-ce que cela s'appelle ? Est-ce que cette corruption a ou aurait pu biaiser le résultat du vote ?

Demandez bien aux élèves de sortir de l'exercice à présent :

Dans quelles institutions françaises les citoyens sont représentés ? Comment les représentants sont-ils élus ? Pensez-vous que tous les citoyens sont correctement représentés ? Pensez-vous à certains groupes/certaines personnes qui ne le seraient pas ? Quelles conséquences sur les décisions prises ? (**Elles ne représentent pas forcément la vision de toute la société**) Pensez-vous que le tirage au sort favoriserait une meilleure représentation dans les Institutions française ? Pensez-vous qu'il existe de la corruption ? Pensez-vous qu'elle serait évitée par le tirage au sort ? Par d'autres moyens ?

Est-ce que représenter les citoyens/l'opinion des citoyens grâce au vote est suffisant ? Est-ce qu'il y a d'autres moyens pour que les citoyens prennent part à la vie politique ? Quels autres moyens de démocratie connaissez-vous ? Sont-ils efficaces ? Tous les groupes sont-ils associés à ces moyens ?

Quelques points que vous pouvez aborder avec vos élèves :

Par exemple : une pétition en ligne ne peut toucher que des personnes numériquement lettrés/qui ont une connexion internet (ce qui exclut des personnes en situation de pauvreté/précaire/âgée/qui ne veulent pas utiliser d'outils numériques etc.)

Un référendum va exclure des illettrés, des personnes qui ne peuvent pas se déplacer...

Vous pouvez également parler du référendum d'initiative partagée à vos élèves, qui permet de soumettre une proposition de loi au référendum si elle est soutenue par au moins 185 parlementaires et 10% des personnes inscrites sur les listes électorales (soit 4,7 millions).



Variante en ligne

Demandez aux élèves de se créer une pancarte « POUR », en verte, et une « CONTRE » en rouge. Ils peuvent utiliser deux feuilles de papier de couleurs différentes ou bien écrire en gros et gras les mots pour et contre. Envoyez à chacun des élèves un smiley différent en privé dans le chat. Comme les cartes en annexe 17 selon la plateforme que vous utilisez, essayez d'en trouver qui ont rapport avec :

- Le handicap
- Le numérique
- L'argent

Expliquez-leur qu'ils doivent bien mémoriser leur smiley car celui-ci aura des incidences sur le sondage en cours.

Posez la première question à vos élèves et demandez-leur, en plénière, de partager leurs pistes de réflexions et arguments. Vous pouvez leur laisser 5 minutes, ou un peu plus si vous souhaitez les faire débattre.

Une fois leurs arguments exposés, ils vont voter individuellement à la question que vous allez poser grâce à leurs pancartes.

Comme pour l'activité décrite en présentielle, vous posez la question, puis à partir de la deuxième, appliquez les règles spéciales de vote.

Activité 3 : Nouer des liens

Expliquez que l'objectif de cette activité est de réaliser une trouver comment atteindre les ODD dans le monde, en simulant une négociation au sein de l'ONU entre quatre types d'« acteurs » au sein d'une société internationale.

Répartissez les participants en quatre groupes de taille égale représentant quatre « acteurs » de la société mondiale : les gouvernements des pays développés, le secteur des ONG, les entreprises et les gouvernements des pays moins avancés.

Distribuez à chacun des groupes une grande feuille de papier A4 et des crayons pour la prise de notes et demandez-leur de réfléchir pendant 10 minutes à la place qu'ont les acteurs qu'ils représentent au sein de la société internationale, quel(s) pouvoir(s) et freins ils ont. Demandez-leur de se questionner sur leur intérêt à atteindre (ou non !) les 17 ODD. A l'issue du temps imparti, ils devront s'être mis accord sur les cinq points-clés majeurs.

Les groupes préparent ensuite leurs « fiches récapitulatives ». Distribuez à chaque groupe une grande feuille de papier (A3 ou papier de tableau-papier) et un feutre rouge, et demandez-leur d'y inscrire en haut, l'acteur qu'ils représentent, et en-dessous, ses cinq points-clés majeurs.

Rassemblez ensuite les groupes afin qu'ils présentent leurs « fiches récapitulatives ». Laissez-les exprimer leurs réactions. Demandez-leur s'ils sont d'accord avec les points proposés. Les groupes peuvent modifier leur liste s'ils le souhaitent.

Reformez les quatre petits groupes et distribuez les feutres verts. Donnez-leur 15 minutes pour réfléchir à ce dont ils ont besoin, leur venant des autres, pour remplir leur rôle. Lorsque le temps imparti est pratiquement écoulé, demandez aux groupes de déterminer les deux exigences les plus importantes à l'égard des autres acteurs et de les inscrire au feutre vert dans deux colonnes distinctes.

Remettez à chaque groupe un exemplaire des « règles du jeu » (annexe 21) et assurez-vous que tous ont compris ce qu'ils doivent faire. Demandez-leur de poser leurs fiches récapitulatives au milieu de la salle de manière à former un carré, en les espaçant d'un mètre les unes des autres. Invitez les membres de chacun des groupes à se placer dans leur « coin ».

Distribuez à chaque groupe ses six bouts de ficelle, un rouleau de ruban adhésif et un stylo bleu.

Les séries de négociation peuvent à présent commencer. Consacrez 10 minutes à chaque série. Rappelez aux participants que le but est d'illustrer les relations entre les différents « acteurs » pour atteindre les ODD et que lorsqu'une demande est acceptée, un bout de laine doit être scotché entre les deux feuilles pour signifier l'acceptation de la responsabilité.

Debriefing

Qu'avez-vous pensé de l'activité ? Était-ce facile d'identifier les rôles des acteurs que vous représentiez ? D'identifier vos intérêts à atteindre les ODD ? Avez-vous accordé la même importance à tous les ODD ? Y-a-t-il eu des désaccords au sein des groupes quant aux demandes à accepter ou à rejeter ? Quelles demandes ont été refusées ? Pourquoi ? Pensez-vous que de telles situations pourraient créer des problèmes dans la réalité ? Avez-vous accepté des responsabilités que vous ne vouliez pas assumer au départ ? Qu'en pensez-vous ?

Quels sont les plus gros obstacles que vous avez identifiés pouvant se poser pour atteindre les ODD ? Comment pensez-vous qu'il est possible de les éviter ?

Pensez-vous que certains des acteurs ont des intérêts discutables d'atteindre les ODD ?

Pensez-vous que les Gouvernements soient responsables, en ce sens qu'ils doivent répondre de leur aboutissement des ODD ?

Est-ce que les citoyens ont leur place parmi ces différents acteurs internationaux ? Laquelle ? Ont-il un pouvoir face à ces acteurs ? Lequel ? Ont-ils des moyens de les pousser ou les forcer à atteindre les ODD ? Avez-vous des exemples ? Sont-ils efficaces ?

Idées de suivi et actions

• Qui décide à l'école

Demandez aux élèves de créer un sondage qui demanderait aux élèves de tout l'établissement dans quels domaines ils souhaitent être consultés à la prise de décision. Ils peuvent soit le faire en version numérique, soit laisser une boîte à idée dans un endroit clé de l'établissement. En étudiant les réponses, ils auront une idée plus précise des endroits ou des sujets où les élèves souhaitent pouvoir être consultés. A eux ensuite d'étudier les réponses et de trouver par quels moyens cela est possible !

• La Convention Citoyenne pour le Climat

Distribuez aux élèves toutes les propositions qui ont été faites par les citoyens ayant participé à la Convention citoyenne pour le climat et demandez-leur de les classer en 2 catégories :

- Celles qui selon eux seront mises en œuvre par le Gouvernement,
- Celles qui ont moins de chance de l'être.

L'objectif est de porter un regard critique sur le travail qui a été fait et de les questionner sur la responsabilité du Gouvernement face aux propositions qui ont été faites à la demande du Gouvernement même. Les raisons qui pourraient le pousser à ne pas pouvoir mettre certaines propositions en œuvre sont multiples et pas ou peu vérifiables.

- Avancé technologique (5G)
- Intérêt économique (Lobby ?)
- Imprécision des propositions faites par les citoyens
- Incompatibilités juridiques (avec des directives européennes, la Constitution, d'autres lois, des engagements internationaux...)

Propositions d'adaptation pour les plus jeunes

- **La convention citoyenne**

Vous pouvez traiter de questions beaucoup plus simples, n'ayant pas forcément de liens avec le climat, qui n'est qu'un prétexte dans l'activité dont l'objectif est principalement de parler de la participation de certains groupes dans les institutions françaises. Vous pouvez poser des questions très générales à chacun des tours, sur le vote, le droit à la participation, l'inclusion, le rôle des enfants (notamment dans les institutions locales et régionales qui souvent incluent des Conseils des jeunes) ...

Liens vers les activités du recueil d'activités de l'année 1

Plan de cours 3 : Communautés : respect et valorisation de la diversité culturelle et ethnique « Le Conseil Municipal ».

Liens vers les activités du recueil d'activités de l'année 2

Plan de cours final « Je veux que vous agissiez comme si votre maison prenait feu ».

Annexe 15 - Qui décide à l'école ?

sport pratiqués en E.P.S



sonnerie du lycée



installation cour de récréation



organisation administrative



menus à la cantine



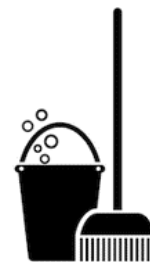
sorties scolaires



apparence de l'établissement



livres au C.D.I



entretien de l'établissement



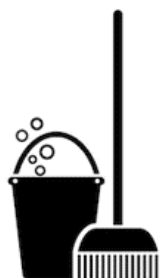
budget annuel



Interventions extérieures



équipe pédagogique



entretien de l'établissement



horaires emploi du temps

Annexe 16

Groupes impairs

Vous devez classer les pictogrammes selon les deux colonnes suivantes :

En tant qu'élève...

Je suis concerné·e par :	Je ne suis pas concerné·e par :

Annexe 16**Groupes pairs**

Vous devez classer les pictogrammes selon les deux colonnes suivantes :

En tant qu'élève...

Je participe à la prise de décision	Je ne participe pas à la prise de décision :

Annexe 17

 institut international des droits de l'Homme et de la paix	 institut international des droits de l'Homme et de la paix	 institut international des droits de l'Homme et de la paix Carte spéciale, vous êtes la ou le seul-e à l'avoir. En votant contre toutes les mesures proposées, nous vous offrons une récompense. Si quelqu'un le découvre, vous irez en prison jusqu'à la fin de la séance et ne pourrez plus participer.
 institut international des droits de l'Homme et de la paix 	 institut international des droits de l'Homme et de la paix 	
 institut international des droits de l'Homme et de la paix 	 institut international des droits de l'Homme et de la paix 	

Annexe 18

 institut international des droits de l'Homme et de la paix	 institut international des droits de l'Homme et de la paix
Pour	Contre

Annexe 19

Pour certains produits ou usages (exemple : tabac, alcool, sécurité routière, produits gras, salés ou sucrés, etc.), des mentions viennent informer les consommateurs sur leur dangerosité. Considérant la surconsommation comme un danger pour notre planète, nous proposons d'instaurer ce type de mention afin d'inciter le consommateur à réfléchir à ses besoins avant l'acte d'achat.

Pour ce faire, nous proposons de :

- Rendre obligatoire dans toutes les publicités, quel que soit le médium utilisé, l'inscription d'une mention du type « En avez-vous vraiment besoin ? La surconsommation nuit à la planète » ;
- Rendre obligatoire avant la confirmation des achats sur internet l'inscription d'un message du type « En avez-vous vraiment besoin ? La surconsommation nuit à la planète » ;

Source : <https://propositions.conventioncitoyennepourleclimat.fr/objectif/reguler-la-publicite-pour-reduire-les-incitations-a-la-surconsommation/>

Annexe 20

Pour certains produits ou usages (exemple : tabac, alcool, sécurité routière, produits gras, salés ou sucrés, etc.), des mentions viennent informer les consommateurs sur leur dangerosité. Considérant la surconsommation comme un danger pour notre planète, nous proposons d'instaurer ce type de mention afin d'inciter le consommateur à réfléchir à ses besoins avant l'acte d'achat.

Pour ce faire, nous proposons de :

- Rendre obligatoire dans toutes les publicités, quel que soit le médium utilisé, l'inscription d'une mention du type « En avez-vous vraiment besoin ? La surconsommation nuit à la planète » ;

- Rendre obligatoire avant la confirmation des achats sur internet l'inscription d'un message du type « En avez-vous vraiment besoin ? La surconsommation nuit à la planète » ;

Source : <https://propositions.conventioncitoyennepourleclimat.fr/objectif/reguler-la-publicite-pour-reduire-les-incitations-a-la-surconsommation/>

Annexe 21



Règles du jeu

L'objectif de l'exercice, pour chaque «acteur», est de parvenir à faire accepter ses demandes par les autres «acteurs».

Les négociations se déroulent entre paires «d'acteurs», en trois séries, comme suit:

Série 1: Gouvernements des pays moins avancés et ONG négocient, et entreprises et gouvernements des pays développés négocient.

Série 2: Gouvernements des pays moins avancés et entreprises négocient, et ONG et gouvernements des pays développés négocient.

Série 3: Gouvernements des pays moins avancés et gouvernements des pays développés négocient, et entreprises et ONG négocient.

Les paires décident elles-mêmes qui commencent, puis présentent leurs demandes chacune à leur tour.

Lorsque les participants présentent une demande, ils doivent le faire de façon claire et concise.

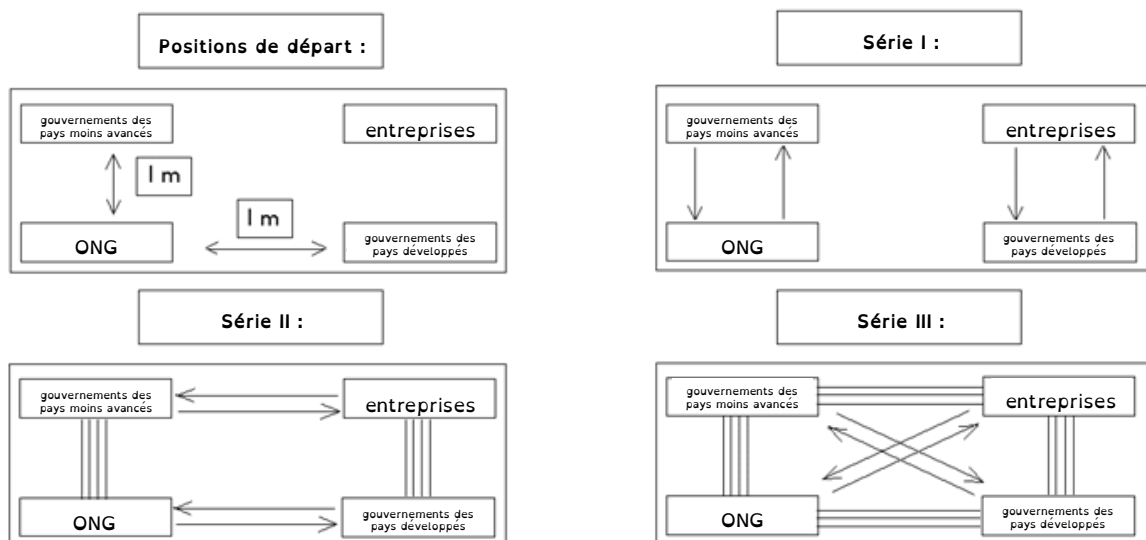
Ils doivent aussi expliquer ce qu'implique leur demande et pourquoi ils la présentent, c'est-à-dire en quoi elle leur permettra de remplir leurs propres fonctions.

Pour accepter ou rejeter une demande, les participants doivent décider si elle est juste et s'ils seront en mesure d'y répondre.

Si un groupe rejette la demande qui lui est faite, le bout de laine est mis de côté. S'il l'accepte, le bout de laine est scotché entre les feuilles de manière à concrétiser le lien qui vient d'être noué entre les deux « acteurs ». Le groupe qui accepte une demande doit la noter brièvement sur sa feuille pour ne pas l'oublier.

Répétez le processus jusqu'à ce que toutes les demandes aient été négociées.

Répétez le processus pour chacune des séries jusqu'à ce que ces connexions aient été établies entre les quatre « acteurs ».





Piste de réflexion n°4

Ayant utilisé tout ou partie de ces ressources en classe, quel impact ont-elles eu selon vous :

- Sur vous-même en tant qu'enseignant (connaissances, compétences, confiance, valeurs)
- Sur vos élèves (connaissances, compétences, confiance, valeurs)



Piste de réflexion n°5

De quel soutien et de quelles orientations supplémentaires avez-vous besoin pour faire progresser l'EDH/ECM dans votre travail ?



Regione Toscana



OXFAM
Italia

interculturala



**Bucharest
City Hall**



CARDET



**University
of Glasgow**

act:onaaid



**institut international
des droits de l'Homme
et de la paix**



Ce volume a été publié avec le soutien financier de l'Union Européenne.
Ses contenus n'engagent que le responsable du projet et leurs auteurs et ne peuvent
en aucun cas être considérés comme une expression des positions de l'Union européenne.